

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—No 46 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 29 FEVRIER 1968 PRIX 10c

La raison de la puissance du Vietcong

SAIGON — Le président Thieu du Vietnam-Sud a affirmé, dans une interview accordée à Henry Brandon, du "London Sunday Times", que "la principale raison pour laquelle le Vietcong demeure si puissamment enraciné dans le delta du Mékong, c'est que les gens de cette région voient peu de différence entre les Français 'colonialistes' et les Américains 'impérialistes'. Il nous faut négocier la paix, car notre peuple la désire ardemment."

"Cette opinion," écrit Philip Deane, courriériste de "La Presse", "trahit un antiaméricanisme sud-vietnamien qui a de quoi alarmer fort ceux qui en font l'objet et qui, du reste, le déplorent comme un handicap majeur depuis qu'ils sont "venus au secours" du gouvernement de Saigon. Au demeurant, ce sentiment anti-américain explique la facilité avec laquelle le Vietcong a pu investir les principales villes du pays, voire pénétrer au coeur des installations des USA dans la capitale. N'est-ce pas là aussi l'explication à cette observation désabusée faite par un général américain (qui a voulu rester anonyme pour la circonstance) au 'New York Times': 'Leurs Vietnamiens sont plus disposés à sacrifier leur vie que les nôtres'.

"Le président Thieu n'est pas le seul personnage officiel de Saigon à se rendre compte que la situation n'est pas rose. Le premier ministre Nguyen Van Loc, pour sa part, a déclaré: "Les événements ont bouleversé l'échelle des valeurs de notre société. Conséquemment, les fondements de notre société ont été ébranlés, ce qui fait que chacun exprime maintenant mécontentement et cynisme. Nous pensons qu'il y a peu d'espoir d'obtenir ce que nous désirons et peu de chance de garder ce que nous avons."

Détérioration

La détérioration dont parle le premier ministre Van Loc règne au grand jour à tous les échelons de la société sud-vietnamienne. Ainsi, les deux boites de nuit les plus "chic" de Saigon, "Maxim's" et "Chez Jo Mercel", appartiennent aux généraux Ky et Ngoc Loan respectivement — le second chef de la police. Les deux établissements paient tribut ("protection") aux agents du Vietcong, un fait que même les Américains admettent.

Khe Sahn, un autre Dien Bien Phu?

Interrogés s'ils croyaient que les Nord-Vietnamiens répéteront l'exploit de Dien Bien Phu à Khe Sahn, trois grands militaires français ont exprimé l'opinion "qu'il n'y a pas de raison pour que les Américains essuient une défaite à Khe Sahn".

"La situation n'est pas la même, a répondu le général Clément Blanc, qui était chef d'état-major de l'armée française à l'époque."

"Les Américains doivent, aujourd'hui, faire face à une situation beaucoup plus grave: une insurrection générale qui constitue le quatrième et dernier stage d'une guerre révolutionnaire. Washington ne se trouve pas en position de force pour négocier. Néanmoins il doit négocier. Il n'y a pas d'autre solution."

"Au point de vue tactique, la position américaine à Khe Sahn est beaucoup plus forte que n'était la nôtre à Dien Bien Phu. De toute façon, a conclu le général Blanc, Khe Sahn n'est pas un poste d'une importance capitale. Ce qui compte, c'est le phénomène de la guerre révolutionnaire."



La ville de St-Boniface a célébré lundi dernier, 26 février, le 60e anniversaire de sa charte urbaine. A cette occasion, Son Honneur le Maire Joseph Guay et Mlle Hélène deCruyenaere, secrétaire à l'hôtel de ville, ont posé pour le photographe qui s'est permis d'y ajouter un jeu de mots de son cru. Il faut dire, pour faire justice à tout le monde, que le photographe n'était pas bilingue! (Photo Winnipeg Free Press)

Un jeune Franco-manitobain gagne le Concours "28 jours" à Montréal

Le "100 nons", les jeunes F ranco-manitobains, le Manitoba français, viennent de se mériter un nouvel honneur, alors qu'un des leurs, Marcel Gosselin, ancien élève de l'Institut Provencher à St-Boniface et présentement étudiant des Beaux-Arts à l'Université de Manitoba, a été proclamé gagnant au Concours 28 jours de Jeunesse Oblige organisé par Radio-Canada.

Marcel a été jugé le meilleur chanteur interprète dans les grandes finales de ce concours national comprenant quelque trente concurrents venus de dix régions du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Radio-Canada lui offrira ainsi qu'aux neuf autres lauréats un voyage des plus éducatifs aux Antilles françaises. Il aura alors l'occasion de paraître à la télévision française, de faire de la pêche en haute mer, de visiter des ruines historiques, etc.

Quand on sait qu'il y a deux ans à peine que nos boites à chansons prenaient naissance, nous pouvons être fiers de voir déjà un de nos artistes représenter le Canada français. Les amateurs de la chanson ne manqueront pas le programme de Jeunesse Oblige aujourd'hui, 29 février, et le lundi 4 mars, à 6 h. 50 du soir, pour applaudir les artistes du Manitoba.



Marcel Gosselin

Visite de jeunes fonctionnaires fédéraux

Le lundi 26 février, cinq jeunes fonctionnaires du ministère fédéral de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre rendaient visite aux bureaux de notre hebdomadaire.

Devant se rendre bientôt outre-mer, ils effectuent présentement un voyage d'études et de rencontres à travers le Canada dans le but de mieux se renseigner des divers aspects de notre pays.

Ils s'étaient arrêtés à nos bureaux afin de prendre connaissance de la situation franco-manitobaine. Il nous a été ainsi donné de converser avec Mlles Patricia Myhal, de Toronto, et Joyce Cavanagh, de Kinburn, Ontario, et MM. Pierre Pleau, de Québec, Larry Carroll et Pierre Giguère. Tous parfaits bilingues, ils ont été choisis par concours. Achevant six mois de cours théoriques et pratiques, ils se rendront d'ici peu les uns à Londres, les autres à Paris, Marseille et Beyrouth.

L'Eglise Unie du Canada et l'avortement thérapeutique

OTTAWA — L'Eglise Unie du Canada (United Church of Canada) a fait savoir au Comité permanent de la santé et du bien-être de la Chambre des Communes, qui étudie présentement le projet de loi sur l'avortement, qu'elle était en faveur des amendements au code pénal visant à légaliser l'avortement thérapeutique.

Une loi "dure", source de "conflits" et "d'injustices"

Dans son mémoire, soumis le 6 février, l'Eglise Unie appuie sa position sur les considérations suivantes:

a) La loi actuelle est très "dure", faisant apparaître l'avortement comme cruel et même meurtrier. En conséquence, elle empêche les médecins d'offrir leurs conseils professionnels à la femme qui demande l'avortement;

b) La loi actuelle engendre des "conflits". Il est vrai qu'elle prévoit une exception dans le cas où la vie de la mère est menacée, mais même en ce cas le médecin demeure incertain de la légalité de sa position et il ne désire pas être entraîné dans des poursuites judiciaires;

c) La loi actuelle donne lieu à des interprétations et à des attitudes sociales qui sont "injustes" à l'endroit d'un grand nombre de femmes qui recherchent l'avortement, particulièrement à l'endroit des jeunes et des pauvres, qui ont recours à l'avortement illégal ou tentent de s'avorter elles-mêmes. Par compassion chrétienne nous déplorons l'angoisse et les souffrances de ces femmes qui se soumettent désespérément à de telles procédures criminelles et prennent le risque de mourir ou de s'infliger une infirmité permanente (en Ontario, 25 pour cent des morts directement reliées à l'obstétrique entre 1958 et 1963 résultent d'avortements illégaux et ce taux s'est maintenu en 1967 dans la région métropolitaine de Toronto).

Plutôt que de considérer les femmes que les lois actuelles forcent à recourir à l'avortement illégal comme des criminelles qui doivent être punies, nous devrions les considérer comme des personnes qui ont besoin de compassion.

Pas une réponse aux méthodes anticonceptionnelles

L'Eglise Unie, continue le mémoire, croit que l'avortement ne devrait pas servir d'alternative aux méthodes anticonceptionnelles. En conséquence, nous demandons à nouveau, comme nous l'avons déjà fait devant ce comité, que la section 150, 2 (c) du Code pénal soit revisée pour permettre l'annonce et la vente des techniques et des appareils servant au contrôle des naissances. Nous croyons que la "planification des naissances est un droit fondamental des parents responsables et un devoir fondamental des couples mariés" (National Council of Churches of Christ in America).

Campagne d'éducation contre l'avortement criminel

Après avoir souligné qu'il était urgent d'établir des services de consultation pour venir en aide aux femmes qui songeraient à mettre fin à leur grossesse, l'Eglise Unie recommande que, conséquemment à sa requête de revision du Code pénal concernant l'avortement, l'on mène une campagne vigoureuse pour réduire le nombre des avortements criminels dans notre société. Une telle campagne inclurait:

a) Une coopération plus grande de la part du public aux enquêtes policières et aux poursuites judiciaires, et des sentences plus sévères à l'endroit de ceux qui sont trouvés coupables;

b) Une campagne d'éducation publique par la presse, la radio et la télévision, les assemblées publiques et les discussions, etc., soulignant les dangers de l'avortement criminel pour la vie et la santé de la mère;

c) L'établissement de cliniques de planning familial et de contrôle de la natalité financées à même le revenu des taxes.

La Société Sun Life du Canada accroît ses ventes de 42%

La Société d'Assurance-vie Sun Life du Canada a atteint en 1967 un chiffre record de $1,871,602,000. C'est ce qu'annonçait récemment M. Joe Driscoll, gérant de la succursale manitobaine de la Société Sun Life. Ce chiffre représente une augmentation de 42 pour cent, soit la plus élevée pour une société canadienne d'assurance-vie. La somme globale des assurances avait atteint en fin d'année $15,594,500,000, dont $8,636,639,000 en contrats individuels.

M. Driscoll a également révélé que les versements en annuités et autres bénéfices ont été accrus de $16 millions sur 1966, soit un total de plus de $279 millions pour 1967. La Société Sun Life s'attend à ce que les dividendes de 1968 dépassent de $5 millions les $66,446,000 versés en 1967.

L'actif de la Sun Life est actuellement à $3,235,752,000, c'est-à-dire un accroissement de plus de $137 millions sur l'année précédente.

La session ouvre le jeudi 7 mars

L'honorable Walter Weir a annoncé pour le jeudi 7 mars l'ouverture de la deuxième session de la 28e assemblée législative du Manitoba.

S'affronteront de chaque côté de la Chambre: 31 progressistes-conservateurs, 13 libéraux, 11 néo-démocrates, 1 créditiste. Le siège vacant de Turtle Mountain sera décidé à l'élection partielle du 4 mars.



Mme Anna Cossette, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, fête 96 ans aujourd'hui, 29 février.

Le rapport du vérificateur général révèle plusieurs irrégularités

OTTAWA—Dans le rapport qu'il déposait le 19 février aux Communes, le vérificateur général du Canada, M. Maxwell Henderson, attire l'attention de la Chambre sur une série d'anomalités ou d'irrégularités dans les dépenses du gouvernement central pendant l'année financière 1966-67, particulièrement aux chapitres de la défense, de la douane et des postes.

M. Henderson reproche vivement au gouvernement de ne pas lui avoir encore reconnu le pouvoir d'embaucher directement les vérificateurs dont il a besoin, plutôt que par l'entremise de la fonction publique. Il avait adressé l'an passé une requête au gouvernement à cet effet, requête qui avait reçu l'appui du comité des comptes publics de la Chambre. Bien que la nouvelle loi de la fonction publique permette à la commission de déléguer ses pouvoirs de recrutement, il semble qu'elle ait refusé jusqu'ici de le faire. A moins que l'on ne mette à sa disposition, prochainement, d'une façon ou d'une autre, le personnel dont il a besoin, d'ajouter M. Henderson, "les services d'apurement pourront difficilement se conformer aux normes établies à cet égard par le comité des comptes publics.

Irrégularités au ministère de la Défense

L'apurement des comptes du ministère de la Défense a révélé plusieurs irrégularités. C'est ainsi que 37 réacteurs Orenda, qui propulsaient les chasseurs Sabre de l'ARC ,ont été vendus $800 pièce, à leur manufacturier, après que chacun eut été reconditionné au coût de $72,000 pièce. De même, le C-5 de l'ARC utilisé par les personnages de l'Etat, qui avait coûté $1.3 million a été vendu pour $49,000, après avoir subi inutilement des réparations évaluées à $40,000. Enfin, la mise au point d'un hydroglisseur commanditée par le ministère de la défense, qui ne devait coûter qu'environ $9 millions et se terminer en 1966, a occasionné jusqu'ici des dépenses de plus de $50 millions; de plus, le prototype du véhicule ne sera pas à point avant le milieu de 1970.

Privilèges aux fabricants d'auto

Les services de M. Henderson ont également constaté que le ministère du revenu national a fait preuve d'un certain laxisme dans l'administration de l'accord canado-américain sur la production automobile, qui lui permet de rembourser les débours des manufacturiers au titre de la douane. Il semble qu'un des manufacturiers devait plus de $30 millions au gouvernement, par suite de la lenteur des services de comptabilité.

"Le ministère, poursuit-il, devrait acquérir et conserver le droit d'estime et de percevoir les taxes dues à la Couronne. Au besoin, des sanctions devraient être imposées pour obliger l'industrie à fournir rapidement les renseignements requis pour le règlement des comptes."

"Si ces mesures ne sont pas prises, les importateurs pourront tirer profit de privilèges supérieurs à ceux auxquels ils ont droit de sorte qu'il en résultera des pertes de revenus pour la Couronne. Il est reconnu que depuis l'entrée en vigueur du décret sur les tarifs des véhicules automobiles, aucune société n'a versé de droits pour n'avoir pas satisfait aux clauses du décret."

M. Henderson attire l'attention sur l'augmentation sensible des loyers que verse le gouvernement. De 1964 à 1966, le coût de la location de bureau a presque doublé, passant de $9 à $17 millions. Il semble toutefois que le gouvernement va se porter acquéreur des édifices qu'il occupe ou construire de nouveaux édifices publics.

Anniversaires de naissance le 29 février

MANITOBA

Gérard Bernardin, St-Charles (1928)
Roland Champagne, Ste-Anne (1928)
Charles-Eugène Désaulniers, St-Pierre-Jolys (1912)
Marc Dotremont, St-Pierre-Jolys (1960)
Paul Duval, St-Jean-Baptiste (1924)
Robert et Roger Gamache, La Broquerie (1952), jumeaux
Mme Jeanne Garand, Villa Youville, Ste-Anne (1892)
Garry Mourant, Dufresne (8 ans)
Paul et Roger Phaneuf, St-Boniface (1936), jumeaux
Suzanne Pittet, Somerset
Isaïe Tremblay, St-Lupicin
Mme Basile Tucker, Dauphin (80 ans)
Diane Vouriot, St-Norbert (1960)
Diane Boily, La Broquerie (1952)
Aurel Deleurme, St-Claude
Jean Gentes, Ashern
Rickie Balaz, Lorette (1951)

SASKATCHEWAN

Mme Rémi Bec, Edam (1924)
Candide Blain, Marieval (1920)
Trefflé Bonin, Marcelin (1920)
Alice Brulon, Assiniboia
Mme Anna Cossette, Gravelbourg (1872)
Raymond Denis, Gravelbourg
Omer Hamel, Gull Lake (1936)
Paulette Lindstrom, Weyburn (1952)
Mme Aline Poulin, Moose Jaw (1882)

ALBERTA

Joanne Campeau, Olds (1960)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Soeur Adélia-de-Jésus, Vancouver-Nord (1920)
Odile Avanthay, Kelowna (1920)
Rose-Marie Sanche, Victoria (1948)
Mme Olivine Rail, Maillardville

QUEBEC

Antonio Paquin, Amos (1914)



La Rédaction souhaite un heureux anniversaire aux jumeaux Robert et Roger Gamache, de La Broquerie, que l'on voit ci-dessus, ainsi qu'à tous les abonnés ou lecteurs ou leurs parents et amis qui fêtent aujourd'hui leur anniversaire de naissance. (Photo Perrin du Manitoba)

Le comité recommande l'O Canada déjà connu

OTTAWA — Un comité parlementaire du Sénat et des Communes a recommandé aux deux Chambres d'adopter en français les paroles connues de l'hymne O Canada comme celles de l'hymne national du Canada et il a proposé des modifications mineures dans la version anglaise courante.

Le comité a également recommandé l'adoption comme hymne royal au Canada d'un couplet dans chacune des deux langues de "Dieu protège la reine."

Le rapport du comité parlementaire a été déposé aux Communes par M. Perry Ryan (L-Toronto Spadina).

Il recommande "à l'unanimité d'autoriser le gouvernement à adopter immédiatement pour l'hymne national O Canada un couplet dans chacune des deux langues officielles, et un couplet dans chacune des deux langues officielles de l'hymne royal au Canada "Dieu protège la reine."

Le texte français d'O Canada dont le comité recommande du gouvernement l'adoption comme hymne national est celui qu'a rédigé le juge Adolphe Basile Routhier en 1908.

Voici les neuf vers français de l'hymne:

O Canada Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits,
Protégera nos foyers et nos droits.

Il y a un an le Parlement adoptait la musique d'O Canada composée par Calixa Lavallée comme celle de l'hymne national du Canada.

Le texte anglais de l'hymne national dont le comité recommande l'adoption est celui qu'a rédigé le juge montréalais Robert Stanley Weir en 1908 mais il y apporte des changements mineurs.

En anglais

Le texte que le comité recommande à l'adoption comme celui de l'hymne national en anglais se présente comme suit:

O Canada our home and native land
True patriot love in all thy sons command.
With glowing hearts we see thee rise,
The True North, strong and free.
From far and wide,
O Canada,
We stand on guard for thee.
God keep our land glorious and free
O Canada, we stand on guard for thee.
O Canada, we stand on guard for thee.

Le comité ne propose aucune modification au texte courant anglais de l'hymne royal God Save the Queen, non plus qu'il propose des modifications au texte français officiel établi pour le couronnement de la reine Elizabeth II en 1952.

Les paroles françaises de l'hymne royal se présentent ainsi:

Dieu protège la reine
De sa main souveraine
Vive la reine
Qu'un reigne glorieux,
Long et victorieux
Rend son peuple heureux
Vive la reine

Les séparatistes appuieraient la candidature de M. P.-E. Trudeau

QUEBEC — Le Rassemblement pour l'Indépendance nationale appuiera carrément la candidature de M. Pierre Elliott Trudeau à la chefferie libérale fédérale.

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine le président du RIN, Pierre Bourgault, en précisant que jamais n'avait surgi meilleur candidat pour la cause de l'indépendance.

"M. Trudeau est un dilettante, a dit M. Bourgault. Il ne prend rien au sérieux, fait preuve d'un mépris total des populations, a toujours dit des bêtises et n'a jamais eu l'appui des citoyens du Québec. Nous demanderons à tous nos membres de voter pour lui."

D'autre part, le président du RIN croit que le débat ne pourrait que s'élever du fait de la candidature de M. Trudeau.

"Il est logique dans ce qu'il dit au sujet du Canada. Il croit au Canada. Nous n'y croyons pas, mais sommes également logiques. Tout cela ne peut que donner naissance à un débat bien plus valable."

Le "français bâtard"

M. Bourgault trouve cependant "un peu forte" l'expression qu'a employée M. Trudeau au sujet du "français bâtard" parlé au Québec.

"C'est un problème qu'il faut régler entre nous et non au Canada anglais ,a dit M. Bourgault. Il est évident que 90 p. cent de nos problèmes linguistiques viennent d'une situation de bilinguisme intolérable pour les Canadiens français. Il ne sera jamais possible de parler correctement le français dans un contexte comme celui que nous avons. Il nous faudra toujours un effort pour parler correctement le français, alors que cela devrait nous venir tout naturellement.

"M. Trudeau lui-même utilise une syntaxe française dénaturée. Il manque également de vocabulaire. Ce n'est toutefois pas de sa faute. Il est, comme nous tous, un produit de ce contexte bilingue."

26e CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'A.C.F.C. À PRINCE-ALBERT

Samedi et dimanche, 2 et 3 mars *Cordiale invitation à tous*

ÉDITORIAL

La crise parlementaire

La Chambre des Communes nous offre, depuis une dizaine de jours, un spectacle qui pourrait être amusant s'il ne se faisait aux dépens des contribuables. En effet, le pays a déjà assez de problèmes sérieux à régler sans qu'on vienne y ajouter tout à coup celui de se choisir un nouveau gouvernement.

Cet imbroglio dans lequel nos représentants viennent de s'empêtrer, l'ensemble des citoyens ne peut l'accepter que très difficilement.

Le citoyen ordinaire s'explique mal, par exemple, cette absence de près de cent députés pendant qu'on délibère d'une question aussi délicate qu'une augmentation d'impôts sur le revenu.

Il s'explique mal également ces enfantillages et ces chamailleries qui alourdissent les débats et les font trainer en longueur. Il s'attendrait à plus de sérieux de la part de ces quelque 265 députés d'âge mûr qui ont accepté la responsabilité de diriger les affaires du pays.

Que résultera-t-il de la crise actuelle? Il est peut-être un peu présomptueux d'essayer de poser en prophète. Les événements se succèdent avec tellement de rapidité aujourd'hui.

Cependant, nous avons l'impression que le parlement actuel a causé trop de déceptions pour qu'il lui soit loisible de continuer encore longtemps. Le moment est venu pour chaque parti d'épurer ses cadres. Il n'en aura pas assez des prochains mois pour s'y adonner sérieusement.

En attendant, nous acceptons de naviguer avec MM. Pearson, Stanfield, Caouette et Douglas. Nous croyons à leur sincérité et à leur intégrité quand ils nous déclarent que, pour eux, le bien du pays passe avant le bien du parti. Mais nous espérons que cet esprit ils le passeront aussi aux autres membres de leur parti respectif. Nous doutons fort qu'ils y réussissent totalement. Car la décision finale réside dans le peuple, et celui-ci se laisse facilement cajoler et endormir par les beaux parleurs, les ambitieux et les assoiffés de pouvoir.

Et comme le peuple ne s'améliore pas plus rapidement que ses délégués, nous pouvons nous attendre à retrouver aux prochaines élections les politiciens que nous méritons!

J.-P. A.



QUE SERA DEMAIN? — Quelle sera la vie de ces jeunes Chiliens dont le visage exprime l'espoir en un jour meilleur? Par leurs yeux, ce sont tous nos frères du Tiers-Monde qui nous regardent. N'ont-ils pas le droit d'exiger de nous de les aider à enrayer leurs faims de pain, de savoir et de dignité humaine.

☆ ☆ ☆

Aussi dangereux qu'une guerre mondiale

Le problème du sous-développement, si nous n'y apportons pas de solution rapide risquerait de devenir aussi grave qu'une guerre mondiale par la destruction d'une partie de l'humanité. C'est pour faire sa part dans la lutte contre le sous-développement et la faim dans le monde que l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix lance sa première campagne de "Carême de Partage" du 28 février au 24 mars. L'on sait que ce nouvel organisme est chargé par l'Eglise canadienne de promouvoir, auprès des Canadiens, l'aide aux pays en voie de développement.

La campagne de carême est une période d'activités plus intenses de l'organisme à l'intérieur du pays. Elle a pour but de susciter un effort accru pour informer et sensibiliser davantage la population en général et plus spécialement les Catholiques Canadiens, au problème de la faim et de la misère; à l'âge de la fusée, deux personnes sur trois dans le monde souffrent de la faim. Le deuxième objectif de la campagne est de recueillir les fonds nécessaires aux opérations de développement poursuivies à l'étranger par l'organisme durant l'année à venir.

L'aide accordée ira prioritairement aux secteurs de l'agriculture, de l'éducation de base, de l'animation sociale dans certaines régions du Tiers-Monde; elle tendra à aider les gens à vaincre la faim, par leurs propres moyens. En cas de famine ou de catastrophe, mettant en péril le développement d'une région, des secours d'urgence (nourriture, vêtements, abris, médicaments) pourront être fournis.

La campagne se terminera le 24 mars, dimanche consacré à la lutte contre la faim dans le monde, par une collecte dans la plupart des églises canadiennes. On peut adresser ses dons à toute église paroissiale ou à l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, 1452, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

Le monde est le "milieu" de l'Eglise

"L'Eglise du Christ est la lumière des nations" — elle est par ses membres le sel de la terre; sa mission est d'instruire, soigner, consoler, sanctifier, guider vers le bonheur par la justice sociale, l'amour, la foi dans l'espérance. Le monde est le "milieu" de l'Eglise. Le monde est ce qu'elle doit éclairer. C'est pour le monde que le Christ est venu, parce que "le Père a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique".

Le Christ a enseigné les foules qu'il a nourries par après "pour qu'elles ne défaillent pas en chemin". L'Eglise doit enseigner aussi, mais son message ne sera accepté, acceptable, que si "les oreilles ont quelque chose dans le ventre". Celui qui meurt de faim n'a pas le sens moral éveillé. D'où l'importance pour notre église d'être soucieuse de justice sociale, de santé, de travail, de bonheur, de respect pour la personne humaine.

L'Amérique latine est l'un de ces "milieux" où la justice sociale est la porte d'entrée de l'Evangile et où l'Evangile vécu est l'assurance de la justice sociale. Le problème est continental — il semble dépasser toute solution rapide, équitable. Et voilà le grand danger qui guette nos frères d'Amérique latine: le temps! Va-t-on trouver à temps les solutions qui s'imposent — ou les ayant trouvées — va-t-on les accepter, les implanter à temps? Que faisons-nous pour les aider? Dans ce domaine, disons-le vite, nous devons rendre hommage à l'Institut Coady d'Antigonish qui a déjà préparé et continue de guider 187 organisateurs du mouvement coopératif dans l'Amérique Centrale et les Caraïbes et 102 en Amérique du Sud, — tant Latino-Américains que Canadiens — tous oeuvrant au relèvement socio-économique des pays concernés et aidant les citoyens à s'organiser eux-mêmes. Je pense que c'est là oeuvre durable, charitable, réellement évangélique parce que souverainement humaine. Nos évêques favorisent cette orientation en payant plusieurs bourses d'études au "Coady Institute", ce qui demeure un exemple à admirer et à imiter.

Gérard Dionne, ptre,
Office Catholique Canadien de l'Amérique Latine.

Exigences, pressions, difficultés c'est le lot de beaucoup d'étudiants

"On ne peut être en contact étroit avec les étudiants d'aujourd'hui sans être frappé des exigences, des pressions, des difficultés auxquelles ces derniers sont soumis". Constatation qui fera sourire multiple ouvriers, manoeuvre ou gens de bureau qui n'ont jamais connu la vie d'étudiant."

C'est en décrivant son travail, dans un article que publie "Bien-être Social canadien" dans son numéro de janvier-février, que Mlle Denise Moncion, directrice des étudiantes de l'Université d'Ottawa peut dire que l'étudiant se trouve parfois dans une situation très embarassante.

"L'accent mis sur la nécessité de l'instruction, du diplôme, est tel que pour l'étudiant, la vision d'un échec scolaire majeur ou d'une situation financière ou familiale qui l'empêcherait de terminer des études devient catastrophique" dit-elle.

La tâche de la directrice des étudiantes, celle qui de façon générale est chargée de veiller au bien-être des étudiantes se divise en deux sphères de responsabilité, dit Mlle Moncion. Il y a les responsabilités administratives auxquelles elle voue une grande partie de son temps et la deuxième sphère d'activité, qui comprend l'organisation des services concrets et des services personnels de consultation aux étudiantes.

C'est à la lumière de cette deuxième sphère de travail qu'il est possible de déceler sur quoi reposent les problèmes des étudiantes: le logement, l'aide financière, l'intégration des étudiants de pays étrangers, le placement-travail (été, temps partiel ou permanent à la graduation), les soins médicaux et psychiatriques, le service de répétiteurs, etc., etc. Non seulement la directrice doit informer les étudiantes que des services existent, mais elle doit les inviter à y faire appel et les aider à surmonter toutes situations qui leur rendent le travail scolaire difficile.

"La direction des étudiantes, tout comme son homonyme masculin, doit être près des étudiantes afin de saisir la signification de leur comportement, leurs inquiétudes et surtout leurs aspirations" soutient Mlle Moncion. Elle signale aussi que la vie en résidence comporte plusieurs défis. L'organisation de cette vie "oblige à penser et à repenser les notions d'autodiscipline et de règlements, de droits des individus et de ceux du groupe ou de l'ensemble, du respect de la propriété et du confort des individus, de la participation des étudiantes à la gestion de la résidence et aux responsabilités qui en découlent."

Tout en soulignant que son travail est varié, stimulant et exigeant, Mlle Moncion assure que le respect intégral de l'étudiant et de son travail, et une admiration pour leur courage et leur honnêteté, sont les fruits normaux de tout travail dans ce domaine.

Opinions et commentaires

Que se passe-t-il au Devoir?

N.D.L.R. — Cet article paru dans "L'Information Nationale", organe de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, nous fait voir que l'unanimité n'existe pas partout au Québec. Nous publions ce commentaire à titre d'information seulement sans pour autant approuver tout ce qu'il avance.

C'est le 5 janvier que Paul Cliche, du bureau du **Devoir** à Québec, quittait la feuille de la rue Notre-Dame pour passer au **Travail**, organe de la CSN. Quelques jours plus tôt, c'est Jean-V. Dufresne qui passait de la même feuille au service des nouvelles de Radio-Canada.

Les lecteurs du **Devoir** feront sans doute un lien entre ces deux départs et la mise à l'écart de Jean-Marc Léger, de l'équipe éditoriale il y a quelques mois.

Au début de l'année dernière, Michel Roy démissionnait comme directeur de l'information; son successeur à ce poste, Mario Cardinal démissionnait à son tour et quittait le journal en avril. Il fut remplacé par Jean Francoeur... de **l'Action Catholique.**

En 1967 toujours, Guy Ferland quittait **le Devoir** au mois de mars, Réal Pelletier au mois d'août. Yves Margraff vers la même période. On peut ajouter à la liste les départs de Marcel Thivierge et de Jean-Pierre Fournier vers la fin de 1966. Pour un quotidien qui n'emploie guère qu'une quinzaine de journalistes, ça fait beaucoup de départs en une seule année.

Que se passe-t-il au **Devoir**? Selon Claude Ryan, le directeur, il ne se passe rien de particulier ou d'anormal. Il se peut que la politique du journal ne plaise pas à certains, mais "ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à s'en aller".

On sait que **Le Devoir** est "la propriété" de M. Ryan qui en possède 51 pour cent des actions jusqu'au 1er mai 1974.

La collégialité c'est moi!

Le journal qui fut fondé par Bourassa au temps où le journalisme était un instrument de combat plutôt qu'une profession d'information, continue d'être administré selon la formule originale, aujourd'hui désuète, et qui visait à lui garder un statut d'indépendance absolue.

De nos jours, les médias de presse sont **administrés** par des spécialistes en administration **rédigés** par des spécialistes en information et dirigés d'une façon collégiale. **Au Devoir**, la collégialité c'est Ryan, et si la formule a moins de succès qu'autrefois c'est que les journalistes n'acceptent plus d'être des scribes à gage, non que la censure y soit écrasante — nous n'avons aucune raison de croire qu'elle l'est plus qu'ailleurs — mais parce qu'elle est plus concrète, parce que l'autorité est plus personnifiée, que le patron est là, alors qu'ailleurs l'autorité est plus diffuse et de ce fait donne lieu à une plus grande marge d'interprétation et de responsabilité.

Le phénomène Ryan

Ce mode de direction qui a pu être tolérable sous un Gérard Filion par exemple, est à peu près intenable avec le phénomène Ryan: ceux qui le connaissent le savent très bien, c'est un personnage glacial, un intraitable, un buté, un demeuré. Il n'a pas toléré que ceux qui étaient en désaccord avec lui sur la question constitutionnelle puissent rester au journal, même s'ils n'étaient qu'indirectement amenés à exprimer une opinion. Ainsi sans mettre personne à la porte, par son statut et sa méthode il lui était facile de rendre la vie impossible aux indésirables, les obligeant à quitter ce journal où il règne comme un monarque de droit divin.

Il faut détruire le mythe du Devoir

Selon l'expression d'un ex-journaliste de la maison, "il faut détruire le mythe du Devoir", journal voué à la défense des intérêts supérieurs de la nation... S'il n'a jamais été progressiste en matière sociale, le Journal-à-mission fut du moins nationaliste jusqu'à Filion. Ryan le grand juge a pu jouer à l'esprit progressiste modéré, au pourfendeur de cheveux en quatre, il a pu s'ébattre élégamment aussi longtemps que la conjoncture fut lâche, mais à partir du moment où il ne fut plus possible de valser la gigue et de giguer la valse, il dut montrer son véritable pas, qui n'était pas celui de la clientèle traditionnelle du "quotidien de l'Elite".

A cela on nous répondra qu'une bonne partie des lecteurs du **Devoir** sont des hommes d'affaires canadiens-français, qui eux cautionnent l'option constitutionnelle de Ryan. Nous répondrons que le RIN, la SSJB, les Etats Généraux, le MSA, etc. recrutent passablement d'hommes d'affaires canadiens-français et que de toute façon, notre petite bourgeoisie de possédants ne se pose pas de questions "sur toutes ces histoires de séparatisme" et achète volontiers **The Gazette** ou le **Star**, ça fait bien dans le milieu et ça ne nuit jamais à la promotion.

En termes primaires, Ryan a choisi d'être fédéraliste-à-tout prix. C'est son droit. Ce choix a pour vertu de clarifier singulièrement la situation, et d'obliger les amis du **Devoir** à se faire une idée. C'est de l'intérieur qu'est venue la premièr réaction. Celle de l'extérieur a certainement commencé. Peut-être y aura-t-il assez de beaux esprits à Westmount pour faire vivre un journal comme celui-ci.

Maurice Roy
(L'Information Nationale, février 1968)

Cher clocher de mon village

Les querelles de clochers occupent les esprits obtus. Incapables d'embrasser un champ plus vaste que celui de leur village, ces grands talents donnent à des problèmes d'importance secondaire et d'intérêt particulier toutes leurs considérations. Ce n'est pas leur affaire d'aller voir ailleurs, d'aller voir plus loin. Si ça s'est fait comme ça, ça doit continuer à se faire comme ça. S'il faut changer quelque chose, que ce soit seulement dans le sens de leurs intérêts particuliers. Le bien commun, c'est ce qui reste aux autres après qu'on s'est soi-même servi.

* * *

La société n'est plus un ensemble de villages largement coupés les uns des autres. Le regroupement, la régionalisation sont venus, rencontrant de vives résistances mais développant chez un certain nombre de personnes une prise de conscience des véritables dimensions des problèmes. Dans cette confrontation, des esprits éclairés prennent de nouvelles dimensions. Mais il reste combien de gens qui évoluent dans des cadres de regroupement, de régionalisation et de provincialisation avec une mentalité de rentiers de village. Des frontières territoriales, des frontières de classes sociales, des frontières de spécialisation enferment un tas de gens dans l'opacité de points de vue courts, subjectifs, intéressés.

Des clochers autour desquels se quereller, il en est de toutes sortes. Il y a celui des affaires "qui sont les affaires", celui du statu quo, celui des droits acquis. Il y a le clocher refuge de l'insécurité, défendu par la rationalisation. Il y a le clocher des regrets et celui des rancunes. Il y a tous ces clochers dont on n'ose pas s'éloigner et qu'on défend âprement parce qu'ils sont les seuls points de repère, parce qu'ils sont tout ce qu'on connait, parce qu'il est pénible d'abandonner le clocher qu'on a érigé pour aller à celui d'un autre ou partir ailleurs en construire un différent.

Comme enseignants, individuellement et collectivement, nous ne sommes pas nécessairement dégagés de cette mentalité de clochers. Je ne saurais dire si nous nous en sommes remarquablement délivrés ou si elle tient encore beaucoup trop d'entre nous. Il n'y a pas de doute que nous sommes nous aussi sentimentalement attachés aux clochers d'aujourd'hui; il est probable que, lorsqu'on nous parle de nouveaux clochers, nous avons nous aussi tendance à vouloir les faire aussi semblables que possible aux clochers actuels, à leur donner la même orientation, les mêmes formes, les mêmes reliefs. Disons-nous bien que les nouveaux clochers ne peuvent être du goût de tout le monde. Seuls ceux que veut le bien commun sont acceptables.

* * *

Cette notion du bien commun a besoin d'un sérieux approfondissement. Elle a besoin d'être repensée dans le contexte de 1968. Le clocher de village pouvait peut-être, il y a une génération ou deux, être le symbole du bien commun. C'est un progrès et de l'Eglise et de la société que le symbole du bien commun soit plutôt désormais le drapeau d'une nation. Avant longtemps, il faudra même n'en plus accepter qu'un symbole mondiale: celui des Nations unies. C'est sans regret que je tourne le dos au cher clocher de mon village.

Michel Giroux
(Enseignement 1-2-68)

Le temps du courage

Au Canada, deux forces vitales sont en opposition et en lutte. L'une ou l'autre devra céder; ou bien l'une et l'autre devront s'accommoder de cet état de chose et concilier leurs intérêts nationaux.

Le nationalisme anglo-canadien veut un Canada uni et un gouvernement central puissant, expression politique de sa force, de son propre dynamisme, de son rayonnement; il se refuse à toutes mesures qui affaibliraient le pouvoir central auquel le Canada anglais s'identifie spontanément. Il ne faut pas oublier que c'est le nationalisme anglophile qui a voulu le Canada de toutes ses forces et qui l'a bâti à son image.

Le nationalisme canadien-français — qui ne manque de courage comme on a pu le constater lors de la publication du projet de manifeste des SSJB aussi bien qu'aux assises nationales des Etats généraux du Canada français — veut de plus en plus consciemment s'identifier au Québec et en faire sa patrie, son **pays et son Etat national;** il sent que là, et là seulement, il peut vivre pleinement sa vie nationale, se développer et s'exprimer, se donner les instruments nécessaires à son épanouissement et à son perfectionement en tant que société originale et distincte du complexe nord-américain. Le nationalisme québécois et francophile sent de plus en plus profondément que c'est là, au Québec, qu'il peut vivre libre, débarrassé de ses contraintes historiques et traditionnelles.

Voilà! Le choix qui doit être notre choix: la liberté. Peu importe qu'elle se nomme Etats associés, véritable confédération d'Etat égaux, indépendance nationale. Ce qui importe, ce sont les pouvoirs et les instruments dont nous avons besoin pour grandir et prospérer. Nous ne devons reculer devant rien pour les obtenir, sinon pour se les approprier.

Il importe de s'en souvenir à l'ère des grandes conférences constitutionnelles pour ne pas perdre de vue l'essentiel de nos intérêts nationaux.

Léo Gagné
("Alerte!" jan.-fév. '68)

De nombreux conducteurs morts étaient ivres

Voici une coupure du Virginia Traffic Safety News de décembre 1967:

"D'après une étude du Wisconsin sur 514 conducteurs tués dans des accidents de la circulation, 246 avaient une alcoolémie de .15 et plus, 82 de .05 à .14, et 14 de .01 à .04."

Ainsi donc, 47.86 p. 100 avaient une alcoolémie supérieure à .15 p. 100, soit un chiffre où, selon la plupart des experts médicaux et juridiques, le buveur commence à "puer l'alcool".

Une autre tranche de 15.95 p. 100 de ces conducteurs appartenaient à la deuxième catégorie, soit 63.81 p. 100 des conducteurs tués qui avaient suffisamment (ou beaucoup plus que suffisamment) bu pour que leurs facultés soient affaiblies au point de ne pouvoir éviter une collision.

Il est triste de savoir que ces conducteurs sont morts, et plus triste encore de songer au nombre de victimes innocentes qu'ils ont emportées avec eux.

Et pourtant, il existe encore des gens au Canada qui s'opposent au test obligatoire de l'haleine proposé par le gouvernement fédéral et destiné uniquement à chasser de nos routes ces buveurs qui y sont une menace.

Cela porte à réfléchir.

Un modèle d'entente entre les peuples: le jardin d'enfants international de Bonn

Le premier jardin d'enfants international de la République fédérale se trouve à Bonn, au pied du Venusberg. Là, tout en jouant, les enfants de nationalités, races et religions différentes peuvent mettre en pratique l'entente entre les peuples.

Les épouses des diplomates accrédités à Bonn et surtout celle de l'ancien ministre fédéral des Affaires étrangères, actuel ministre de la Défense, Mme Brigitte Schroeder, ont fait montre de beaucoup d'énergie et de ténacité lors de la construction de cet établissement. Qui aurait pu penser, il y a deux ans à peine, lorsqu'en novembre 1966 fut organisée une vente de bienfaisance en sa faveur, qu'une année plus tard déjà, les enfants des diplomates, réunis autour d'un bac à sable, pourraient jouer à "l'entente internationale"?

Mme Schroeder avait fondé l'Association des Amis du jardin d'enfants international dans le cadre d'un autre organisme dont elle était également l'instigatrice: le Cercle des Femmes et de la Famille du ministère fédéral des Affaires étrangères. Les fonds nécessaires à la construction furent réunis avec l'aide du gouvernement, du Land et de la municipalité de Bonn ainsi qu'avec celle de quelques industriels. Le ministère fédéral des Affaires étrangères "fournit" le terrain. Confié à la Croix-Rouge allemande, la direction du jardin d'enfants est placée entre de bonnes mains.

Les 120 enfants de diplomates allemands et de diplomates étrangers de onze nationalités jouent dans l'un des plus beaux jardins d'enfants d'Allemagne. Les quatre groupes dans lesquels ils sont répartis suivant leur âge et non leur nationalité, forment chacun une petite communauté disposant d'une salle, d'une douche, d'un vestiaire et, à l'extérieur, de sa propre place de jeu. Sur l'une d'elles s'élève même un village d'Indiens avec des tentes en nattes de jonc.

Celui-ci, en partie don des ambassades des pays scandinaves, fut créé par des psychologues et des pédagogues. Par ailleurs, les enfants peuvent exercer leurs talents musicaux sur des instruments Orff. En outre, une maison spécialement étudiée pour eux se dresse à côté des bacs à sable et des petits bassins.

Où sont vos clés?

Combien de clés gardez-vous dans votre poche ou dans votre sac à main. Chacune d'elle a pour vous son importance. Que feriez-vous si vous les perdiez? Pourquoi ne pas vous protéger contre leur perte en y attachant une mini-plaque des Amputés de Guerre. Vous les recevrez bientôt par la poste. Lorsque vous les recevrez, ayez l'obligeance d'envoyer 60c pour les deux plaques ou 35c pour une seule à: Service de Plaques des Amputés de Guerre, 140, rue Merton, Toronto 7, Ont.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Cérémonie de première profession

La cérémonie de ce jour revêt un cachet de grande allégresse, car nous assistons à la première profession de nos premières Brésiliennes.

Tandis qu'une couronne de prêtres prennent place au sanctuaire: le R. P. Pierre, O.F.M., ancien aumônier de cette maison, le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., frère de Soeur André-Joseph, missionnaire fondatrice des Filles de la Croix à Arthur Nogueira, Brésil, actuellement retenue en Belgique par un cours de catéchèse, M. l'abbé Raymond Roy, supérieur du Petit Séminaire, M. Robidoux, P.S.S., et le R. P. A. Hamel, P.B., et que la chorale invite l'assemblée qui remplit la chapelle à chanter les bienfaits du Seigneur: "Venez tous acclamer le Seigneur, que nos coeurs exultent de joie en sa présence", voici que s'avancent, croix en tête portée par M. l'abbé Assis Lopes, séminariste brésilien, les deux élues de la cérémonie: Soeur Clara Maria et Soeur Graciana, suivies de Son Exc. Mgr A. Hacault, du R. P. Padre Fernandez, concélébrant avec Monseigneur et pasteur de la colonie portugaise de Winnipeg, et de M. l'abbé Hervé Dansereau, maître de cérémonies et assistant de Monseigneur.

La nef compte d'insignes amis dont le R. P. E. M. Renhas de Pouzet, dévoué prédicateur de la retraite, M. l'abbé J. Choiselat, curé de St-Adolphe, le R. P. O. De Roo, O.F.M., curé de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, Mme Dorge, mère de Soeur André-Joseph, M. et Mme Lavoie, parents de Soeur Reine, f.d.l.c., missionnaire au Brésil, les novices des Soeurs Grises et leurs maîtresses, quelques membres de la colonie portugaise de Winnipeg, quelques élèves de l'école secondaire de St-Adolphe et de nombreuses Filles de la Croix.

La liturgie de la Parole, commentée avec aisance et bonheur en français et en portugais par Son Excellence, met en lumière le don de la virginité consacrée dont saint Paul nous entretient dans son épître aux Corinthiens, ainsi que le Christ lui-même dans sa parabole des dix vierges. L'appel divin et l'Ecce Venio des deux élues du jour est une grande joie non seulement pour le Brésil, pour la communauté qui les reçoit, pour les deux nouvelles professes elles-mêmes, mais encore et surtout, c'est une joie au Coeur de toute l'Eglise.

Au cours de la cérémonie, Mgr Hacault lut avec prédilection sensible la prière consécratoire des Vierges, laquelle amplifiait encore la pensée de saint Paul et celle du Christ qu'il venait de commenter dans l'homélie. Aussi ce fut dans cette ambiance de l'allégresse de leurs âmes vouées au Christ que ces deux novices prononcèrent leurs premiers voeux et offrirent rayonnantes de joie surnaturelle, leur formule d'oblation à la Provinciale qui les recevait au nom de l'Institut.

Après la bénédiction des voiles et des crucifix, elles revinrent à l'autel remettre entre les mains de Son Excellence le cierge allumé symbolique, signifiant leur intention de suivre le Christ dans le sillage d'une consécration réservée à l'élite chrétienne.

Cet offertoire s'insérant dans celui de la concélébration Eucharistique, se consomma dans la communion sous les deux espèces, privilège des appelés de ce jour.

Cette cérémonie fera époque dans nos chroniques religieuses. Elle scelle avec une immense joie l'insertion dans notre Institut des deux prémices du cher Brésil dont la généreuse collaboration augure en faveur de notre oeuvre des Filles de la Croix dans ce champ du Père.

Adveniat Regnum Tuum.



M. René Chartier, fils de M. et Mme Paul Chartier, de Winnipeg, qui réside maintenant à Pierrefonds, province de Québec, vient d'être nommé au poste de Directeur de la Publicité de la compagnie Syntex Ltd. de Montréal, fabricants de produits pharmaceutiques. Né à Saint-Lazare, Manitoba, M. Chartier a fait ses études au Juniorat et au Collège de Saint-Boniface, et a été à l'emploi de CKSB et de Radio-Canada. Il a aussi été membre actif du Cercle Molière et du Winnipeg Press Club pendant plusieurs années.

Dames Libérales

Il y aura réunion de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface le jeudi 29 février, à 8 h. p.m., au Centre Culturel de St-Boniface, angle de la rue Des Meurons et de l'avenue Cathédrale.

L'invité d'honneur sera M. George McOuat, président de de la Chambre de Commerce de St-Boniface.

Publiciste

Remerciements

Les membres de la famille Alexandre Rowan désirent remercier tous ceux et celles qui ont envoyé des cartes de sympathies, des offrandes de messes, des gerbes de fleurs, etc., ainsi que les personnes qui ont aidé d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de leur deuil récent.

REMERCIEMENTS

La famille Arthur Lafond désire exprimer sa sincère gratitude à tous les parents, amis, voisins et connaissances pour leurs témoignages de sympathie exprimés, soit par des cartes, des fleurs, assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Henrietta Lafond. Des remerciements spéciaux sont adressés à M. l'abbé M. Deniset-Bernier, à M. l'abbé P.-A. Morand, à un des Pères de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et à la chapelle funéraire Coutu.

A la Société Historique

Sara Riel, témoin de son temps

La Société Historique de St-Boniface a entendu récemment une conférence fort sympathique sur un personnage pas très connu de l'entourage immédiat de Louis Riel, sa soeur Sara.

Le conférencier était M. Rossel Vien, rédacteur de la section française du Courrier de St-Boniface, et commentateur à CKSB. M. Vien a traduit la biographie romancée de Louis Riel par M. E. B. Osler de Winnipeg.

Sara était de quatre ans plus jeune que son frère Louis. Elle devait se faire religieuse soeur grise et mourir encore jeune, dans la trentaine, dans un poste éloigné de la Saskatchewan, à Ile-à-la-Crosse.

"Dès l'abord, s'est demandé M. Vien, que peut bien offrir d'intéressant une petite religieuse obscure qui a passé sa courte vie entre la maladie et le soin des Indiens dans un couvent perdu? Si on se donne la peine de parcourir les minces feuilles que Sara a adressées aux siens, avec leurs lignes régulières et tassées, on trouve un caractère certainement hors du commun: une sensibilité, une émotivité qui confine à l'exaltation, parfois au morbide; une passion pour le renoncement et le désir de la mort, alliée à un attachement extrême aux êtres et aux choses. Et enfin, presque toujours, un charme naïf dans l'écriture, dans l'expression; un français appliqué et désuet, émaillé de canadianismes, et très couleur locale. On a là, tout à la fois, un témoignage vivant d'un siècle révolu, même si les perspectives de la jeune métisse en religion ne sont pas grandes extérieurement, on a un témoin de son temps."

Sara, comme tous les membres de sa famille, était très attachée aux siens et à son milieu de la Rivière Rouge. Elle voyait en 1868 l'avenir sombre qui guettait la colonie, mais elle ne soupçonnait pas que son propre frère aîné allait bientôt y jouer un rôle historique. Quand, à l'automne 1869, elle apprit la décision de Louis, elle écrivit à sa mère: "Je vous prie de recommander à ce cher frère d'être prudent, de ne pas marcher seul la nuit." Sara connaîtra les inquiétudes et les souffrances de cette période mouvementée, se trouvant elle-même à St-Norbert et à St-Boniface à ce moment-là. Elle partit pour Ile-à-la-Crosse au début de l'été 1871.

Relevant dans la correspondance de Sara les allusions assez fréquentes à la mort, cette conviction même qu'elle mourrait jeune, M. Vien se demande si cela ne s'expliquerait pas "par une sensibilité et un esprit détournés de la vie, par le caractère austère des parents, de la mère du moins ,et par les événements qui ont marqué la jeunesse de Sara: morts, séparations, désastres naturels."

Quoique hypersensible, comme le reste de sa famille, elle ne fut pas mélancolique et pleurnicharde, de préciser M. Vien. Elle fut une femme enjouée et très attachante. "Si elle avait un côté replié et nostalgique, elle n'était jamais maussade et elle savait se rendre utile et agréable."

Soeur Sara Riel aurait pu rester au pays, c'est-à-dire à la Rivière Rouge. Sa santé fragile et délicate était un motif suffisant pour l'empêcher d'aller en mission. Mais elle a demandé elle-même le départ parce qu'elle "regardait sa famille comme un obstacle à sa perfection religieuse", rapportent les annales de sa communauté. A ce propos, M. Vien a une réflexion peut-être discutable: "Je vous laisse, dit-il, faire vous-mêmes le partage entre la vertu de renoncement, le jansénisme et le masochisme." Cette remarque du conférencier est chargée de sous-entendus qui nécessiteraient de plus amples détails, que les limites d'une conférence ne lui permettaient pas de donner. Il faudrait en dire autant de ces voix intérieures auxquelles Sara Riel fait allusion dans certaines de ses lettres.

Vue dans son ensemble, la conférence de M. Rossel Vien a été une des plus intéressantes que la Société Historique de St-Boniface ait offertes au public cette année.

Auditions JMC

Le samedi 9 mars est la date limite pour l'inscription aux Auditions JMC à St-Boniface.

Ces auditions qu'organise le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada éveillent beaucoup d'intérêt chez les professeurs de piano et leurs élèves. Cette année encore, les auditions ne seront ouvertes qu'aux pianistes, répartis en huit classes selon l'âge et le degré de formation musicale. Il est peut-être bon de noter qu'il n'est pas nécessaire d'être membre des JMC pour s'inscrire. Les règlements appliqués sont ceux de tous les concours et festivals JMC. Ils ont été conçus de façon à assurer le maximum d'efficacité, d'impartialité et d'intérêt pour les participants et pour les auditeurs.

Le public sera admis à ces auditions ainsi qu'à la proclamation des prix, dont le principal est une bourse de séjour au Camp Musical des Jeunesses Musicales du Canada au Mont Orford au Québec.

Les auditions auront lieu à St-Boniface le 27 avril, et les inscriptions ne pourront être acceptées après le 9 mars.

On peut obtenir des renseignements ou se procurer les règlements, la liste des morceaux imposés et des bulletins d'inscription en s'adressant à: Auditions JMC, 234, rue La Vérendrye, St-Boniface, ou en téléphonant à 247-2547.

Comment perdre la confiance des autres... sans la perdre!

Tragi-comédie en trois actes jouée du 19 février 1968 au ? ? ? sur la scène nationale de la Colline Parlementaire, Ottawa, Canada.

Distribution: 166 députés présents; 98 absents.

Scénario: Débats de la Chambre des Communes, no 127.

☆ ☆ ☆

Premier acte

Le 19 février 1968

(Il est 5 h. 40 du soir. On discute depuis 3 h. de l'après-midi. M. Gilles Grégoire vient de prendre la parole en français.)

M. Grégoire: Si le peuple est heureux d'une augmentation de 5 pour cent rendons-le joyeux en augmentant l'impôt de 15 à 20 pour cent. Je n'ai jamais entendu un seul individu dire qu'il était heureux de voir ses taxes augmenter, comme le mentionnait tout à l'heure l'honorable ministre du Revenu national. J'aimerais le voir s'adresser au peuple et lui dire: "Soyez heureux, nous augmentons vos impôts". Quand a-t-on vu les contribuables être heureux, parce que le gouvernement augmentait l'impôt?

(Après un monologue d'une dizaine de minutes, M. Grégoire conclut:)

M. Grégoire: Je veux me joindre à ceux qui m'ont précédé pour protester, et, qu'on ne vienne pas nous dire que nous traversons une période d'expansion, alors que nous connaissons une expansion du chômage. Il faudrait prendre des mesures visant à aider le peuple et à relancer le développement économique, plutôt que de prendre des mesures qui nuisent au peuple, qui engendrent la misère, la pauvreté et le chômage, comme le gouvernement le fait actuellement.

(Traduction)

Des voix: Le vote.

M. le président: Le comité est-il prêt à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. le président: Le vote porte sur l'article 5. L'article 5 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Des voix: Non.

M. le président: Que ceux qui sont en faveur de l'article 5 veuillent bien se lever.

Pendant le vote:

M. MacInnis: Vous ne pouvez pas voter, vous venez tout juste d'entrer.

Après le vote:

(L'article est adopté par 65 voix contre 62.)

M. le président: Je déclare l'article 5 adopté.

(L'article est adopté.)

— (5 h. 50 p.m.)

L'article 6 est-il adopté?

M. MacInnis: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Il est généralement admis qu'une fois que la présidence a mis une question aux voix aucun député n'est autorisé à entrer dans la salle. Or, c'est ce qui s'est produit de l'autre côté. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est entré après que la présidence eut annoncé la mise aux voix et un autre député de la banquette du fond a fait la même chose.

(Exclamations)

M. le président: A l'ordre.

(Français)

M. Grégoire: Monsieur le président, sur le même rappel au Règlement...

(Traduction)

M. le président: A l'ordre.

(Français)

M. Grégoire: Monsieur le président, sur le même rappel au Règlement.

L'honorable député de Mercier (M. Boulanger) est resté debout, alors que ses collègues de la même rangée s'étaient assis, dans le but d'être compté avec ceux de la quatrième rangée.

Monsieur le président, je prétends que l'honorable député de Mercier est resté debout pour voter deux fois.

(Traduction)

M. le président: Le député voudrait-il reprendre son siège?

Des voix: Recomptage.

(Français)

M. Boulanger: Monsieur le président, je pose la question de privilège.

A certains moments, j'ai pensé que l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) avait un peu de dignité, de sérieux, et de respect pour ses collègues. Mais m'accuser d'une certaine chose, comme il vient de le faire, c'est indigne, ignoble et mensonger.

(Traduction)

M. le président: A l'ordre. L'article 6 est-il adopté?

M. MacInnis: Monsieur le président, le Règlement a été invoqué et deux députés vous ont signalé que certains sont arrivés à la Chambre après que le vote eut été annoncé. J'ai dit notamment que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social était l'un d'eux. Le député de Lapointe en a nommé d'autres. Les choses ne sont pas censées se passer ainsi.

M. Orange: J'invoque le Règlement, monsieur le président. La vue du député de Cap-Breton-Sud doit baisser, car le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est assis à mes côtés depuis dix minutes, essayant de me convaincre de quelque chose qui ne relève pas de la Chambre.

Une voix: Je me demande quoi.

M. MacInnis: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Un député vient de vous faire remarquer que ma vue était peut-être faible. Puis-je à mon tour vous faire remarquer que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être ne souffre certainement d'aucun défaut de l'ouïe et qu'il est, je pense, en mesure de parler en son propre nom. S'il avait été ici au moment de la mise aux voix, il aurait été le premier à se lever pour prendre sa propre défense. Le ministre a dû s'absenter et il s'est probablement laissé retenir en chemin.

M. le président: A l'ordre, je vous prie.

Deuxième acte

Le 19 février 1968

(La séance vient de reprendre à 8 h. du soir. Les absents sont toujours aussi nombreux. La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Tardif, reprend l'étude du bill no C-193 présenté par l'honorable M. Sharp et tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu.)

M. Cameron: Monsieur le président, contrairement à la plupart des arguments du ministre, celui-ci est tout à fait persuasif, à mon avis, et si le comité le permet, je vais retirer mon amendement.

M. le vice-président suppléant: Le comité autorise-t-il le député à retirer l'amendement?

Des voix: D'accord.

(L'amendement est retiré.)

L'article est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill.

M. l'Orateur suppléant: Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois? De l'assentiment de la Chambre, maintenant?

Des voix: De l'assentiment de la Chambre, dès maintenant.

Des voix: A la prochaine séance.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable M. Sharp, appuyé par l'honorable M. Benson, propose que le bill no C-193, loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu pour la troisième fois et effectivement adopté.

— (8 h. 10 p.m.)

L'hon. M. Starr: Faites l'appel nominal, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Sharp: Je pense que l'honorable représentant n'a pas saisi.

L'hon. M. Starr: Règlement, je vous prie. Monsieur l'Orateur, je vous prie de faire l'appel nominal.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable représentant adresse-t-il ses remarques à la présidence?

L'hon. M. Starr: Votre Honneur a déclaré que nous étions à l'étape de la troisième lecture et nous voudrions que vous procédiez à l'appel nominal. Je voudrais que le greffier s'assoie.

M. l'Orateur suppléant: Dois-je mettre la motion aux voix, ainsi que l'a proposé le ministre des Finances?

L'hon. M. Starr: C'est cela. Oui.

L'hon. M. Robichaud: Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Starr: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Votre Honneur a déclaré que nous en étions à la troisième lecture et nous avons demandé que vous fassiez l'appel nominal. Procédons maintenant, et ne reculons pas.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. J'ai mis aux voix la motion du ministre des Finances proposant la troisième lecture.

Une voix: Mais elle n'a pas été appuyée.

(Exclamations)

L'hon. M. MacEachen: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Techniquement, le ministre des Finances n'a pas proposé la troisième lecture du bill, et la motion n'a pas été appuyée.

Une voix: Elle l'a été.

L'hon. M. MacEachen: Je vous ferai respectueusement observer qu'elle n'a pas été appuyée.

L'hon. M. Starr: Que tente de faire le ministre?

L'hon. M. Sharp: Rien.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Finances ne veut-il plus que le bill soit lu pour la troisième fois?

Une voix: A la prochaine séance de la Chambre.

L'hon. M. Sharp: Non, non.

Des voix: Quelle honte.

L'hon. M. Churchill: A propos du Règlement, monsieur l'Orateur. Vous avez demandé à la Chambre si le bill sera lu pour la troisième fois maintenant, et la Chambre a répondu oui. Ceci place la question dans la catégorie où Votre Honneur doit présenter la motion et vous alliez le faire. Il s'ensuit automatiquement que le ministre des Finances, qui a proposé le bill, a demandé ou a proposé la troisième lecture et je ne vois pas comment il peut y avoir rétractation.

Votre Honneur a précisément demandé à la Chambre si le bill devait être lu pour la troisième fois, et la Chambre a dit oui. Votre Honneur devrait suivre les instructions de la Chambre. L'Orateur exécute toujours les instructions de la Chambre; c'est l'usage. Votre Honneur sait ce que la Chambre lui a ordonné de faire et nous devrions passer à la troisième lecture.

L'hon. M. Robichaud: Monsieur l'Orateur, j'étais assis à côté du ministre des Finances ... (Exclamations)... et lorsque vous avez dit que le ministre des Finances proposait la troisième lecture du bill, le ministre des Finances, de son siège à la Chambre a dit non.

L'hon. M. Starr: Le ministre se trompe sûrement, car les choses ne se sont pas passées ainsi.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas d'objection à la troisième lecture. Je n'ai pas présenté la motion et si Votre Honneur s'est mépris, je le regrette. J'essayais de capter votre regard. Si la Chambre le désire, je suis parfaitement d'accord sur la troisième lecture.

L'hon. M. Starr: Alors pourquoi le ministre essaie-t-il de bloquer le Parlement?

M. l'Orateur suppléant: Peut-être la Chambre m'accordera-t-elle le temps de mettre les choses au point. Quand j'ai demandé si la Chambre consentait à la troisième lecture, j'ai cru qu'il n'y avait aucune objection.

L'hon. M. Starr: En effet.

M. l'Orateur suppléant: J'ai alors proposé de mettre la motion aux voix. Entre-temps, on a soulevé une objection quant à la troisième lecture. S'il y a eu objection, je présente mes excuses, car je ne l'ai pas entendue.

L'hon. M. Starr: Plaît-il à votre Honneur de faire l'appel nominal?

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à la mise aux voix de la motion tendant à la troisième lecture?

L'hon. M. Starr: Oui.

L'hon. M. Sharp propose la troisième lecture du bill.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à adopter ladite motion?

Une voix: Sur division.

L'hon. M. Starr: Non, non, monsieur l'Orateur. Qu'on veuille bien faire l'appel nominal.

M. l'Orateur suppléant: Que ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant: Que ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: A mon avis, les "non" l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés.

M. l'Orateur suppléant: Convoquez les députés. (La cloche se met à sonner.)

(La motion de l'honorable M. Sharp, mise aux voix, est rejetée.)

— (8 h. 20 p.m.)

Ont voté pour: MM. Andras, Badanai, Basford, Batten, Béchard, Benson, Berger, Blouin, Boulanger, Cadieux, Cantin, Caron, Cashin, Chatwood, Chrétien, Clermont, Côté (Longueuil), Drury, Dubé, Duquet, Emard, Gordon, Goyer, Granger, Gray, Guay, Habel, Haidasz, Harley, Hellyer, Honey, Hopkins, Hymmen, Isabelle, Laing, LaMarsh (Mlle), Langlois (Chicoutimi), Laniel, Leblanc (Laurier), Legault, Lind, Loiselle, Macdonald (Rosedale), MacEachen, Mackasey, McIlraith, McLean (Charlotte), McNulty, Marchand, Matheson, Matte, Munro, Neveu, Nixon, Noël, O'Keefe, Olson, Orange, Ouellet, Pelletier, Pennell, Pépin, Pilon, Prud'homme, Reid, Richard Robichaud, Roxburg, Ryan, Sauvé, Sharp, Stanbury, Stewart, Tardif, Teillet, Thomas (Maisonneuve-Rosemont), Tolmie, Tremblay, Trudeau, Watson (Châteauguay - Huntingdon-Laprairie), Whelan, Winters — 82.

Ont voté contre: MM. Aikenbrack, Asselin (Charlevoix), Baldwin, Barnett, Bell (Carleton), Bower, Brewin, Cameron (Nanaimo - Cowichan - Les Iles), Cantelon, Chatterton, Churchill, Clancy, Coates, Code, Crouse, Danforth, Diefenbaker, Dionne, Douglas, Fairweather, Fane, Flemming, Forbes, Fulton, Gauthier, Germa, Gilbert, Godin, Grégoire, Grills, Gundlock, Hales, Hamilton, Harkness, Hees, Herridge, Howard, Irvine, Kindt, Knowles, Korchinski, Lambert, Laprise, Leboe, Lewis, MacDonald (Prince), MacEwan, MacInnis,

(Suite à la septième page)

Le lundi soir à 8 heures, CBWFT met à l'affiche un nouveau téléroman intitulé "Le Paradis Terrestre" et signé Réginald Boisvert. Les comédiens sont: Gisèle Dufour, Nicole Filion, Pierre Boucher, Jean Lajeunesse, Gisèle Schmidt, Gérard Poirier et Jean Doyon.

Il y a cinquante ans mourait Debussy

Ce n'est assurément pas dans une famille musicienne qu'est né Achille Claude Debussy à Saint-Germain-en-Laye, en 1862. Son père exerce des métiers variés, qui vont du courtage à l'engagement militaire. C'est un être séduisant et assez aventureux, comme le prouvent sa rébellion et son emprisonnement pendant la Commune, et qui laissera son épouse et son fils dans une situation critique. La mère de Debussy, femme courageuse et énergique, fera face à ces difficultés et à d'autres encore. Les parents ont pour leur fils des rêves d'ambition que celui-ci décevra toujours, car les succès officiels seront ceux que Debussy obtiendra le plus difficilement. Sa marraine, Clémentine Debussy, l'a d'abord mis sur le chemin de la musique en lui faisant donner quelques leçons; puis c'est Mme Mauté, la mythomane belle-mère de Verlaine, qui l'initie suffisamment pour que le jeune Claude entre au Conservatoire de Paris en 1872. Solfège, piano, harmonie . . . l'entente est difficile entre les professeurs et ce jeune anarchiste. Il en ira de même avec Ernest Guiraud, qui saura pourtant encourager son élève à quelques concessions afin de ne pas effaroucher le jury; ce dernier décernera, en 1884, le prix de Rome à "l'Enfant prodigue".

Quelques années plus tard, la vie de Debussy se partage entre les salons, les séductions du symbolisme, les amis (Chausson, Dukas, Pierre Louys) et sa maîtresse Gabrielle Dupont. Il se sent plus à l'aise au Chat-Noir et dans les spectacles populaires. La pauvreté et les travaux mercenaires complètent le tableau de cette existence double, qui façonne bien le Debussy de toujours. 1893 est une année très importante: première audition de "la Demoiselle élue", qui attire sur lui l'attention, découverte du "Pelléas et Mélisande" de Maeterlinck; après un temps de réflexion, Debussy commence à s'intéresser au sujet. A la fin de l'année, le "Quatuor à cordes" remporte un grand succès à la Société nationale. Même accueil est fait un an plus tard au "Prélude à l'après-midi d'une faune". Debussy travaille surtout à "Pelléas", dont il a achevé la première version en 1895, mais il n'y a pas d'espoir de faire représenter l'ouvrage. En 1899, il se marie une première fois; cette tentative de fixer un homme sensuel et passionné le ramènera très tôt à la solitude angoissée, aux dépressions, que ni le succès ni l'amour ne parviendront à chasser jusqu'à sa mort. Les "Chansons de Bilitis" et les "Nocturnes" sont donnés avec succès en 1900. Son ami Messager obtient l'Opéra-Comique pour "Pelléas" et, le 30 avril 1902, c'est la célèbre bataille autour du chef-d'oeuvre. Trois ans plus tard, "la Mer" déroute jusqu'aux partisans de "Pelléas"; la dernière manière de Debussy s'annonce. L'artiste a mûri dans les souffrances, les désillusions. Les oeuvres pour piano, pour orchestre, les mélodies de cette époque marquent un approfondissement, un détachement aussi, qui annoncent les derniers et les plus grands chefs-d'oeuvre arrachés à la maladie: "le Martyre de saint Sébastien", les "Trois Sonates", "Jeux", les "Etudes pour piano", "En blanc et noir".

(Extrait du tome 2 de l'ouvrage Larousse "La Musique, les hommes, les instruments, les oeuvres".)

On verse près d'un quart de million de dollars en salaires chaque semaine aux quelque 1,700 employés à l'heure de la General Motors à Sainte-Thérèse-Ouest, soit près de un million par mois.

Au poste CBWFT

JEUDI 29 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Film: "Docteur Laennec" (Français 1949).
10.30—Court métrage: "Sur les traces de nos explorateurs"

VENDREDI 1er MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: (C) "Les fanfares de la gloire" (Anglais 1960). Comédie dramatique de Ronald Neame, avec Alec Guiness, John Mills et Suzanneh York. Dans un vieux château d'Ecosse, un régiment de Highlanders est cantonné. Le colonel du régiment, au lieu d'imposer une dure discipline à ses hommes, préfère boire du whisky et danser de vieilles danses écossaises. Un jour il apprend qu'un nouveau colonel va lui succéder à la tête du régiment. Celui-ci entend faire cesser les fantaisies de ses prédécesseurs. La discipline se resserre.
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Les Possédées" (Franco-Italien 1955). Drame psychologique de Charles Brabant, avec Madeleine Robinson, Raf Vallone et Magali Noël. Dans un coin retiré d'Italie, vivent trois femmes. Arrive un homme qui réussit à entrer dans leurs bonnes grâces et obtient de rester à la ferme, où il mène bientôt une vie oisive. Un jour il descend au fond d'un puits. Les trois femmes retirent l'échelle.

SAMEDI 2 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Golf (C)
10.15—Coin de France (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "La tête d'un homme" (Français 1933). Drame policier de Jean Duvivier, avec Harry Baur et Gina Manès. Le commissaire Maigret poursuit jusqu'à son dernier retranchement le véritable meurtrier d'une vieille dame.

DIMANCHE 3 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Le Grand Nord (C)
11.00—D'Hier à demain (C)

LUNDI 4 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Dossiers (C)
11.00—Cinéma: "Cette étrange tendresse" (Argentin). Film policier de Daniel Tynayre, avec Joe Cibrian et Ernesto Bianco. Un écrivain de théâtre recherche son protégé disparu, qu'il héberge dans sa luxueuse demeure. Le jeune homme s'est amouraché d'une danseuse de cabaret à qui l'auteur voulait confier un rôle dans une de ses pièces.

MARDI 5 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Les Fraises sauvages" (Suédois 1957). Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman, avec Sjostrom. Cruelle méditation d'un vieillard sur sa longue existence, qui le conduit à rejeter son égoïsme, sa dureté, pour tenter de prouver à son entourage qu'il est capable d'affection et de tendresse.

MERCREDI 6 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Les joueurs". Film de Claude Barma, avec Jacques Morel, Alexandre Rignault, Louis de Funès et Pierre Gallon. Les joies, les voluptés et les déboires d'un tricheur dupé par ceux qu'il comptait voler.
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Cours universitaires
11.30—Sauve qui peut (C)

Au poste CBWFT

Au bout de mon âge

Gilles Vigneault revient d'une tournée en France où il est allé crier la vie, ses pleurs, ses joies, le vent qui souffle ou le soleil qui tape. Il sera le prochain invité de la nouvelle série **Au bout de mon âge**, télévisée le dimanche 3 mars, à 4 h. 30.

Cours de médecine

Une autre émission de la série **Médecine d'aujourd'hui** sera télévisée le mercredi 6 mars, à 11 h. On traitera cette fois des urgences respiratoires chez l'enfant. Cette émission sera abondamment illustrée par des films, des ciné-radiologies et des chichés radiologiques. On verra, par exemple, un film tourné au Montreal Children's Hospital sur les différents appareils dont se servent les pédiatres, tels qu'incubateurs portatifs et moniteurs qui servent à prendre l'électro-cardiogramme chez le nouveau-né. Les téléspectateurs verront également comment se fait l'analyse du sang chez le nouveau-né

Concours 28 jours

C'est cette semaine que les téléspectateurs pourront être témoins des heureux gagnants du **Concours 28 jours.** Les noms des gagnants seront proclamés: à l'émission **Le Club des Jnobs** le lundi 4 mars, à 6 h. 50, pour la catégorie interprètes; à l'émission **Les Copains d'abord** le mercredi 6 mars, à 6 h. 55, en ce qui concerne les catégories photos et bandes dessinées; à l'émission **Quand passe la chanson** le jeudi 7 mars, à la même heure, en ce qui a trait à la catégorie auteurs-interprètes. On sait que les 10 grands lauréats du concours partiront pour la Martinique en avril prochain. Leur guide: un grand ami des jeunes et de la Martinique, le Père Ambroise.

Théâtre Alcan

La quatrième **Soirée au théâtre Alcan** de la saison sera présentée le dimanche 3 mars, à 8 h., à l'affiche des **Beaux Dimanches.** Vous verrez la désopilante comédie d'André Roussin, **Lorsque l'enfant paraît.** En vedette: Janine Sutto, François Rozet, Jean Dalmain et Marjolaine Hébert.

Ingmar Bergman

Bergman déclare à qui veut l'entendre: "Notre travail commence avec le visage humain. Le meilleur moyen d'expression que l'acteur a à sa disposition est son regard".

Ce voyage à la Proust que sont **Les Fraises sauvages,** (Ciné-club du 5 mars, à 11 h.) à la recherche non seulement du temps perdu mais d'un bonheur "trahi", s'établit aussi bien au niveau d'un chassé-croisé de regards que d'un déplacement dans l'espace. Tout s'ordonne autour d'une tentative d'introspection d'I. Borg, angoissé depuis un cauchemar morbide qu'il fit lors d'une récente nuit de juin.

Il se découvre un mort-vivant, au sein d'une famille de morts-vivants, écrasé de solitude et déserté des siens. Ses nombreuses années d'égoïsme, camouflées par sa philantropie hypocrite, n'avaient pour but que de renforcer sa réussite sociale, piètre compensation à l'échec affectif de sa jeunesse. A se trop questionner sur la vie, Isak en oublia de vivre et gâta la vie des autres.

Quant au thème des fraises sauvages, il développe avec une ampleur poétique exceptionnelle la conception bergmanienne d'un humanisme moderne. Dans ce film-ci la splendeur solaire, expression concrète de la plénitude du bonheur, se voit multipliée à l'infini par la dominante blancheur des costumes et des objets. Ces images de lumière chaude et éphémère veulent chanter un paradis possible, sans cesse à reconquérir.

Isak Brog a fini par comprendre que le chemin du bonheur passait par l'amour d'autrui. Le film se termine sur un gros plan du docteur, apaisé, réconcilié avec lui-même et les autres, accordé à un monde lumineux et calme qu'il vient d'entrevoir dans une image de rêve. Bergman ne se fait pas d'illusion sur la fragilité de l'amour humain, mais pense que le "Et nunc" peut atteindre à une plénitude d'éternité.

Rainbow Stage établit un record au guichet et en assistance

Les membres du bureau de direction de Rainbow Stage sont fiers d'annoncer que les 35 représentations données au cours de la saison de 1967 ont rapporté la somme de $116,000 et que 70,377 personnes ont payé leur entrée au seul théâtre en plein air du Canada.

Un record fut aussi établi quant au nombre de participants locaux. Dans la seule production d'"Oliver", par exemple, on comptait 339 personnes (comédiens, musiciens, apprentis, aides bénévoles, huissiers, dessinateurs, etc.) dont 7 seulement venaient d'ailleurs. "Sound of Music" comptait 336 personnes dont 328 étaient de Winnipeg ou de la région. 34 enfants participèrent à ces oeuvres.

C'est grâce au bon choix des pièces, à leur excellente exécution, surtout par des artistes locaux, et au prix modéré des billets que les résultats ont été plus que satisfaisants. La température a aussi coopéré!

On espère continuer cette politique avec l'appui financier du gouvernement du Manitoba, de la Corporation du Grand Winnipeg, de compagnies et d'individus, et on espère faire encore mieux la saison prochaine.

Alouette de Prairie

Mon cher ami,

En regagnant La Perrière j'ai eu le plaisir de recevoir l'"Alouette de Prairie".

En lisant votre livre si attachant, j'ai pu me retrouver dans tous ces coins d'une région qui m'a toujours enchanté et à laquelle j'ai pensé bien souvent.

Grâce à vous il m'a semblé que je n'avais pas quitté une région aussi sympathique et attachante. Lorsque l'année prochaine nous ramènera au Canada, j'aurai grand plaisir à vous retrouver et de reparler avec vous de tous ces paysages que vous avez si bien dépeints.

Encore merci, et croyez, cher ami, à mon meilleur souvenir.

Serge de Fleury,
La Perrière,
Saint-Cyr en Bourg.

(Le 18 février 1968)

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"
de
7 h.15 à 7 h.25 p.m.
du lundi au samedi

Le Père Paul Hamel, S.J.,
invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage**,
des témoins du monde chrétien.

Lundi 4 mars — **Jean-Jacques Larivière**
"Les remous sociologiques chez nous et la foi des jeunes"

Mardi 5 mars — **Yvon Soucy**
"J'ai vu la foi en veilleuse même en U.R.S.S."

Mercredi 6 mars — **Paul Dostaler**
"Pourquoi un nouveau catéchisme d'adulte: 'Les lumières de la foi'"

Jeudi 7 mars — **Madeleine Morin**
"Comment s'engager vraiment dans cette année de foi"

Vendredi 8 mars — **Michel Laurin**
"Quand des jeunes décident de repenser leur foi"

Samedi 9 mars — **Jean-Jacques Larivière**
"La déchirure progressive entre le sacré et le profane"



Françoise Lemieux, qui anime l'émission "Age tendre" présentée tous les vendredis à 7 h. 30, à l'antenne de CBWFT.

Des convictions sincères et le désir ardent de les faire partager à d'autres peuvent s'allier au respect le plus absolu pour toute conscience et toute conviction. — Elisabeth Leseur

Activités culturelles

Théâtre

Au Manitoba Theatre Centre, la deuxième représentation pour enfants sera donnée. Les pièces sont: "The Dandy Lion", "The Oldest Bareback Rider in the World" et "Dalton the Daring". Les heures sont: samedi, 9 mars, à 11 h. 30 et 1 h. 30 et le dimanche 10, à 1 h. 30 et à 3 h. 30. Cette production est pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Les billets sont en vente au Attraction ticket office seulement.

On présentera au Manitoba Theatre Centre, du 6 au 23 mars, une des comédies les plus amusantes offertes sur Broadway depuis quelques années. Il s'agit de "A Thousand Clowns". Les vedettes seront James Broderick et Lauri Peters, tous deux de New York. M. Broderick est connu à Winnipeg pour son rôle dans "Luv" l'année dernière et aussi pour ses interprétations de "Brenner" à la télévision et dans des productions de Walt Disney. Mlle Peters parut sur Broadway comme membre de la troupe qui interpréta pour la première fois "The Sound of Music" et sera la vedette féminine pour la saison prochaine du "Tyrone Guthrie Theatre", à Minneapolis.

Le rôle du jeune garçon, dont la pièce raconte l'histoire sera interprété par un acteur professionnel âgé de onze ans, Darel Glaser, qui vient de signer un contrat pour jouer "Oliver" pendant treize semaines au Japon.

Le directeur sera Louis Criss, directeur artistique résident du "Alley Theatre", de Houston, Texas.

Musique

Le Men's Music Club vient d'annoncer la nomination de six juges éminents pour son Festival de Musique du Jubilé d'or qui aura lieu du 4 au 18 mars. Pour son 50e anniversaire, le comité d'organisation fait venir Joseph Cooper, Trevor Anthony, John Poole et Maurice Miles, de Grande-Bretagne, et deux Canadiens, Leo Aquino et Mme Mossie Hancock.

Plus de 25,000 hommes, femmes et enfants participeront aux 396 classes du Jubilé d'or et compteront des candidats venant de quatre provinces, trois états, et d'endroits aussi éloignés que l'île de Vancouver, l'Alberta et le Nebraska. Les programmes sont en ventes à tous les magasins de musique du Grand Winnipeg.

Le Festival qui débuta le 13 mai 1919, célébrera officiellement son 50e anniversaire le lundi 4 mars.

Films

M. Paul Morton, président des théâtres Odeon-Morton, vient d'annoncer un Festival du film pour enfants, qui commencera le samedi 9 mars à trois des théâtres de la compagnie: le Park, le Kings et le Hyland. Il se poursuivra pendant neuf samedis consécutifs à chaque théâtre. On présentera un film chaque samedi matin à 10 h., et chacun des neuf films sera présenté à chaque théâtre.

M. Morton a déclaré que sa compagnie était consciente du besoin d'offrir de tels films aux enfants et que, finalement elle avait pu les faire venir à Winnipeg.

Ces films furent préparés pour "The Children's Film Foundation of England" spécialement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et sont intéressants et instructifs.

Sts-Martyrs-Canadiens

Changements à l'école Lacerte

Le 18 février, environ 65 personnes se sont rendues à la salle paroissiale pour se renseigner sur les changements qui se feront prochainement à l'école Lacerte. Pour répondre aux questions des parents concernés, on avait invité M. Origène Fillion, assistant-surintendant de la Division scolaire, M. Paul Marion, président de la Commission scolaire de St-Boniface, et M. Gilles Guyot, membre de la Commission scolaire. Le modérateur était M. Maxime Desaulniers. On apprit que dès septembre prochain, les élèves des 7e et 8e années reviendront à l'école Lacerte où ils jouiront de presque tous les privilèges qu'ils avaient à l'école Béliveau et où ils se trouveront dans un milieu d'ambiance et d'atmosphère françaises.

Furent élus à l'exécutif pour un terme de 2 ans: Mme Marcel Dumaine, MM. Jacques Molicard et Hubert Philippot, M. Arthur d'Eschambault, Mmes Roland Garand et Roger Vadeboncoeur et M. Robert Trudel en font aussi partie.

Parties de cartes

La partie de cartes organisée par le Comité protecteur des Guides a été un succès inespéré. Les organisatrices remercient toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Le dimanche soir 3 mars, à 8 h., aura lieu la première d'une série de quatre parties de cartes organisée par les hommes de la paroisse. Tous sont bienvenus.

L.F.C.

Le mardi soir 20 février, M. Roland Marcoux, animateur social, est venu aider les membres de la Ligue des Femmes Catholiques à regarder ensemble la situation locale. La participation générale des membres a permis de découvrir des problèmes assez variés que la Ligue aimerait attaquer. Aux membres maintenant de trouver des solutions à ces problèmes et de se former des objectifs. Espérons que cette participation active que les membres ont tant appréciée se continue dans leurs réunions mensuelles.

Nouveau syndic

Félicitations à M. Maxime Désaulniers, élu syndic pour un terme de trois ans. Il remplace M. Louis Marius. Les deux autres syndics sont MM. Fernando Sanche et Gilles Guyot.

Une jeune Canadienne française relève un défi et est acclamhe au "Theatre Across the Street"

Les critiques dramatiques des deux grands quotidiens de Winnipeg se sont accordés pour faire l'éloge de Micheline Herbart, qui jouait en anglais pour la première fois, dans une pièce de Cocteau "The Human Voice" au Theatre across the Street, la semaine dernière. M. Christopher Dafoe, du Free Press, a dit que pour lui "le clou de la soirée" avait été la magnifique interprétation par Micheline Herbart, du rôle solo de la femme délaissée chancelante au bord du gouffre du désespoir. Deux autres pièces étaient aussi au programme.

Au cours d'une interview dans son coquet appartement du Parc Windsor, cette jeune comédienne canadienne-française a révélé qu'elle adore relever des défis et que c'est en le faisant à chaque occasion qu'elle a avancé sa carrière. Née à Montréal de parents comédiens professionnels, elle fit très tôt ses débuts sur la scène et est chanteuse et danseuse aussi bien que comédienne. Elle est blonde, petite et a de magnifiques yeux bruns très expressifs. Son sourire est accueillant et son abord facile.

Les Manitobains ne sont pas sans connaître et sa voix et son visage, car elle a fait du théâtre à la radio et à la télévision aux réseaux de Radio-Canada: "Le mors au dents", une fois par semaine pendant un an et dans le roman hebdomadaire "Le Pain du Jour" pendant 3 ans (télévision). A la radio elle tint des rôles dans nombre de programmes dont "Joie de Vivre", "On ne badine pas avec l'amour", l' "Ecole des femmes" de Molière, etc. Au théâtre elle parut dans "Antigone", "Le Roman d'une orpheline", "Les Fourberies de Scapin", "Les trois soeurs", etc. Micheline a aussi tourné deux films et deux documentaires: "Les Enfants Jobidon", "La folle ou les dieux de carton", "Les Indiens" et "Les Enfants du Canada".

Comme chanteuse elle passa aux programmes télévisés "Music Hall", "Jeunesse Oblige", "Bras-dessus-bras-dessous" et à la radio "Chez Miville". Pendant l'Expo 67, au pavillon des compagnies des Pâtes et papiers canadiens, elle participa à 8 représentations par jour pendant 6 mois.

Jusqu'à maintenant cette artiste n'a travaillé qu'en français, "ne parlant pas un traître mot d'anglais" avant son arrivée à Winnipeg en octobre dernier.

Micheline Herbart est Mme Richard Denison dans la vie privée. Son mari bilingue est directeur technique au Manitoba Theatre Center. Ils sont les parents de deux jeunes enfants.



Micheline Herbart

Quoiqu'elle désire continuer à faire du théâtre à Montréal de temps à autre, maintenant qu'elle est lancée sur la scène manitobaine, qui sait si nous ne la verrons pas sur celle du MTC ou encore, à Rainbow Stage au cours de l'été où elle aurait vraiment l'occasion de faire valoir ses nombreux talents.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Club Belge No 2	6-0
Western Paint	6-0
Club Belge No 1	3½-2½
CKSB	3-3
Marion	3-3
The Blues	3-3
Chez Huot	3-3
Twin Cities Painting	2½-3½
Can. de Naissance	2-4
Cercle Ouvrier	2-4
Medo-Land	1-5
Seals	1-5

Haute Partie: G. Van Walleghem, 218. **Hautes 3 Parties:** Raymond Roy, 572.

Haute Partie: Western Paint, 886. **Hautes 3 Parties:** Western Paint, 2602.

TRIBUNE LIBRE

Beau geste

Toutes familles un jour ou l'autre se voient plongées dans un deuil profond. Mais toutes ne trouvent pas le même réconfort venant des groupes auxquels elles appartiennent.

La semaine dernière, Mme Alexandre Rowan, du 172, boulevard Dollard, perdait son mari malade depuis plus de deux ans déjà. Pendant que l'inhumation se faisait au cimetière de Green Acres, les dévouées Filles d'Isabelle de St-Boniface se rendirent à la demeure de Mme A. Rowan et y préparèrent un repas "style buffet" qu'elles servirent aux membres de la famille. Le bon breuvage chaud fut très apprécié de chacun qui était plus ou moins transi par le froid, et qui surtout frissonnait à la pensée qu'il venait de dire adieu à un être cher. Cependant, la grande charité de ces dames et surtout leur sourire si bienveillant fut encore le plus précieux réconfort.

Félicitations à ce groupe si dévoué qui se donne sans compter dès qu'il y a du bien à faire! Puisse le Seigneur être Lui-même leur récompense. C'est le souhait que formule, pour chaque Fille d'Isabelle, chacun des membres de la famille éprouvée qui n'est pas prêt d'oublier ce geste fraternel et si sympathique.

Sr Thérèse Legal, S.G.M., St-Boniface, 21 février 1968.

Réunion de la L.F.C. de la paroisse-cathédrale

Sur l'invitation de la section de la Ligue des Femmes Catholiques de Transcona, quelques-uns de nos membres assistèrent à la réunion tenue le 14 février. Le thème de l'assemblée "Votre Rapport Madame" a mis au clair les divergences qui peuvent exister entre la préparation d'un rapport de présidente de comité, de procès-verbaux et des chroniques de journaux. Merci à cette section pour son dévouement dans la préparation de cette soirée.

A St-Jean-Baptiste, le 20 janvier, avait lieu un "seminar" au cours duquel il y eut discussions portant sur "Leadership, communication, relations humaines, rôle de la femme et éducation". Nous remercions M. Roland Marcoux, qui jouait le rôle d'animateur et informateur. Avec le rapport de cette réunion que fit notre présidente, Mme A. Dufault, espérons que ce seminar portera fruit dans la paroisse.

A notre réunion mensuelle du 13 février, il fut décidé que nous présenterons dans la paroisse un pageant mimé des "Echos du passé" à l'occasion du 150e anniversaire de notre ville. Nous espérons que tous les paroissiens assisteront à ce beau spectacle qui en vaudra certainement la peine. Cette pièce "Le Fil Cassé" est une oeuvre de Mme V. Morin, de la paroisse des Sts-Martyrs. Ce spectacle a été présenté à plusieurs reprises dans diverses paroisses durant l'année du Centenaire.

Un vin d'honneur sera organisé encore cette année durant le mois de mai. La responsable sera invitée à notre prochaine assemblée.

Après maintes autres discussions, Soeur Alice, S.N.J.M., conférencière invitée, nous donna rendez-vous à l'école Louis Riel. Elle rendit une très intéressante causerie sur l'alimentation, les vitamines et leur importance. Elle distribua des feuillets contenant toutes sortes de bons conseils et de bonnes idées pour une meilleure nutrition et une alimentation saine. Soeur Maria Prenovault, par la suite, nous présenta deux films sur ce sujet. Merci très sincère à ces deux religieuses dévouées.

Presse et publicité

Club social du Centre Culturel de St-Boniface

Le Club social du Centre Culturel de St-Boniface continue au rythme rapide décrété par la soirée d'ouverture. Georges Paquin, l'artiste invité de mercredi dernier, a subjugué l'assistance par sa voix mélodieuse et son répertoire bien choisi. Son succès a été si retentissant que la direction du club lui a demandé de paraître en récital.

Se souvenant de l'aide que les citoyens de St-Boniface lui ont apportée durant ses études en Europe, il a gracieusement offert ses services pour un récital au profit du club. Ce récital aura lieu le samedi 9 mars, à 8 h. 30 du soir, dans la salle académique du Centre Culturel. Les billets seront mis en vente sous peu, au prix de $1.00 chacun, à la Librairie Lumen, au poste CKSB et au Club social le 2 mars.

La soirée du 2 mars également promet d'être des plus intéressantes, alors que l'invitée sera la gentille chanteuse, Johanne Gosselin. Le Club ouvrira ses portes à 8 h. 30 et il y aura du plaisir pour tous.

Il faut remarquer que le 9 mars, étant donné le récital Georges Paquin, le Club ne sera ouvert qu'à partir de 10 h. ce soir-là.

Communiqué

La société General Motors du Canada possède 10 centres de formation au Canada. Dans ces centres, des instructeurs spécialement entraînés enseignent les plus récentes méthodes au personnel des services d'entretien des concessionnaires GM.

Chronique de l'A.G.C.P.M.

Dans le rapport annuel de la Caisse Populaire d'Hochelaga, le secrétaire-gérant, M. Paul Lacaille, traite d'un problème de grande actualité, qui existe à travers tout le pays, soit l'augmentation des taux d'intérêt. En voici quelques passages:

Que doit faire votre caisse populaire dans la surenchère actuelle des taux d'intérêts? Devons-nous entrer dans la course ou garder nos positions? Question d'extrême importance et pour la résoudre nous avons besoin d'éclairage.

Pourquoi sommes-nous associés dans une coopérative d'épargne et de crédit? Est-ce pour être de simples clients laissant à d'autres le soin de gérer leurs affaires ou bien sommes-nous unis les uns aux autres pour nous rendre mutuellement services?

Qu'arriverait-il dans le corps humain si une partie des membres voulait s'approprier tout l'afflux vital? L'exemple est mal choisi si on perçoit la caisse comme une institution faisant des affaires en vue d'un profit, mais il devrait nous faire réfléchir si nous acceptons d'être des membres s'unissant pour s'aider.

Supposons que nous donnions tête baissée dans cette course qu'elles en seront les répercussions sociales et économiques dans notre institution?

Conséquences économiques

Si vous examinez le partage des bénéfices, vous constaterez que vous avez reçu la plus grosse part en intérêt, boni et assurance sur votre épargne et votre capital social. Ce que nous avons porté à la réserve n'est que le strict minimum exigé par la loi des coopératives d'épargne et de crédit.

Si nous élevons les taux d'intérêts sur l'épargne nous serons alors forcés de hausser les taux d'intérêts sur les prêts. Dans votre caisse, l'épargne alimente le crédit, mais ce sont les intérêts perçus sur les prêts qui fournissent le gros des bénéfices. Serait-il juste de pénaliser les emprunteurs?

Dans le tourbillon actuel d'inflation, dans cette escalade du coût de la vie, nous pensons que nos taux d'intérêts sur les prêts sont suffisamment élevés.

Quant au dépôt à terme nous voulons être prudents. Si nous laissons la porte grande ouverte, nous pourrions avoir de lourdes charges à porter et c'est encore l'emprunteur qui en supporterait les frais.

Si vos dirigeants n'étaient que des financiers et vous de simples clients, nous n'aurions pas cet optique. Nous serions tenter de faire la chasse aux gros dépôts par des taux d'intérêts alléchants. Par voie de conséquence nous devrions alors chercher de gros emprunteurs ayant la capacité de payer un gros intérêt. Dans ce portrait il ne serait pas facile toutefois de reconnaître le visage de votre caisse populaire.

Conséquences sociales

Toutes les classes de la société sont présentes dans votre caisse: l'enfant, l'étudiant, la ménagère, le manoeuvre, l'ouvrier spécialisé, l'employé de bureau, le marchand, le professionnel, le rentier. C'est parce qu'elle est aussi représentative d'une communauté dans laquelle elle est enracinée qu'elle mérite son nom de populaire.

Au lieu de creuser un fossé entre les classes, elle fait le pont, elle équilibre les forces. Il est normal que le jeune ménage se serve davantage du crédit, que le rentier le fait.

Votre caisse se veut une entreprise économique solide, mais l'entreprise c'est l'instrument au service de la personne.

Pourquoi l'assemblée générale, les cours en économie familiale, un comité féminin, des recherches sur les besoins du milieu si votre caisse n'est qu'une affaire d'argent?

Dans ces temps difficiles où le progrès technique fait souvent perdre de vue les valeurs humaines, nous refusons d'entrer dans une concurrence nous exposant à fausser nos objectifs. Nous aimons mieux aller moins vite mais conserver cette solidarité entre les membres, c'est là qu'est l'âme de la caisse.

Ensemble!

(Journal du Mouvement Coopératif, numéro du 15 février 1968.)

Nous avons cru, vu la haute valeur humaine de ce rapport, qu'il intéresserait nos gérants du Manitoba.

Pour revenir à nos soirées éducatives, nous devrions nous rendre nombreux à celle du 14 mars au Centre Culturel de St-Boniface où l'Honorable Juge Alfred Monnin, traitera d'un sujet fort intéressant pour nos Caisses. L'animateur de la soirée d'avril sera M. Olivier Beaudette, gérant de la Caisse Populaire de St-Pierre. Nous vous donnerons plus de détails à la fin de mars.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba.

La chasse au champion Killy se termine chez les Bénédictins

NDLR: Jim Coleman a récemment été la "victime" d'une amusante aventure dans le cadre des Jeux de Grenoble. Il la raconte avec son style imagé. Les mots en caractère gras étaient en français dans son texte.

GRENOBLE — Parce qu'un rustre gendarme a mal compris mon accent français, pourtant "impeccable", je suis possiblement le seul parmi les quelque 3,000 rédacteurs et commentateurs sportifs réunis ici à ne pas avoir demandé et obtenu une entrevue du surhomme des pentes, le Français Jean-Claude Killy, après sa spectaculaire victoire dans la descente.

Sachant fort bien que Jean-Claude se moquerait de son opposition, j'avais décidé d'ignorer mes confrères qui m'invitaient à les suivre, à 8 h. du matin, à bord d'un des véhicules mis à la disposition de la presse. "Bonne chance, crétins", dis-je en riant. "Je vais déguster trois autres tasses de café, et je serai encore à temps pour rencontrer Killy après sa victoire."

Et tel que prévu, une heure plus tard, je sortais de la salle à manger du Centre de presse, et je claquais des doigts pour demander les services d'un conducteur de véhicule.

"**Speedez-moi to Chamrousse, Jack,**" ai-je dit en un langage que je croyais facile à comprendre. "**Allez vite. Je veux obtenir une entrevue du champion.**"

Il faut absolument que ce policier ait été un étranger qui ne comprenait pas le français bien tourné. Il s'est retourné vers moi et m'a demandé avec hésitation: "Chartreuse?". Puis, en jetant un coup d'oeil sur mon nez rouge, il a souri, beaucoup plus confiant, puis a dit: "Mais oui. Chartreuse!"

Ceci explique, mes chers enfants, pourquoi j'en suis venu à aller visiter une des plus célèbres distilleries de Chartreuse, au lieu de me retrouver à Chamrousse, où Jean-Claude gagnait une médaille d'or sur une des pentes d'un des plus célèbres centres de ski au monde. Et si vous visitez un jour la France, soyez certains que vous ne posez pas des questions à un policier stupide qui ne comprend pas le français.

Après un départ plutôt brutal où j'ai failli m'assommer, quand je suis revenu à moi, nous filions à 100 km-h. Et mon instinct m'a fait comprendre que nous roulions toujours au même niveau, au lieu de gravir les pentes qui mènent à Chamrousse, sise à 3,000 pieds plus haut.

"Hey, monsieur", dis-je. "**Je n'ai absolument pas l'intention de jouer au touriste. Je veux obtenir une entrevue du champion!**"

"**Oui, mais certainement**", m'a répondu le gendarme en criant, pour couvrir le bruit du moteur. Et de poursuivre en souriant: "**Le Champ, allez vite...**"

10 minutes plus tard, nous nous arrêtions (de façon tout aussi brutale qu'au départ), à la porte d'une impressionnante distillerie, surmontée d'une enseigne tout aussi impressionnante et portant le mot: Chartreuse.

Une fois calmé, je suis descendu de l'auto. Alors, mon conducteur s'est empressé de découvrir un gendarme local qui comprenait l'anglais.

"Mon collègue me dit que vous voulez obtenir une entrevue du Champion", m'a-t-il dit. "Je vais vous conduire à lui."

Totalement confus, j'ai suivi ce deuxième gendarme (que faire d'autre?) dans une petite rue vers une petite maison. Il en a ouvert la porte, puis m'indiquant du doigt un tout petit homme assis devant un foyer, aussi confus que moi incidemment, le gendarme me dit: "C'est lui, **le Champion** — Jacques Cochet."

"Avez-vous perdu la tête", criai-je à tue-tête. "Ce vieillard a au moins 110 ans, et il me donne l'impression d'un baril bien rempli. Je suis venu d'aussi loin que le Canada pour obtenir une entrevue du champion."

"Vous avez presque raison, **monsieur**", répondit le gendarme. "Jacques Cochet est âgé de 109 ans, et il est le champion buveur de chartreuse de toute la France."

Se tenant près du vieillard, le gendarme avait enlevé son képi avec révérence. "Jacques Cochet est le dégustateur officiel pour les moines de Chartreuse, qui distillent cette merveilleuse liqueur", poursuit-il avec assurance.

"Chaque jour, lorsque les moines distillent une nouvelle fournée, Jacques en boit un plein gallon, afin d'en vérifier le bouquet. Il se raidit au point qu'il ressemble à une planche de bois. Les moines doivent le ramener chez lui, et ils l'assoient dans cette position."

J'avais remarqué devant le foyer, cinq jeunes enfants. Le plus vieux ne devait pas avoir plus de sept ans. "Ces jeunes", dis-je en les voyant "doivent être les arrière-arrière-petits-fils de M. Cochet."

"Mais non, **monsieur**", m'a répondu le gendarme. "La chartreuse a remarquablement conservé M. Cochet. Ce sont ses propres enfants. Sa cinquième femme en attend un autre en avril."

En ressortant dans la rue, j'avais vraiment l'impression d'avoir rencontré un grand homme.

Aujourd'hui, chaque demoiselle européenne porte Jean-Claude Killy sur son coeur. Mais j'ignore s'il pourra se conserver aussi bien jusqu'à l'âge de 109 ans...

(La Presse, 13-2-68)

Parlons correctement

Après que

Le monde normal du verbe dans la proposition introduite par "après que" est l'indicatif. Ex.: "Une heure après qu'il fut parti, ses amis vinrent le chercher. L'attaque fut déclenchée après qu'un intense bombardement l'eut préparée.

Se rappeler

On se rappelle son passé. On se souvient "de" son passé. On dira: "Ce détail, je me le rappelle. Le détail que je me rappelle. Je ne me le rappelle plus".

Mappemonde

On ne confondra pas une "mappemonde", qui est une carte plate où deux cercles tangents représentent les deux hémisphères, avec un "globe terrestre".

Aréopage

On veillera à bien prononcer "aréopage", sans commettre le lapsus "aéropage". Le mot "aréopage", qui signifie "assemblée" (de gens importants ou doctes), a pour origine une locution grecque désignant la "colline d'Arès", où siégeait le Tribunal d'Athènes.

Risquer

Le verbe "risquer" signifie "tenter une action hardie; se lancer dans une entreprise dont le succès est incertain; s'exposer, ou exposer quelque chose de précieux à un danger". Ex.: "Il risque sa vie. Il risque tout. Il risque d'être condamné. Il risque un accident".

Par conséquent, on ne dira pas: "Le candidat risque de gagner mille francs", puisqu'il s'agit pour lui d'une heureuse issue et non d'un danger. On ne dira pas non plus: "Ces propositions risquent d'être très utiles". On dira plutôt: "Ce candidat peut gagner mille francs. Ces propositions peuvent être très utiles".

Autre erreur à ne pas commettre: confondre le mot "chance" et le mot "risque". On ne dira jamais: "Il n'y a pas le moindre risque de retrouver un survivant". C'est "chance" qu'il faut dire.

Posséder

Ce verbe est employé parfois de façon abusive: "C'est tout ce que nous possédons sur cette catastrophe". Il sera remplacé bien souvent de manière avantageuse par "avoir": "Ce sont toutes des nouvelles que nous avons. Il avait une intelligence très vive", au lieu de "Il possédait une intelligence très vive".

Valable

"Valable" signifie "qui a la valeur requise". On dira: "Voilà un argument valable", mais on évitera de dire: "Cette pièce de théâtre est tout à fait valable", dans le sens d'"excellente". On ne dira pas non plus: "C'est un auteur valable". L'abus de cet adjectif — surtout s'il est prononcé avec emphase — est une marque de snobisme.

Prononciation de "un" et de "in"

On observe une tendance, dans certaines régions de France et notamment dans la région parisienne, à confondre dans la prononciation le son "un" et le son "in". "Lundi" est prononcé comme s'il était écrit "lindi". Il importe de lutter contre cette tendance. Si elle triomphait, la langue française serait privée d'un élément de son phonétisme traditionnel et d'un moyen non négligeable de faire la distinction entre des couples de mots de type "brun" et "brin".

C'est . . . qui, c'est . . . que

Dans les formules "c'est . . . qui, c'est . . . que", l'élément "qui" et l'élément "que" ne doivent pas être introduits par des prépositions. Les prépositions ne s'emploient que devant les mots ou groupes de mots encadrés par "c'est . . . qui, c'est . . . que".

On dira donc: "C'est à lui que je pense" et non "C'est à lui à qui je pense". On dira: "C'est de lui que je parle", et non: "C'est lui dont je parle. C'est à l'amour que je pense", et non: "C'est l'amour auquel je pense".

En d'autres termes, le mot ou le groupe de mots encadrés portent la marque de leur fonction dans la phrase. "Qui" et "que" ne changent pas.

Espèce de

Dans la locution "une espèce de", l'article doit s'accorder avec "espèce", qui est du féminin, et non avec le complément introduit par "de". On dira: "Une espèce de monstre", et non: "Un espèce de monstre".

Prêt à, près de

Il ne faut pas confondre "Je suis prêt à partir" (disposé à partir, tout préparé au départ) avec "Je suis près de partir" (sur le point de partir). On ne dira donc pas: "Vous n'êtes pas prête de l'oublier", mais "près de l'oublier".

Pallier

"Pallier" est un verbe transitif, il faut dire: "Pallier les défaillances d'un mécanisme", et non: "Pallier aux défaillances".

"E" muet

On observe une fâcheuse tendance à prononcer fortement un "e muet" et même à faire entendre ce son à la fin d'un mot qui se termine par une consonne. Ex.: "Un matche nul".

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing pour souhaiter un joyeux anniversaire de naissance aux personnes suivantes:

6 mars

M. Donald-G. Labossière, Somerset.

L'honorable juge A. Monnin, St-Boniface.

11 mars

M. Joseph-G. DePape, St-Boniface.

Municipalité Rurale de TACHÉ
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES QUE LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE a l'intention de transformer les régions décrites ci-dessous, situées dans ladite Municipalité, en District Local d'amélioration, à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés tels que délimités dans la sous-section 1 de la section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains, tel qu'indiqué dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale, présente une requête contre, dans un délai de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

"Toutes ces parties des lots de Rivière cinquante-deux à cinquante-sept, les deux inclusivement, de la paroisse de Lorette, au Manitoba, selon un plan de celle-ci immatriculé au Bureau des Titres et des Terres de Winnipeg comme no 5597, qui s'étendent au sud d'une ligne tirée au nord de, parallèle à, et distante de quinze cents pieds mesurés le long des bornes entre lesdits lots de rivière à partir de la limite sud du Chemin Dawson tel que ledit chemin est indiqué sur un plan immatriculé dans ledit bureau comme no 2124"

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'après la création de ce District Local no 1 d'amélioration, tel qu'indiqué ci-dessus, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché a l'intention de construire et d'installer un système d'égouts dans cette partie de ladite Municipalité Rurale, plus particulièrement décrite sur un plan classé dans le Bureau du secrétaire-trésorier au bureau municipal de Lorette, Manitoba, le coût net de ces travaux est estimé à ($135,000) devant être financé sur une période de vingt ans d'après un taux spécial de (35c) du pied de façade sur tous les terrains de frontage ou aboutissant sur l'amélioration avec solde du montant requis pour principal et intérêt étant perçu chaque année sur tous les terrains taxatifs à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés selon la sous-section 692 de l'Acte municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains telle qu'indiquée dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Taché ne présente une requête contre, dans le mois qui suivra la date de publication de cet avis.

ET AVIS EST DE PLUS DONNE que selon les règlements de l'Acte Municipal, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché siègera comme Cour de Revision en la salle du Conseil de la Municipalité Rurale de Taché, à Lorette, Manitoba, le lundi 11 mars 1968 à 2 h. de l'après-midi, afin d'entendre:

1) Toutes plaintes contre les taxes qu'on se propose d'imposer, de la part de personnes dont les propriétés ne donnent pas sur ou n'aboutissent pas sur les secteurs qu'on doit améliorer.

2) Toutes plaintes contre les limites de façade établies d'après le règlement no 1162 selon l'article 710 de l'Acte municipal.

DATE ce 2e jour de février 1968.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

The Rural Municipality of TACHE
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to form the following described areas situated in the said Municipality into a Local Improvement District unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality petition the Council against it within four weeks after the first publication of this Notice:

"All those portions of River Lots Fifty-two to Fifty-seven, both inclusive, of the Parish of Lorette, in Manitoba, according to a plan of same registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 5597, that lie to the South of a line drawn North of, parallel to and distant fifteen hundred feet measured along the boundaries between said river lots from the Northern limit of Dawson Road as the said road is shewn on a plan registered in the said office as No. 2124."

AND TAKE FURTHER NOTICE that after the creation of the Local Improvement District No. 1 as above set out, the Council of THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to proceed with the construction and installation of a sewage disposal system in that part of the said Rural Municipality more particularly set out on a Plan on file in the Office of the Secretary-Treasurer at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, the estimated net cost thereof, namely ($135,000.00), to be financed over a period of twenty years by a special frontage rate of (35) cents per front foot upon all lands fronting or abutting on the improvement with the balance of the requirements for principal and interest being levied in each year upon all the ratable lands in Local Improvement District No. 1 unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act, representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality of Tache petition the Council against the same within one month after the first publication of this Notice:

AND TAKE FURTHER NOTICE that, pursuant to the provisions of Section 696 of The Municipal Act, the Council of the Rural Municipality of Tache will sit as a Court of Revision in the Council Chamber of The Rural Municipality of Tache at Lorette, Manitoba, on Monday the 11th day of March, A.D. 1968, at 2:00 o'clock in the afternoon to hear:

1) any complaints against the proposed levies in respect to those persons not fronting or abutting on the proposed improvement.

2) any complaints against frontages established under By-law No. 1162 in accordance with Section 710 of The Municipal Act.

DATED this 2nd day of February, A.D. 1968.

E. J. Laurin,
Secretary-Treasurer,
The Rural Municipality of Tache.

Décès

Au Manitoba

WINNIPEG —

Mme Arthur Lafond

Le vendredi 16 février, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 90 ans, Mme Arthur Lafond (née Henrietta Leclair), de 132, rue Smith, Winnipeg.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Philippe Coutu le lundi 19 février, à 7 h. 30 p.m. Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface, à 10 h. mardi matin, par M. l'abbé M. Deniset-Bernier. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil deux fils, Joseph Plante, de St-Boniface, et Albert Plante, d'East Kildonan; deux filles, Mme A. Morrissette (Angéline), de St-Charles, et Mme L. Bruneau (Albertine), de Winnipeg; un frère, Napoléon Leclair, de St-Boniface; 11 petits-enfants, 20 arrière-petits-enfants et 11 arrière-arrière-petits-enfants de la cinquième génération.

* * *

ST-BONIFACE —

M. Alexandre Rowan

Le 15 février, à l'hôpital St-Vital, M. Alexandre Rowan, âgé de 67 ans, s'éteignait pieusement dans le Seigneur.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Geneviève Legal; quatre enfants, Roland, Yvette (Mme Roger Fournier), Léo et Georges, tous de St-Boniface; deux frères, Frank, de Thibaultville, et Willie, de Brantford, Ont.

La messe de Requiem fut célébrée en la cathédrale de St-Boniface par le neveu du défunt, M. l'abbé Jean-Louis Rocan, qui donna aussi l'homélie. Les porteurs actifs étaient MM. Eugène, Lucien et Albert Legal, beaux-frères, Armand Bérard, Maurice Delorme et Jules Legal, neveux; les porteurs honoraires, MM. Gilles Adolphe, Edouard Gareau, Armand Buors, Romain Bourrier, Doric Allard et M. Rougeau. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

* * *

ST-LEON —

M. Félix Grenier

Après une longue maladie, M. Félix Grenier est décédé le 21 février à l'âge de 87 ans. Depuis deux ans il demeurait avec son épouse au Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Grenier naquit à St-Liguori, Qué., où il épousa Mlle Marie-Louise Cailli en juillet 1902. En janvier 1903, ils vinrent s'établir au Manitoba pour y demeurer jusqu'à la mort de M. Grenier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, huit fils, Adrien et Joseph, de Somerset, Alcide, Edmond, Lucien, Albert, Laurent et Victor, de St-Léon; deux filles, Lucienne (Mme Méo Labossière) et Rose-Alma (Mme Clément Labossière), de St-Léon; plus de 52 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi 24 février, à 2 h. 30 p.m., en l'église de St-Léon. Le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., professeur au collège de St-Boniface et ami de la famille, célébrait la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé Roland Bélanger, curé de Somerset. M. l'abbé Réginald Prescott, curé de la paroisse, dirigeait le chant qui fut très bien exécuté. Etaient aussi présents au choeur: M. l'abbé Lucien Roy, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, et le R. P. Simon Nivon, ami intime de M. Grenier. Mlle Estelle Boyer touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient MM. Armand, Antoine, Etienne et Alex. Grenier, Victor et Wilfrid Labossière, petits-fils du défunt; les porteurs actifs, MM. Antonio, Célestin, Donald, Gérald, Marcel et Norbert Grenier, autres petits-fils. La quête fut faite par MM. Robert et Richard Grenier. MM. Paul Grenier et Gilbert Labossière agissaient comme huissiers. L'enterrement se fit au cimetière local.

* * *

En Saskatchewan

PRUD'HOMME —

Mme Lucadie Rousson

Mme Lucadie Rousson est décédée à l'hôpital St-Michel de Cudworth le 5 février, à l'âge de 95 ans. Mme Rousson arriva de la province de Québec en 1909 et s'installa avec son mari sur une ferme dans le district de Prud'homme où ils résidèrent jusqu'en 1946, alors qu'ils se retirèrent au village où elle demeura jusqu'à sa mort.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Edgar, Adélard et Oscar, de Prince-Albert, Elzéar, de Prud'homme, Albert, de Vancouver, et Cléophas, d'Oak Lake, Man.; trois filles, Mme Laure Lepage, de Vonda, Mme Bertha McGreen et Mme Gabriel, du Manitoba. Son mari la précéda dans la tombe en 1946.

M. l'abbé J. Claffey chanta la messe de Requiem dans l'église de Prud'homme. Mgr A. Lacroix, de Vonda, était présent au choeur. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Elzéar, Edgar, Cléophas, Oscar et Albert Rousson, fils de la défunte, et Laurence Rousson, petit-fils. Le salon funéraire Scharf, de Humboldt, était en charge des arrangements.

M. Paul Benjamin

M. Paul Benjamin, âgé de 83 ans, est décédé subitement à sa demeure, à Saskatoon, où il résidait depuis plusieurs années. L'enterrement eut lieu à Prud'homme le 20 janvier.

M. Philippe Lafrenière

M. Philippe Lafrenière, âgé de 95 ans, est décédé à l'hôpital St-Paul. Il résidait depuis plusieurs années à la maison Ste-Anne de Saskatoon. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière de Prud'homme le 27 janvier.

* * *

DELMAS —

Mme J.-O. Michaud

Le 10 février eurent lieu les funérailles d'une des bonnes paroissiennes, Mme J.-Omer Michaud, décédée à l'âge de 82 ans. Les porteurs étaient MM. Laurent Manègre, d'Edmonton, Roger Manègre, de Cut Knife, Jean-Charles Blais, de Delmas, Lionel Blais, d'Edmonton, Gilbert Michaud, de Delmas, et Alain Michaud, de Bonnyville.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Emile et Jean, de Delmas, et quatre filles, Marianne (Mme Léo Manègre), de North Battleford, Georgianne (Mme Albert Côté), de New Westminster, Albertine (Mme Joseph Blais), de Delmas, et Thérèse (Mme Vic Hawthorne), de New Westminster, C.-B. Son mari la précéda dans la tombe en 1957 et un fils, Willie, en 1964.

Parmi les parents venus pour les funérailles on remarquait M. et Mme Armand Lang, de Bonnyville, MM. et Mmes Maurice Perron et Bernard Levasseur, de St-Paul, M. et Mme Maurice Salley et M. Léonard Michaud, d'Edmonton, M. et Mme Paul Michaud, de Léoville, Mme Angéline Michaud, de Spiritwood, Mlle Yvette Michaud, d'Edmonton, M. et Mme Albert Michaud, de North Battleford, et M. et Mme C. Moate, de Saskatoon.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

* * *

En Ontario

WINDSOR —

Mme Edgar Cailli

Le vendredi 3 février est décédée Mme Edgar Cailli (née Bernadette Loiselle) après une longue maladie, à l'âge de 77 ans.

Le service fut chanté le lundi 5 février en l'église St-Jérôme par le R. P. Oscar Martin. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière Heavenly Rest. Les porteurs étaient MM. Lionel et Roméo Caillouette, Léon et Maurice Loiselle, neveux de la défunte, Clément Lachance, petit-fils, et Marc Chabot, ami de la famille.

Comme Mme Cailli appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne depuis environ 45 ans, la bannière fut portée aux funérailles par Mme N. Lauzon, suivie de Mmes Jules Deschamps, Yvonne Chaput, Aimé Campeau, Alphonse Lévêque, H. Daoust et Irène Noël.

La défunte laisse dans le deuil onze enfants, Mme Cécile Kitchen, Mme Aurore Lepage, Arthur, Mme Louise Couture, de Walled Lake, Mich., Mme Béatrice Monette, d'Ottawa, Mme Irène Stilson, Roland, Wilfrid, Armand, Mme Denise Chabot et Murielle; 32 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mme Olga Caillouette, de Debray Beach, Floride, Mme Alice Tétrault, de St-Jean, Qué., et Mme Rose Lepage, de Gravelbourg, Sask.; trois frères, Onil et Aimé, de Saskatoon, et Adrien, de Prud'homme. Son mari, une soeur et quatre frères l'ont précédée dans la tombe.

Etait présente aux funérailles: Soeur Thérèse-Marie (Juliette Caillouette), de London, Ont., nièce et filleule de Mme Cailli.

Mariage

En Saskatchewan

RADVILLE —

Bourassa-Trenoutk

Le 10 février, Mlle Elaine Trenoutk, fille de M. et Mme Henri Trenoutk, unissait sa destinée à celle de M. Marius-Gérard Bourassa, fils de M. et Mme Ernest Bourassa. L'union nuptiale fut bénite par M. l'abbé N. Marcotte en l'église Ste-Famille. Soeur Patricia touchait l'orgue et des cantiques appropriés pour la circonstance furent exécutés.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie Bourassa, soeur du marié, et Patricia Lien, une amie, étaient accompagnées de MM. Wayne et Laurent Trenoutk, frères de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques au sous-sol de l'église à 45 invités. M. Douglas Barker, beau-frère du marié, agissait comme maître de cérémonies. M. Ken Melby, oncle de la mariée, présenta le traditionnel toast aux mariés. Une soirée dansante suivit à la salle de la Légion où l'on remarquait des gens venus de Saskatoon, Regina, Moose Jaw, Willow-Bunch et Lisieux.

Au retour de leur voyage, les nouveaux époux s'installeront à Radville.

Naissances

Au Manitoba

PILOT MOUND —

Le 25 février: Nicole-Joanne, fille de M. et Mme Denis Fontaine.

* * *

LA BROQUERIE —

Le 19 février: Anne-Marie-Rose, fille de Léo Lesage et de Jeanne Rheault, baptisée le 25 février. Parrain et marraine, René et Rose Lesage, frère et soeur de l'enfant.

* * *

En Saskatchewan

PRUD'HOMME —

Le 2 décembre: Dianne-Marie, fille de M. et Mme Paul Bandet. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Bandet, de Saskatoon, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 janvier: Vincent-Paul, fils de M. et Mme Frank Viszko. Parrain et marraine, Daniel et Danna Viszko, frère et soeur de l'enfant.

* * *

PRINCE-ALBERT —

Le 16 février: un fils à M. et Mme Hubert Houle (Irène Latendresse).

* * *

STE-COLETTE —

Le 7 février: Marcel-Laurent, fils de M. et Mme François Porte, baptisé le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Pyle, de Regina.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Dans le passé, quand le frère St-Onge organisait quelque chose, c'était toujours un succès; et nous n'en doutons aucunement pour cette fois-ci, car, comme auparavant, il mit tout son corps et son âme dans cette activité.

Le 6 mars prochain, un "mercredi", faisons-nous un devoir d'assister à une rencontre avec notre maire et ses conseillers, nos juges, avocats, commissaires d'écoles, membres de la législature, policiers, pompiers, hommes d'affaires et aumôniers. Ce sera nul autre que le frère abbé Bernard Bélanger qui sera le conférencier et, comme tous le connaissent, je n'ai pas besoin de dire que nous ne nous ennuierons pas.

Donc à la semaine prochaine, soit le 6 mars, au Club St-Michel, rue Giroux.

Car Après-Tout

Commission scolaire de St-Boniface

A compter du 5 mars 1968, les assemblées de la Commission scolaire de St-Boniface auront lieu le mardi au lieu du lundi.

L'assemblée régulière de la Commission scolaire se tiendra donc le premier mardi suivant le 15 du mois; cependant si le 15 du mois est un mardi, l'assemblée régulière aura lieu ce jour-là.

Communiqué

Le Club Toastmaster Louis Riel

MM. G. Rousseau, G. Prenovault et M. Duhamel se sont rendus à St-Pierre, Manitoba, avec 3 officiers du district où ils ont donné un aperçu d'une réunion "Toastmaster". Ce fut un grand succès.

En l'absence de M. L. Duguay, M. S. Duguay a rempli avec savoir-faire et autorité la tâche de président lors de la dernière réunion au Centre Culturel. M. G. Prenovault était maître de table; ses sujets étaient bien choisis et bien présentés. Les orateurs lui répondirent avec sagesse et humour.

La deuxième partie du programme, dirigée par M. Duhamel, nous offrit trois orateurs bien préparés qui rendirent la soirée agréable. N. Ducharme fut choisi comme l'orateur de la soirée.

Mais . . . nous avions comme critique des orateurs M. G. Rousseau qui choisit de belles phrases pour nous souligner les fautes commises et nous servir des moyens de se corriger et de s'améliorer avant la prochaine réunion du jeudi 29 courant.

N. Ducharme,
publiciste.

Comment perdre . . .

(Suite de la troisième page)

MacInnis (Mme), McIntosh, McKinley, McLelland, Madill, Mandziuk, Monteith, More, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Nasserden, Nielsen, Noble, Nugent, Orlikow, Patterson, Peters, Prittie, Rapp, Régimbal, Schreyer, Sherman, Simard, Simpson, Smith, Southam, Stanfield, Starr, Stefanson, Thomas (Middlesex-Ouest), Thompson, Valade, Wadds (Mme), Watson (Assiniboia), Webb, Woolliams — 84.

— (9 h. 40 p.m.)

M. l'Orateur: Je déclare la motion rejetée.

Des voix: Démissionnez.

Troisième acte

(Commencé le 20 février, on n'en a pas encore terminé le scénario. Il est fort possible qu'il se terminera par des élections générales fin-mai 1968.)

La Division Scolaire de la Rivière-Rouge

requiert les services d'une employée de bureau préposée à la dactylographie et au classement pour ses bureaux de St-Pierre, Manitoba. Devra pouvoir exécuter les tâches assignées par les membres de la commission ou leurs représentants. Salaire mensuel: $260.00.

S'adresser au Secrétaire,
Division scolaire de la Rivière-Rouge,
C. P. 219,
Saint-Pierre, Manitoba.

La Division Scolaire Rivière-Seine no 14

Invite des demandes (dû à l'agrandissement)

Pour principaux, vice-principaux, Professeurs, Orienteurs

- Rétribution de salaire pour toutes les années de service
- Frais de scolarité
- Assurance de groupe
- Congé sabbatique sur demande

Echelle des salaires:

Classe	Min.	Max.
1	$4,200	$ 5,600
2	4,700	6,800
3	5,400	7,800
4	6,400	10,100
5	6,900	11,000
6	7,300	11,800
7	8,000	13,000

S'adresser à: M. G. A. Guilbault,
Surintendant,
C.P. 550, St-Norbert,
Manitoba.

A l'Alliance Française de Winnipeg

Prochaines activités

Le mercredi 6 mars, à 8 h. 30 du soir, le professeur S. S. Taylor, présentement en visite à l'Université McMaster d'Ontario, sera de passage à Winnipeg et présentera au University Women's Club une conférence avec diapositives sur "La Suisse Romande". Diplômé de l'Université de Birmingham et docteur de l'Université de Paris, M. Taylor est professeur de français à St. Andrew's University d'Ecosse. Il a publié entre autres: "La collaboration de Voltaire au théâtre français", "L'ingénue de Voltaire" et "La réputation contemporaine de Rousseau en France".

Le mardi 19 mars, au University Women's Club, à 8 h. 30 du soir, le professeur Dimitris Styliaras, de la faculté d'architecture de l'Université de Manitoba, donnera une conférence avec diapositives sur "les Châteaux et les Palais d'Europe".

La Boite à chansons de Ste-Agathe remporte un vrai succès

STE-AGATHE — La Boite à chansons de Ste-Agathe qui eut lieu le vendredi 23 février fut un vrai succès. Le maitre de cérémonies, Alfred Phaneuf, s'est bien acquitté de sa tâche.

Le groupe de participants de St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Aubigny et Ste-Agathe, accompagné par l'orchestre "Les Avengers" d'Otterburne, fut chaudement applaudi. On regretta l'absence de l'ami G. Paquin, qui a été empêché de venir à la dernière minute. La présence "Des Impacts" de St-Boniface fut un honneur pour les jeunes de Ste-Agathe. Les organisateurs ont été enchantés de la présence de M. Christian Leroy, de CKSB, de l'intérêt qu'il a manifesté pour leur fête et de son enregistrement sur ruban sonore d'une partie du programme.

Au grand plaisir de tous les jeunes, les deux orchestres présents jouèrent à tour de rôle au cours de la danse qui termina la joyeuse soirée.

Les organisateurs désirent remercier tous ceux qui sont venus, en particulier les personnes de St-Jean-Baptiste et d'Elie qui ont dû faire un effort spécial.

Malades

Mme Yvon Sorin et sa fillette, Yvette, ont fait un séjour à l'hôpital de Morris, récemment. M. Norman Garrett a subi une opération le lundi 19 février au même hôpital, et Mme Arthur Péloquin y entrait le jeudi 22 février.

Mme Rachel Brisson est patiente à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

L.F.C.

Le mercredi soir 20 février avait lieu, à la salle paroissiale, une assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, à laquelle les membres de la Ligue d'Aubigny et de Ste-Elisabeth avaient été invités.

La présidente, Mme Paul Aubry, souhaita la bienvenue aux membres et à leurs époux, ainsi qu'aux invités de la soirée. Suivit le cantique "Notre-Dame du Bon-Conseil". Mme Léon Dorge accompagnait au piano.

Puis, Mme Maurice Lemoine présenta le conférencier, M. Roland Doris, sulpicien renommé de Montréal, Qué. Sa causerie se résumait ainsi: le mariage et la famille dans le monde d'aujourd'hui, leurs problèmes et leurs solutions. Il présenta en premier lieu la doctrine de l'Eglise sur les problèmes de vie conjugale. L'Eglise accepte un certain plan familial tout en tenant compte du contexte géographique, des problèmes des grandes villes, des circonstances dans lesquelles vit chaque couple. "Le Concile Vatican II, dit-il, a mis en relief le mariage comme étant une société basée sur l'amour, et rappela aux chrétiens que les enfants venant de l'amour contribuent à la sanctification des parents et à rehausser leur dignité".

Le conférencier termina sa conférence en soulignant pour les époux les moyens que l'Eglise permet pour espacer les naissances à l'heure actuelle, ajoutant la parole de Paul VI au sujet de la "pilule", "J'attends que les hommes de science s'entendent entre eux".

Suivit une période pendant laquelle M. R. Doris répondit aux questions de la Boite aux questions. Mme Hector Bahuaud remercia le conférencier. L'assemblée se termina par un délicieux goûter.

Comité de presse

Filles d'Isabelle de St-Malo

Visite au Manoir

Le jeudi 22 février, les Filles d'Isabelle étaient chaleureusement accueillies au Manoir de St-Pierre où elles se rendirent pour rencontrer les résidents de cette maison et essayer de les divertir par une soirée de musique et de chants.

Nous étions accompagnées de plusieurs de nos bons amis, soit deux religieuses, Soeurs Claire-Lucille et Brigitte, avec sa guitare. M. Antoine Gosselin et ses deux fils, Camille et Hervé, formaient l'orchestre avec Mme Hélène Arpin à l'accordéon. Un groupe de charmantes demoiselles, avec Sr Brigitte, exécutèrent plusieurs jolis chants. Johanne Gosselin et Noëlla Clavelle dirent ce qu'elles pensent des mini-jupes, puis Johanne chanta "Tout doucement".

Anastasie Lambert dut revenir bien des fois sur la scène. On ne se rassasie pas facilement de l'entendre nous rappeler des souvenirs de l'ancien temps qu'elle interprète à sa façon...

Comme nos aïeuls aiment toujours les enfants, nous avions avec nous deux mignonnes petites filles, Chantal Gosselin et Micheline Roy, qui mimèrent deux chants. Le petit Denis Bourgeois vint sur la scène pour exécuter de jolies petites gigues. Micheline se décida d'en faire autant, suivie d'Antoine Gosselin. Bientôt plusieurs de nos vieillards aux cheveux blancs, mais au coeur jeune et à la patte légère, étaient sur place pour danser une valse, un "two-sept" et même une chaine d'une danse carrée.

M. Jos. Larivière, qui réside au Manoir avec sa dame, prit place au siège du violoneux. Sa fille, Irène, l'accompagnait à la guitare. L'entrain et la gaieté régnaient si bien qu'on oublia presque l'heure.

Au tirage, une boite de chocolat fut gagnée par Mme Amédée Nault.

La soirée se termina par un bon café, puis on se quitta, nous en les remerciant de leur bienveillante hospitalité, eux en nous remerciant et en nous faisant promettre de revenir.

Billets vendus

A notre assemblée du 8 février, plusieurs membres ont rapporté les talons des billets vendus pour venir en aide au Séminaire indien d'Otterburne. Ces comptes rendus devraient clarifier l'erreur qui s'est glissée dans le journal du 15 février.

L.F.C.

A la demande du comité social, une dame du "Children's Aid Society" est venue présenter des vues animées et donner des renseignements sur l'adoption des enfants et sur les foyers nourriciers, le mardi 20 février. Quarante-cinq personnes étaient présentes.

Nouveau syndic

A la suite de l'élection, M. Gabriel Catellier fut élu syndic pour un terme de trois ans, remplaçant M. Joseph Hébert, sortant de charge. Merci à l'ancien syndic et bienvenue au nouveau.

Carnaval

Tous ont beaucoup joui du carnaval qui eut lieu les 24 et 25 février, car la température était très clémente. Il y eut parties de hockey et de ballon-balai, soirée dansante. Un programe suivi du couronnement de la Reine, Mlle Lucie Maynard, clôtura le carnaval.

Félicitations à Lucie, ainsi qu'aux jeunes qui ont organisé toutes les activités de la fin de semaine.

La Caisse populaire de Lorette tient sa 31e assemblée annuelle

LORETTE — La Caisse populaire de Lorette a tenu sa 31e réunion annuelle le lundi 19 février à la salle paroissiale. M. Jubinville, inspecteur des Caisses, et M. René Toupin, représentant du Conseil de la Coopération à la Centrale des Caisses populaires, étaient les invités d'honneur. M. L.-A. Sarrasin agissait comme président de l'assemblée.

D'après les rapports des différents comités, la Caisse de Lorette a fait d'immenses progrès cette année, avec une augmentation de $89,512 à l'actif. Quatre-vingt-deux nouveaux membres portent le total des sociétaires à 833: adultes 436 et enfants 370.

La Caisse de l'école secondaire a remporté le trophée, grâce au dévouement des deux religieuses en charge: Soeurs Florence Melançon et Claire Toupin, qui ont réussi à faire comprendre aux élèves le bienfait de l'épargne. Chaque mois, le nom d'un élève, parmi ceux qui déposent régulièrement, est tiré et on remet un prix à l'élève gagnant.

Les officiers du bureau de direction se sont réunis onze fois au cours de l'année; ceux du comité de crédit 26 fois et de surveillance 9 fois.

La parole fut ensuite transmise aux deux invités. M. Jubinville félicita les membres de la Caisse pour leur grand intérêt et les officiers pour leur dévouement. Il demanda aux membres s'ils étaient prêts à faire fasse aux problèmes de l'avenir et les renseigna au sujet de l'amalgamation des Caisses et des Credit Unions. Plusieurs questions furent posées.

M. R. Toupin félicita les membres de la Caisse de Lorette pour leur participation active au Conseil de la Coopération et à la Centrale des Caisses populaires. Il mentionna que les Caisses scolaires locales sont celles qui fonctionnent le mieux dans la province, grâce, en partie, à la grande participation des parents, des élèves et des comités, sous la direction des religieuses.

Les élections donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, Damase Dupuis, président, Conrad Simard, vice-président, L.-A. Sarrasin, Victor Champagne et Joseph Racine; comité de crédit, Cyprien Bohémier, Alphonse Dugas et Roméo Manaigre; comité de surveillance, Roland Lebrun, Laurent Johnson, Roger Tétreault, H. Grossman, L. Désorcy et Mme Aline Schreyer.

On procéda ensuite au tirage des prix d'entrée. Les chanceux furent Mme René Gendron, Albert Lacroix, Nicole Lacroix, Damase Dupuis, Georgette Roque et H. Grossman.

M. l'abbé H. Perron, curé, remercia les assistants d'être venus en si grand nombre, les officiers sortant de charge pour leur dévouement, et encouragea les nouveaux. Un goûter termina la soirée.

Remerciements

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques remercient les organisatrices du shower d'église qui eut lieu le 25 février à la salle paroissiale, avec une très belle assistance. Toutes les dames de la paroisse ont encouragé cette belle oeuvre et la Ligue les remercie bien sincèrement. M. l'abbé H. Perron s'est montré très fier de ses paroissiennes. Un excellent goûter préparé par Mmes Flore Lécuyer et Cécile Préfontaine fut servi à toutes les dames présentes.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 8 février eut lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme la présidente donna un compte rendu du seminar tenu à St-Jean-Baptiste. M. Roland Marcoux était le conférencier pour la circonstance.

On procéda ensuite à l'organisation d'une partie de cartes qui aura lieu le 7 avril. Chacune fera sa part aux comités suivants: billets de loterie, programme, goûter.

Suivit une discussion où les dames se groupèrent en équipes de cinq pour discuter sur les moyens à prendre pour rendre les réunions plus intéressantes.

Après la levée de la séance, la responsable du comité spirituel présenta trois invités, représentant la "Children's Aid Society". Ceux-ci expliquèrent la différence entre les foyers titulaires et l'adoption. Un film très instructif fut présenté. Quelques dames de St-Joseph et de l'Eglise unie de Letellier vinrent pour l'occasion.

Un goûter fut servi pour compléter la soirée.

Chronique du "100 nons"

Charme féminin en vedette

Suzanne Goebel

Le charme féminin était à l'honneur au "100 nons", vendredi dernier. Le spectacle de dix heures fut à son meilleur devant une salle comble; ce fut l'auditoire le plus nombreux jusqu'à présent.

Une perle brillante vint reluire devant nous: Suzanne Goebel, qui se perfectionne dans les grands airs sentimentaux des palmarès anglais et français. Personne au "100 nons" ne croyait que c'était son premier spectacle à cette boite. Présentation simple et directe attitude appropriée à chaque chanson; un éventail de dix chansons. Elle gagne son auditoire dès sa première chanson "La nuit en finit plus". Vous vous souvenez du succès: "Tout doucement"? Suzanne s'en rappelle et le rend magnifiquement. Quand "L'amour est bleu" fait son apparition, l'auditoire est en extase. "Raccompagne-moi" revient et sa toute favorite, elle la garde pour la fin, pour un adieu. C'est "Le train". Ensuite, Suzanne nous raconte une histoire comique, yeux humides, et mouchoir à la main, elle raconte "L'histoire triste de Boddy".

On attendait cet heureux moment pour combler le "100 nons". On va revoir Suzanne bientôt, j'espère.

Joanne Gosselin

La seconde partie du programme commence avec une autre charmante et gracieuse chanteuse du "100 nons": Joanne Gosselin. Une voix puissante, tout indignée pour "Oui, devant Dieu". Cette chanson reçoit plusieurs applaudissements. "C'est ma chanson" et "Au revoir" viennent s'ajouter au son mélodieux de sa voix et de l'orchestre. Enfin, ce ne sont que trois chansons. Ou aurait aimé l'entendre encore. Mais c'est une autre qui s'ajoute aux fiches du "100 nons". L'entendrons-nous à notre prochaine saison, à l'automne? c'est trop loin! Elle est merveilleuse et mille félicitations, car avec une telle présentation théâtrale, on ne peut que réussir même dans la vie!

Gérald Allard

Le charme féminin a passé beaucoup trop rapidement, mais, enfin, on doit céder la place à l'artiste masculin de la soirée. Personne ne le présente! Tous le connaissent! C'est le maitre de cérémonies habituel! Gérald Allard dit beaucoup de choses dans l'histoire du "100 nons". Chaque fois c'est un succès. Deux types de chansons: l'une comique et l'autre sérieuse, émouvante même. La chanson comique qui fait sauter l'auditoire est "Ma petite vie" de Claude Dubois avec "ses sandwichs de baloney", secondée par "Jos Monferrant", un grand colosse du pays de Gilles Vigneault. Quelle sorte de présentation? Poétique et émouvante. C'est du Gilles Vigneault! Il complète son programme de ses propres compositions. "Ecrire de la bonne musique" va bien avec "Norm", dit Gérald en parlant de son guitariste "Normand Paul". Sa composition qui fut le mieux rendue d'après l'opinion générale, c'est "Ma Vampire". On pourrait énumérer "Même si tu es loin" et "La chanson des Métis". L'autre thème chez Gérald, c'est la tragédie, et ceci, nécessairement, est son "rappel" qui nous laisse sur une note mélancolique "La ballade de Hollis Brown" de Hugues Aufray. Evidemment, Aufray et Vigneault sont ses compositeurs favoris, et il les interprète très bien, car "Le rossignol anglais" est l'aboutissement du succès d'Aufray, et Gérald sait jouer sur les sentiments et sait les exprimer sur la scène. On ne peut y échapper avec une chanson de Gilles Vigneault, telle que "J'ai pour toi un lac". Une chanson sur le problème racial, mise en parallèle avec "Bozo, Les Culottes", c'est "Les Patriotes" de Lévelllée.

Que dire? La popularité de Gérald est faite. Tous ceux qui le connaissent sont d'accord sur ce point. Donc félicitations à Gérald, à "Norm" le guitariste et à l'orchestre du "100 nons", qui a aussi fait sa part vendredi.

Cette semaine

Le vendredi 1er mars, on nous présentera David Dandeneau, le grand chansonnier à la guitare magique, avec un répertoire de Georges Dor et d'Hugues Aufray. "La Manic" l'étiquette bien. Il y aura aussi Kenneth Woodley et Line Dupas, les charmants et gracieux duettistes du "100 nons". C'est un duo sans égal. Nous y attendons aussi un débutant.

Réal Lévêque, co-publicitaire.

St-Laurent

Carnaval d'hiver

Tous les parents et amis sont invités à assister au Carnaval d'hiver qui aura lieu à St-Laurent les 1er, 2 et 3 mars. Ce carnaval promet d'être des plus intéressants à cause de son programme varié: partie de hockey et danse sur la glace le vendredi; courses en ski-doo, concours de toutes sortes et couronnement de la Reine du carnaval le samedi; courses en patins, partie de hockey et partie de ballon-balai le dimanche après-midi. Bienvenue à tous.

Semaine Nationale du Scoutisme célébrée à La Broquerie du 18 au 25 février

LA BROQUERIE — A l'occasion de la Semaine Nationale du Scoutisme, du 18 au 25 février, plusieurs manifestations importantes eurent lieu chez les Guides et les Scouts de La Broquerie.

Promesse des Guides

Le 18 février, à la messe de 11 h. a.m., plus précisément à l'offertoire, devant le Saint-Sacrement, trois aspirantes, Yvonne Leclair, Lilliane et Michelle Granger firent leur promesse guide. Elles étaient accompagnées de leur cheftaine.

Promesse des C.P. Scouts

A cette même occasion, les trois chefs de patrouille scoute, Claude Lord, Roger Granger et Rénald Choiselat, assistés de leur S.P., s'avancèrent à la balustrade pour leur promesse de C.P. Dieu fut témoin de leur engagement. M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier et chef, officiait. Ce fut une cérémonie très imposante.

Ralliement Scout

Cette année, le ralliement scout, qui coïncide toujours avec le début de la Semaine Scoute, avait lieu le 18 février après-midi, au Précieux-Sang. Toute la troupe de La Broquerie y participa, accompagnée de son aumônier.

L'après-midi fut consacrée à la préparation de la veillée de l'An 2067. Les Scouts préparèrent la saynète qu'ils devaient présenter le soir "Inventaire spirituel en l'An 2067".

Après le souper, grand rassemblement et présentation des diplômes. Lors de cette cérémonie, Claude Lord, un de ceux qui avait fait le Voyage-Echange en 1967, reçut un ruban-souvenir des mains de son honneur le Maire Guay de St-Boniface. Parmi les Scouts qui ont atteint le rang de Scouts de la Reine et qui furent officiellement reconnus, on remarquait cinq Scouts de La Broquerie.

Puis vint la veillée de l'An 2067. L'imagination ne manque pas chez les Scouts, car les saynètes se succédèrent aussi intéressantes les unes que les autres, représentant une étape de la vie du Scout. Le tout était entremêlé de chants à répondre. Les Scouts de La Broquerie ont atterri sur une planète carrée, y célébrèrent une messe plutôt courte, pour finir avec la prière scoute, comme chant de sortie. Le ralliement se termina par le chant des patrouilles.

Les Scouts remercient l'équipe diocésaine, leur aumônier et les parents qui les ont conduis.

Anniversaire de B.P.

Le 22 février, anniversaire de Baden Powell, fondateur du Scoutisme, tous les Scouts et les Guides ainsi que leur aumônier passèrent la journée en uniforme.

Scout de la Reine

Le vendredi soir 23 février, en présence de toute la troupe, les cinq Scouts de la Reine, qui avaient reçu leur certificat au ralliement, firent leur promesse devant leur aumônier, M. l'abbé Félicien Juneau, reçurent la bénédiction du R. P. Louis Vielfaure, P.B., pour ensuite recevoir leur insigne de Scout de la Reine. Chacun se présenta avec son parrain: Claude Lord avec son père, M. J.-L. Lord, Roger Granger avec son père, M. Louis-A. Granger, Rénald Choiselat avec son père, M. Gabriel Choiselat, Mérille Kirouac avec son père, M. Gérard Kirouac, et Georges Kirouac avec sa mère, Mme Gérard Kirouac. Félicitations à ces jeunes.

Pour terminer la cérémonie, M. l'aumônier servit un délicieux goûter.

Ralliement Guide

Le dimanche 25 février, la "Onzième compagnie Youville" de La Broquerie avec son aumônier se rendait à Lorette pour le ralliement de toutes les unités guides du diocèse. Le départ du presbytère se fit à 3 h. p.m. Tout le long du trajet, les Guides ont chanté et montré beaucoup d'entrain.

Le ralliement débuta par la levée des couleurs suivie de la prière guide et jeannette, puis d'un mot de bienvenue. Au cours de la soirée le chant thème "Bâtir dans la paix" revint souvent sur les lèvres du groupe qui manifesta beaucoup de gaieté. Cette chanson (sur l'air de "A Saint Malo beau port de mer) avait été composée par l'aumônier diocésain des Guides et Jeannettes, M. l'abbé Félicien Juneau.

Après le souper, on alluma le feu, puis la soirée proprement dite commença. Il y eut danse et chants des différentes Rondes et Compagnies, et des chants à répondre durant les entractes. La Broquerie fit bonne figure avec une danse et un chant composé spécialement pour le rallye sur l'air de "La mini jupe", de Dominique Michelle. Les applaudissements ont prouvé que le tout avait été bien apprécié.

Pour revenir à la partie sérieuse, "la collation des diplômes", les cheftaines de La Broquerie, Mme Hermance Granger, Mme Jean Gauthier et Soeur Denise Emond reçurent des licences de camp. Il y eut ensuite distribution des brevets, dont plusieurs aux Guides de La Broquerie: Diane Gauthier, Monique Vielfaure, Line Nadeau, Marcelle Fournier, Diane Leclerc, Jocelyne Granger, Rolande Kirouac, Ginette Nadeau, Yolande Choiselat, Michelle Bohémier, Yolande de Granger, Rachelle Gauthier, Joëlle Gamache, Laurence Granger, Claudette Balcaen, Gisèle Choiselat et Claudette Taillefer.

Félicitations pour le beau travail.

Le ralliement se termina par le chant "Bâtir dans la paix" sous la direction de l'aumônier diocésain.

Les Guides désirent remercier la Compagnie de Lorette, M. l'abbé Félicien Juneau, ainsi que M. Aimé Gauthier qui les a conduites.

Condoléances

Sincères condoléances à M. l'abbé Yvon Boisvenue à l'occasion du décès de son père, M. Alfred Boisvenue, de Hull, Qué., ainsi qu'à M. Roger Collet à l'occasion de la perte de son père, M. Clément Collet, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

K.K.K.

Quelques détails sur le Klub Kopins Kopines de La Broquerie. Le Klub comprend actuellement environ 15 membres. L'exécutif se compose de Mlle Mariette Jeannotte, présidente; M. Roger Collet, vice-président; Mlle Juliette Rocan, secrétaire, et M. Robert Daneault, conseiller.

Depuis le début de l'année, le Klub travaille en groupe pour organiser diverses activités qui intéressent beaucoup les jeunes, ainsi que les parents intéressés au travail et aux loisirs de leurs jeunes.

Il est faux de dire que les jeunes ne sont jamais sérieux. Au contraire, ils sont toujours désireux de faire du bien. Ils veulent discuter avec les adultes afin de mieux se comprendre et de se rapprocher d'eux. Ils l'ont fait à la rencontre avec les parents à la salle Roy. Cette discussion a été très profitable pour tous ceux qui y ont assisté. Dommage qu'il n'y avait pas plus de parents, mais... on peut toujours se reprendre, n'est-ce pas?

Les membres du Klub se rassemblent pour jaser à une réunion, pour une joute de quilles ou encore pour un café. C'est à ces moments-là qu'ils expriment tous et chacun leurs différents points de vue en ce qui concerne l'amour, le séparatisme, l'amitié, le travail et les responsabilités des jeunes envers leur paroisse, leur prochain — de la vie quoi!

Enfin les jeunes apprécient beaucoup cette atmosphère d'unité qui existe parmi le groupe. C'est pourquoi le Klub envoie une invitation spéciale à tous ceux qui aimeraient partager cette joie. Bienvenue à tous!

Permettez-moi d'ajouter que quand il s'agit de confier une responsabilité à un groupe quelconque, les Kopins Kopines sont toujours là.

Hockey

Ligue Provencher — Le 20 février à Letellier, La Broquerie 11, Letellier 2; le 22 février à La Broquerie, La Broquerie 10, Letellier 1. La Broquerie remporte la série 3 dans 5.

Ligue Hanover-Taché — Le 21 février à Lorette, Lorette 5, La Broquerie 4.

Division Midget — Le 21 fé-février à La Broquerie, Ste-Anne 5, La Broquerie 4; le 25 février à La Broquerie, Giroux 5, La Broquerie 4.

Division Bantam — Le 24 février à Lorette, La Broquerie 10, Lorette 2. La Broquerie remporta la série semi-finale.

Division Pee-Wee — Le 24 février à Ste-Anne, Ste-Anne 2, La Broquerie 1.

Malades

Bon courage à Mme Damase Kirouac, toujours hospitalisée à Steinbach.

Heureuse convalescence à la maison à Mme Louis Laurencelle, ainsi qu'à Mme Denis Nadeau.

Prompt rétablissement à Mme Laurent Dubé, patiente à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Bonnie Daneault et Ernest Fréchette, hospitalisés à Steinbach.

Va-et-vient

M. et Mme Elas Gauthier, de passage chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alfred Champagne, à Saskatoon, ont profité de l'occasion pour aller saluer leur tante, Mme Octave Balcaen (née Mélina Lachapelle), anciennement de La Broquerie.

M. et Mme Albert Laramée sont de retour d'un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis. Ils se rendirent d'abord chez leur fille, Yvonne, à Torrance, Cal., par voie aérienne via Edmonton, Vancouver et Seattle. A Los Angeles, ils visitèrent les familles Joseph Savard, Esdras et Joseph Lord. Ils se rendirent à Mexico pour revenir au Manitoba par Denver, Colorado.

M. et Mme Eugène Beaupré et leur famille, de Québec, passèrent une semaine chez leurs parents, M. et Mme Joseph Beaupré. M. Beaupré est capitaine dans l'armée.

De passage chez M. et Mme Victor Gamache, la R. Sr Cécile Angela, religieuse de la Présentation, de Prince-Albert, Sask. Soeur Cécile Angela est la soeur de M. Gamache.

Laurier

Bonspiel

Le tournoi annuel de curling s'est terminé le vendredi 23 février. Trente-deux équipes venant de Laurier, Ste-Rose-du-Lac, Makinak, McCreary, Kelwood, Dauphin et Ochre River y participèrent.

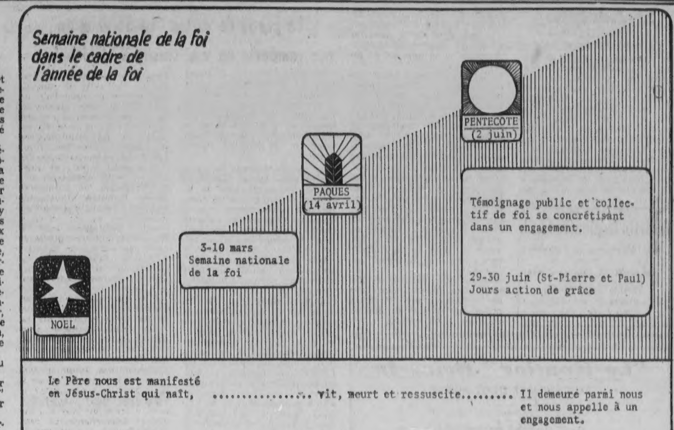
M. Denis Maquet et son équipe composée de MM. Claude, Paul et Louis Maquet gagnèrent le 2e prix de la 2e compétition. Trois équipes de Laurier remportèrent des prix à la 3e compétition. Le 2e prix échoua à M. Raymond Van Humbeck, assisté de MM. Hervé Molgat, Charles Boechers et Eugène Gingras. Le 3e prix alla à l'équipe composée de MM. et Mmes Elmer Harrison et Antoine Desjardins, tandis que M. Joseph Letrain remporta le 4e prix, aidé de MM. William Boechers, Lionel Letain et Jean-Louis Saquet.

Çà et là

La paroisse avait, dernièrement, une courte visite de la Rév. Sr Annette Labrecque, provinciale des Soeurs de la Présentation, ainsi que des Soeurs Victorine Gamache et Bernadette Gosselin.

Bienvenue à M. et Mme L. Simmler. Mme Simmler enseigne à l'école secondaire.

Le vendredi 23 février avait lieu une petite veillée organisée par les élèves de 8e année en l'honneur de M. Roger Laberge qui quitte l'enseignement pour l'Aviation canadienne. Une courte adresse fut lue et on lui présenta un cadeau. Mme Adélard Boisvert enseignera en 8e année.



Le dessin symbolique ci-dessus est l'oeuvre du dessinateur Jean-Paul Ladouceur, qui l'a réalisé pour la Commission diocésaine de l'Année de la Foi de Montréal. Le Comité de la Semaine nationale de la Foi a adopté ce dessin avec le consentement de la Commission mentionnée. Au dire de l'artiste, la signification que chacun verra dans le dessin est sans doute la meilleure. Mais il estime qu'on devrait facilement y trouver la signification suivante: "un globe, un rond, un tout dont une partie est stable et l'autre, dynamique. Une projection, un éclat. Un point de départ, un élan, quelque chose qui grandit lumineusement, qui se meut... une explosion, un jaillissement, une floraison. Un soleil. C'est très simple".

Dans ce monde culturel nouveau nous devons ré-examiner notre foi

Le 27 juin dernier, S. S. le pape Paul VI prenait occasion du 19e centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul pour proclamer "l'Année de la Foi". C'est dans le but de marquer un temps fort, au cours de cette année, que l'épiscopat canadien a décidé de déclarer Semaine nationale de la Foi, celle qui débutera le 3 mars prochain.

Dans la pensée du Saint-Père comme des évêques, cette année de la Foi et la Semaine nationale particulièrement, se "présentent comme une conséquence et une exigence de l'après-Concile en nous invitant "à remonter aux sources de notre vie religieuse, à son principe intérieur et originel, c'est-à-dire la foi, pour chercher à la revigorer. . ."

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur notre contexte social et religieux pour constater le besoin d'une sérieuse prise de conscience de l'origine divine de notre foi et de son action intérieure.

Les progrès extraordinaires de la science et de la technique n'ont pas seulement rendu notre existence plus facile et plus confortable; ils n'ont pas seulement permis entre les hommes des communications plus rapides et toujours plus étendues. Ils ont provoqué une mue radicale et collective de nos mentalités. En même temps que son coeur se gonfle d'espoirs terrestres, l'homme de notre époque prend conscience de lui-même, il devient critique, il s'interroge, il n'accepte plus des vérités toutes faites.

Est-ce le signe que notre société est devenue adulte? Il est certain, en tout cas, que cet esprit critique ne peut que forcément se répercuter dans la vie religieuse de nos contemporains.

Le chrétien d'aujourd'hui ouvre les yeux et s'inquiète: "les chrétiens sont-ils meilleurs que les autres? . . . pourquoi l'Eglise arrive-t-elle toujours en retard? . . . pourquoi ferme-t-elle les yeux sur les besoins vitaux de l'humanité pour s'attacher à de subtils problèmes de doctrine? . . . certains de ses ministres l'abandonnent . . ."

La traditionnelle sécurité de jadis semble s'écrouler pour laisser la place à une soudaine incertitude: "Tant de choses ont changé dans l'Eglise! Tant d'opinions sont émises! Où est la vérité?"

S. E. le cardinal Léger affirmait encore récemment qu'après avoir vécu, dans notre milieu social, trois siècles de foi, il nous faut aujourd'hui affronter les multiples dangers de l'incroyance. Le système que l'on croyait immuable semble s'effriter.

Le cadre protecteur chrétien, les appuis sociologiques catholiques se sont affaissés. L'homme moderne, qui doute de tout, doute aussi de la religion et nous assistons à la fin d'une vision religieuse du monde. Certains même aspirent à une "mort de Dieu" au-delà de laquelle ils voudraient maintenir les lignes de force du message chrétien dans un monde culturel nouveau.

C'est en effet dans un monde culturel nouveau que l'Eglise de Vatican II s'est mise en état de recherche et de renouveau, une Eglise qui admet le pluralisme, la liberté religieuse, qui s'ouvre au dialogue sans lui assigner de point terminus.

Dans ce monde culturel nouveau, nous devons, nous aussi, ré-examiner notre foi, redécouvrir qu'elle n'est pas essentiellement l'étude méticuleuse d'énoncés doctrinaux mais d'abord et avant tout une adhésion dans l'Amour à une Personne qui devient un idéal de vie: "Pour moi, vivre, c'est le Christ!" (Phil. I, 21)

St-Adolphe

Hockey

Les "Royals" de St-Adolphe ont terminé la saison de hockey en deuxième position. Cela veut dire qu'ils durent faire face à l'équipe terminant en quatrième position: Niverville. Le mardi 20 février, St-Adolphe rencontrait l'équipe de Niverville pour remporter la victoire de la première partie des semi-finales au compte de 5 à 1. Jean LeGal compta deux buts, alors que Daniel Lagassé, Hubert Delorme et Jean-Marie Berthelette en comptaient chacun un.

Satisfaits de leur première victoire, les "Royals" revinrent d'autant plus forts dans la deuxième partie. St-Adolphe remporta la victoire du 23 février au compte de 9 à 4. Jean LeGal compta trois buts; Daniel Lagassé et Hubert Delorme chacun deux; Roland Perron et Hubert Brodeur chacun un. Par cette victoire, St-Adolphe rentrait automatiquement dans les finales de cette division. Ils devront ainsi faire face aux "Braves" de St-Pierre dans les finales.

Le dimanche 25 février, St-Adolphe joua contre les "Braves". Malheureusement, ceux-ci furent supérieurs, alors que les "Royals" inférieurs, St-Pierre remporta la victoire au compte de 9 à 2. Daniel Lagassé et Jean LeGal comptèrent chacun un but pour les "Royals".

Quant à l'avenir, souhaitons bonne chance aux gars de St-Adolphe pour les deux prochaines parties du moins, et après... on verra...

La partie de cartes "La St-Valentin" remporte un vrai succès à St-Joseph

ST-JOSEPH — La St-Valentin était le thème de la partie de cartes de la saison d'hiver, le soir du 18 février, à la salle paroissiale de St-Joseph. Les coeurs et cupidons roses et rouges ornant l'estrade dénotaient le bon goût des décorateurs.

Le programme de la soirée était varié. Douze élèves de l'école St-Joseph, sous la direction de Mme Marthe Damphousse, exécutèrent quatre danses folkloriques avec chants: "Le temps des pommes", "Partons la mer est belle", "La route de Berthier" et "Aux fonds des campagnes". Ils étaient tous charmants dans leurs costumes blancs et rouges.

Quatre étudiantes de St-Jean-Baptiste ont présenté une comédie amusante que l'auditoire a appréciée si on peut en juger par ses rires et applaudissements. "A la seconde", comme entendu au poste CBWFT, comprenait la troisième partie du programme. Mme Thérèse Parent s'est mérité le championnat, et M. l'abbé L. Morin a tenu bon pendant 2 minutes et 55 secondes.

Les chanceux aux cartes furent Aimé Rémillard, Hélène Brais, Léon Jubinville et René Perron. Les prix de consolation allèrent à Mme Paul Jutras, Mme Robert Rémillard et Gilles Devigne. Louis Delorme et Laurent Grégoire ont gagné les prix d'entrée. Thérèse Grégoire, Marcel Fillion, Louis Lavallée, Armelle Perron, Yolande Lafond et Gisèle Ouellet se méritèrent des prix au bingo. La chance favorisa Willie Beaulieu, Paul Damphousse et Annette Lavallée à la loterie.

Après cette soirée agréable, M. l'abbé Morin exprima en quelques mots ses remerciements aux organisateurs, aux participants et aux assistants, tout en mentionnant qu'il était bon de s'amuser ainsi ensemble; ce qui encourageait la fraternité entre les membres d'une paroisse.

Un délicieux goûter servi par les jeunes de St-Joseph termina cette veillée qui rapporta au Mouvement des Femmes Chrétiennes la somme de $192.

St-Pierre

Les membres du club sportif des Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon No 3953 de St-Pierre ont tenu leur bonspiel annuel les 16, 17 et 18 février. Quinze équipes y prirent part. Ce bonspiel comprenait une journée passée au club où tous les membres purent se procurer des liqueurs et un goûter. Ce fut une rencontre amusante et amicale pour les Chevaliers.

Le samedi soir eut lieu une soirée récréative pour les membres et leurs dames. Chaque membre devait inviter un couple d'amis. Plus de 130 personnes y assistèrent. Le mot de bienvenue fut adressé par le Grand Chevalier, M. Olivier Beaudette.

Tous s'amusèrent au son de la musique des "Melody Mikes", après quoi un goûter fut servi.

Le trophée fut gagné par l'équipe d'Olivier Beaudette avec Roméo St-Amant, Robert Rodrigue et Néré Curé. Rapporta le 2e prix, l'équipe de Claude Bérard avec Jos. Courcelles, Henri Maynard et Léandre Dupuis.

Windsor, Ont.

Remerciements

La famille Cailli remercie très sincèrement la maison funéraire Jonisse Frères, les membres du clergé, les Dames de Ste-Anne, les huissiers et les porteurs. Un merci spécial aux parents et amis pour les nombreuses offrandes de messes, fleurs ou pour toute autre marque de sympathie à l'occasion du décès de Mme E. Cailli.

Çà et là

Le 23 février, Mme Maria Boutin était entourée de ses trois filles, petits-enfants et arrière-petits-enfants venus offrir à leur mère et grand-mère leurs meilleurs voeux à l'occasion de son 93e anniversaire de naissance. Malgré son âge avancé, Mme Boutin assiste à la messe tous les dimanches.

Le lundi 5 février, M. et Mme Jos. Goulet se dirigeaient vers la Floride pour un repos bien mérité.

Le 11 février, M. et Mme Kenneth Stelson (Irène Cailli) partaient pour Miami, Floride, pour un séjour de trois semaines. Ils visiteront leurs oncle et tante, M. et Mme Ernest Caillouette, à Debray Beach.

M. Georges Couture est revenu enchanté d'un séjour à Montréal où il a visité ses fille et gendre, M. et Mme Arsène Lauzière.

Aubigny

Hockey

Félicitations aux "Aces" d'Aubigny qui ont remporté deux nouvelles victoires en semi-finale: contre La Salle, le 20 février à l'aréna de Lorette, 4 à 3 pour Aubigny; le 25 février à l'aréna de Morris, 6 à 4 pour Aubigny.

Voyageurs

Le jeudi 22 février, M. et Mme Louis Guillou se rendaient en Saskatchewan où ils visitèrent la famille W. Houle à Regina et s'arrêtèrent chez M. et Mme Gérald Guillou, à Saskatoon. M. et Mme Georges Saurette, qui les accompagnaient, sont revenus le 23 février pour assister aux funérailles de M. René Saurette, décédé subitement le 22 février à sa résidence de St-Boniface.

Remerciements

La famille Saurette remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre à l'occasion de son récent deuil.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Ovide Vermette, Mme Neault et à la jeune Angèle Robert, hospitalisées à Morris.

Remerciements

Les paroissiens remercient les institutrices pour l'organisation d'une journée de plaisir pour les élèves à l'occasion de la St-Valentin. Merci aussi à Soeur Paul-André, qui fit distribuer des valentins aux villageois à leur retraite, ainsi qu'aux élèves et aux religieuses pour la loterie au profit des missions et pour la Marche des Dix Sous.

Haywood

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée le 19 février. Dix dames bravèrent le froid pour se rendre au presbytère où M. l'aumônier les attendait.

Après la récitation de la prière, il y eut lecture du procès-berbal, ainsi que de la correspondance. On discuta ensuite du projet en marche pour le printemps en l'occurrence un bazar. La date en a été fixée au 21 avril. Il y aura vente d'objets et de pâtisseries, ainsi qu'une loterie et de la pêche. Des billets sont en circulation et ceux qui désirent s'en procurer peuvent s'adresser à Mme Arthur Gautron. Le comité du bazar demande et ajoute que tout don sera apprécié.

En terminant, M. l'abbé F. Labonté nous encouragea à continuer de travailler ensemble. Ces réunions mensuelles aident à créer un climat d'entraide, ce qui résulte en une meilleure vie paroissiale.

Malades

Mme Jeanne Souque, M. et Mme Thuribe Perreault et le jeune Michel Gagné sont patients à l'hôpital de St-Claude.

Çà et là

Le 18 février, Mme Bergeron eut la visite de sa fille, Mme Gerry Deslauriers (Juliette), et sa famille, de Headingley; et le mardi, celle de ses fils et bru, M. et Mme Léo Bergeron, aussi de Headingley.

Le 18 février, M. et Mme Jean Souque, ainsi que M. Louis Ouellette et sa cousine, Mlle Elaine Lapointe, assistèrent au cirque de Moscou tenu à Winnipeg.

Mlle Noëlla Gautron, de Winnipeg, et M. Denis Gautron, de St-Norbert, étaient en visite chez leur mère, Mme H. Gautron, en fin de semaine.

M. Ronald Rouire était de passage à Haywood, dernièrement.

M. André de Rocquigny est en visite chez ses parents.

Mme Beaudry, après avoir passé quelques mois chez son fils, Albert, à St-Claude, est de retour à Haywood.

"100 NONS"

1. Félicitations aux artistes de vendredi dernier.
2. Vendredi 1er mars, le "100 nons" accueille:
   Line Dupas
   Kenneth Woodley
   David Dandeneau
   Rendez-vous au Centre Culturel demain soir vendredi, soit à 8 h. soit à 10 h.
3. Cette semaine, invitation à tous et surtout aux gens de:
   Ste-Anne
   La Broquerie
4. Ne manquez pas Jeunesse Oblige à CBWFT, canal 3, à 6 h. 55 du soir, jeudi 29 février et lundi 4 mars. Nos artistes manitobains, Jocelyne Labossière, Gérald Lavoie et Marcel Gosselin seront en vedette.

Comité de publicité

Institut collégial St-Claude

Bibliothèque

Cette semaine, la bibliothèque s'est enrichie de deux séries de livres d'une valeur quasi-inestimable. Il s'agit de "La Science pour tous" en 8 volumes et du "Dictionnaire encyclopédique universel" en 10 volumes.

Ces deux séries viennent directement de la Compagnie Grolier et ce sont des éditions canadiennes de 1967. En plus d'être attrayants dans leur présentation, ces volumes contiennent des informations intéressantes sur tous les sujets culturels, scientifiques ou autres. D'abondantes photographies et illustrations facilitent la compréhension d'un texte soigné.

Si l'on en juge par l'accueil qui leur a été fait, il ne serait pas surprenant qu'ils passent au rang des livres les plus consultés de toute la bibliothèque, et ils sont rédigés en français.

Rencontre imprévue

Les clubs de hockey de filles sont plutôt rares, c'est la raison pour laquelle nos étudiantes s'affairent à dénicher des endroits qui en contiennent pour pouvoir s'adonner à leur sport d'hiver favori aussi souvent que possible.

Le jeudi 15 février, une partie devait avoir lieu à l'aréna de St-Claude contre Holland. Malheureusement, à cause d'un malentendu qui ne se renouvellera plus, je l'espère, aucun signe de nos visiteuses à l'heure prévue. Les spectateurs venus en assez grand nombre pour encourager nos jeunes joueuses se seraient dérangés inutilement sans l'idée lumineuse jaillie d'une de ces petites têtes (saura-t-on jamais laquelle?) de jouer contre l'équipe des garçons de St-Claude dont l'âge se situe entre 12 et 14 ans. Présomption ou courage? Probablement une bonne dose des deux coule dans les veines de ces filles hardies qui n'ont pas froid aux yeux, même devant une rondelle volante.

D'aucuns craignaient cet affrontement, mais ils en furent quittes pour la peur, car nous avons assisté à une très belle partie, d'un style différent, cela va de soi, mais qui avait un charme particulier.

Si les filles ont dû baisser pavillon devant le pointage (7 à 1), elles se sont grandies par le courage et la lutte jusqu'à la dernière minute. Et elles remercient les garçons et leur entraîneur de leur avoir permis cette rencontre imprévue.

Curling

Au bonspiel de Notre-Dame-de-Lourdes, la semaine dernière, deux équipes ont fait bonne figure en se classant bien et en rapportant des prix intéressants.

Celle d'Ernest Jobin, Lorraine Rey, Odile Rocan et Robert Martin est sortie victorieuse de toutes ses parties; celle de Gilbert Philippe, Géraid Tétreault, Suzanne Burgoyne et Paulette Marchand, un peu moins chanceuse, s'est classée première dans la troisième compétition.

Une autre a aussi remporté des honneurs à Treherne. Il s'agit de celle d'Henri Magne, Arlette Laurent, Michel Binne et Marilyn Martel qui n'a perdu qu'une seule partie pour remporter les honneurs de la deuxième compétition.

Une petite exposition à l'entrée de l'école a fait participer tous les étudiants et le personnel à la joie causée par ce triple succès.

Le lendemain, prenaient place sur les mêmes tables les trophées et les prix destinés aux gagnants du bonspiel de St-Claude qui eut lieu les 23 et 24 février.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

N.-D.-de-Lourdes

Premier bébé de l'année

Le jeudi 15 février, les Filles d'Isabelle rendaient visite à Mme Hubert Durand à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes et lui offrirent des cadeaux à l'occasion de la naissance d'un fils, premier bébé de l'année.

Ont donné des cadeaux à la mère: Notre-Dame Sundries, les religieuses du couvent, Mme Jean-Baptiste Pantel, M. et Mme Guy Durand, M. Albert Dubois, M. et Mme Norbert Bosc, l'Union commerciale, le magasin Solo, Mlle Liliane Mabon et la boulangerie Meyer. Des prix en argent furent donnés par le Dr John Sanguinetti, Fernand Dupasquier, Raymond Kolly, Crémerie Notre-Dame (M. M. Roch), Beaver Lumber (M. M. LeJeune), Albert Deleurme, Denis Robitaille, Gabriel Delaquis, Raphaël Vuignier, Manitoba Pool Elevators (M. M. Beaudry), Foyer Notre-Dame, Hillside Motors (M. J., LeNeal), Joseph Deroche, M. et Mme Raymond Badiou, Jean Delaquis, René Comte, Yves Julien et Bruno Delaquis.

Sincères félicitations à M. et Mme Hubert Durand.

Bingo

Voici les résultats de la dernière soirée de bingo tenue le dimanche 18 février: prix de $25.00, Mmes Auguste François, de Bruxelles, et Myrtle Earle, de Treherne; $10.00, Mmes Antoine Chabbert, Denis Bibault (2) et M. Parocholsky, de Manitou, MM. Jean Mabon (2), Joseph Bosc, Paul Rossier, Earle Taylor, de Carman, A. L. Lodwick, de Treherne, et Mel Murdy, de Manitou; $5.00, Mlle Giselle Pantel, Mmes Ernest Deurbrouck et Myrtle Earle et M. Harry Knibbs, de Holland; $4.00, Mme Norbert Delaquis, MM. Marcel Mabon et Ken Paterson, de Manitou. Les prix d'entrée allèrent à M. R. Payette, de Somerset, et M. Pierre Charrière, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 3 mars, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $500 en 55 numéros.

Foyer Notre-Dame Inc.

L'assemblée annuelle des membres du Foyer Notre-Dame Inc. aura lieu à 8 h. p.m., le mercredi 6 mars, à la salle paroissiale. On vous prie d'y assister.

Avis aux dames

Le vendredi 1er mars, à 1 h. 15 p.m., en l'auditorium de l'école secondaire, on donnera un cours sur "Texile Painting" Ce cours est sous les auspices de la Société d'Agriculture, aidée de Mme Ethel, spécialiste en économie domestique. Bienvenue à toutes les dames.

Bonspiel

Les 24 et 25 février eut lieu le bonspiel local annuel des dames, dont les résultats furent comme suit: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de Mme Thérèse Durand; 2e, l'équipe de Mlle Angèle Augert; 3e, l'équipe de Mlle Estelle Dupasquier; 4e, l'équipe de Mme Thérèse Bourrier; 2e compétition — 1er prix, l'équipe de Mlle Marie-Ange Pantel; 2e, l'équipe des demoiselles Pelé; 3e, l'équipe de Mme Isabelle Roch; 4e, l'équipe de Mme Doris Deroche.

Powerview

Soirée de l'école

Le dimanche 18 février, dans la salle paroissiale, avait lieu une soirée au profit de la paroisse, sous la direction de Soeur Rose Cournoyer. L'on commença par quelques parties de bingo, puis vint la présentation d'une heure d'amateurs par les élèves de l'école Léonard. Il y eut chants en choeur et solos, musique, déclamations, saynètes, danses de toutes sortes, y inclus la danse à "go-go".

Une fois de plus, l'on put constater qu'il y a chez les enfants de grands talents qui ne demandent qu'à être développés. La soirée se termina par quelques mains de "whist" et la loterie de jolis objets, et rapporta au-delà de $300.00.

Soeur Rose Cournoyer désire, par la voie du journal, remercier les dames qui l'ont aidée dans la préparation de cette soirée, le maître de cérémonies, les enfants qui ont participé et les parents qui sont venus encourager leurs efforts.

Çà et là

M. Clément Coss a été élu syndic, remplaçant M. David Dufour.

Sincères condoléances à Mme Roy Carlson à l'occasion de la mort subite de son mari.

M. et Mme Pierre Gaultier étaient en visite chez les familles Dupont, dernièrement.

Mme Edna Wing (née Dupont), de Toronto, visita ses frère et soeur à Great Falls, ainsi que des cousins et amis. Elle a aussi visité sa mère, son fils et un frère à Winnipeg.

Dunrea

Abjuration

Un heureux événement se déroula à la chapelle du couvent le lundi soir 19 février, lorsque Mme Norman Morin abjura le protestantisme pour entrer dans le giron de l'Eglise catholique.

Elle fut baptisée avant la messe, ayant comme marraine Mme A. Lavoie, et fit sa première communion sous les deux espèces au cours de cette messe qui fut concélébrée. Par une délicatesse de la divine Providence, le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., était présent et concélébra avec M. le curé, ce qui ajouta à la solennité de la circonstance.

L'époux et les enfants de la nouvelle convertie étaient présents, ainsi que beaucoup d'autres personnes venues pour assister à la messe.

L'heureuse convertie songeait depuis longtemps à se faire catholique, mais ne se trouvait pas assez instruite des choses de la religion et voulait être bien convaincue du geste qu'elle allait poser. Que Dieu en soit glorifié!

Malades

M. Richard Rondeau est de retour au foyer et en bonne voie de rétablissement, mais M. Pierre Aubin est de nouveau hospitalisé à Killarney.

Bon courage et prompt retour à la santé à ces deux bons amis de tous!

Visiteuse

Mlle Cathy Cécile, nièce de M. l'abbé P.-A. Morand, curé, qui a un emploi à Gimli, est venue faire une courte visite-surprise à son oncle, en fin de semaine dernière.

St-Léon

Remerciements

Mme Félix Grenier et sa famille désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, etc. Un merci spécial aux religieuses et au personnel du Foyer Notre-Dame, ainsi qu'aux docteurs Sanguinetti et Delaquis pour les bons soins donnés à M. Grenier durant sa maladie. Merci aussi aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.

Festival Français, à St-Brieux, et distribution des prix de l'ACFC

ST-BRIEUX — Malgré un temps froid, un grand nombre de paroissiens assistaient au festival français tenu à la salle paroissiale le vendredi 16 février.

La soirée débuta par le chant "O Canada". M. Théophane Ferré était maître de cérémonies. La devise "Ensemble", thème de la soirée, ornait le fond de la scène. Il y eut variété de chants, saynètes et musique. Même des élèves de langue anglaise y prirent part.

A la distribution des prix, M. Ferré félicita Albert LeGatt, fils de M. et Mme Joseph LeGatt, élève en 8e année, qui obtint une moyenne de 97 pour cent aux examens de l'A.C.F.C., et Anne Kernaleguen, fille de M. et Mme Paul Kernaleguen, 9e année, 92 pour cent. Les prix leur furent remis par leurs professeurs, Mme Garnet Martin et Soeur Marie-Marc, remplacée par M. Happ. M. Léon Sénécal, membre de l'exécutif de l'A.C.F.C., présenta à Albert et Anne un trophée chacun.

Il y eut ensuite l'élection du nouvel exécutif qui comprend MM. T. Ferré, Marcel Thomas, P. Kernaleguen, J. LeGatt et Paul Leray, Mmes Jeanne Sénécal, Sylvia Gallais, Lilianne Leray et Marie Martin. Mme L. Leray lut le rapport financier. M. P. Leray, comme toujours, fit profiter l'assistance son talent par un chant, accompagné au piano par Sr Marie-Adélaide, M. Joseph Perrault à l'accordéon et M. Terry Bennett au violon.

M. Laurent Happ, principal de l'école, donna un aperçu de la façon dont l'A.C.F.C. récompensera à l'avenir les élèves ayant la plus haute moyenne de leur classe.

Le tout se termina par le chant "Allons les amis, faut partir".

Çà et là

Mme Marie Dewhurst (née Thébaud), d'Archerwill, demeure chez M. et Mme Nick Prokopetz, à St-Brieux, pendant que ces derniers, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Franklin Kayner, sont allés au mariage de Mlle Caroline Prokopetz, à Abbotsford, C.-B.

Prompt rétablissement à Mme Joséphine Lejan, hospitalisée à Melfort, ainsi qu'à Paul Assié, hospitalisé au même endroit, à la suite d'une fracture à la jambe, et au jeune Léandre Gallais, en convalescence à la maison.

Les paroissiens ont appris avec regret les deux décès de Mme Agnès Rhéaume (née Tétreault), âgée de 50 ans, et de M. James Nie, âgé de 59 ans. Tous deux étaient autrefois de St-Brieux. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Saint-Front

Çà et là

M. Xavier Bouchard, de Sprague, Man., est arrivé le 10 février pour des vacances de six jours chez ses parents, M. et Mme F.-Xavier Bouchard. Le 16 février, M. X. Bouchard repartait, accompagné de son frère, Henri. Tous deux vont couper du bois de pulpe à Sprague.

Après quatre semaines de voyage, MM. et Mmes Lionel Bussière et Emile Samson arrivaient le 13 février heureux de retrouver leurs enfants après avoir visité plusieurs plages du Mexique et des tantes de Mme Bussière à Ventura, Cal.

M. et Mme Albert Nivon conduisirent leur jeune fils, Marc, à Saskatoon pour examen médical.

Mmes Yvette LeStrat, Priscilla Bussière et Florine Dufault prirent part, dernièrement, à un cours de couture de trois jours donné à Naicam, Sask.

M. et Mme Eldon White et leur jeune fils, Douglas, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 16 février chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard et visitèrent la mère de M. White à Star City.

Félicitations à Mmes Yvonne Plamondon, Doris Syrenne, Clémentine Plamondon et Catherine Dufault, qui remportèrent le deuxième prix de la première compétition au bonspiel des dames tenu à Naicam. Deux équipes de la localité, composées: l'une de MM. et Mmes Laurent Plamondon et Paul Dubreuil et l'autre de MM. et Mmes Laurence Sunderland et Joseph Le Strat, prirent part au bonspiel de Quill Lake qui commença le 16 février.

Avis

La réunion des Dames de Ste-Anne, qui devait avoir lieu le 25 février chez Mme Angeline Samson, a été remise à plus tard à cause de la soirée d'amusements variés, au profit du Club de la patinoire, qui eut lieu le 25 février.

Prud'homme

Malades

Prompt rétablissement à M. Emile Préfontaine, patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, à Mme E. Préfontaine, patiente à l'hôpital de Cudworth, et à Mme E. Masson.

Furent hospitalisés: M. Ernest Fontaine, Mme Henri Masson et M. Charles Grimard.

Çà et là

Le 6 janvier, M. l'abbé E. Tremblay, de Bruno, invité par les Chevaliers de Colomb, est venu présenter des diapositives et donner ses impressions sur la Russie où il put se rendre l'été dernier.

M. et Mme C.-M. Lepage sont partis en voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Ludger Fontaine sont allés chez leurs fille et gendre, M. et Mme R. Georget, à Eston, dernièrement.

Etaient en visite chez M. J.-B. Grimard: M. et Mme Albert Kemps, de St-Albert, Alberta.

Sont allés à Saskatoon pour une retraite fermée: MM. A. Loiselle, A. Normand, P. Jeanneau, L. Painchaud, P. Bandet, Lionel, Jos., Rosaire et Charlie Lévesque, Wilfrid André et Anasthase Rivard.

Radville

Cent plus six

Un article paru dans la Presse de Radville mentionnait que M. Cyrille Fradette, de Bellechasse, Qué., cousin des familles Fradette, de Radville, était âgé de 106 ans, toujours en excellente santé et faisait une marche tous les jours à l'église (une demi-rue). Il se maria à l'âge de 20 ans et de cette union naquirent quatorze enfants. Il possède 75 petits-enfants, 106 arrière-petits-enfants et 74 arrière-arrière-petits-enfants. Sa longévité est un mystère, puisqu'à l'âge de 65 ans il eut une crise cardiaque et reçut les derniers sacrements. Il demeure chez son fils, âgé de 71 ans.

M. et Mme Stéphane Maurice, ainsi que M. Philippe Bison, de Dunrea, Man., ont fait une visite-surprise à leur famille, ainsi qu'à M. et Mme Colbe.

Cut Knife

Va-et-vient

M. et Mme Donat Lessard, de Delmas, sont venus visiter M. et Mme Lucien Dupuis, le 8 février.

M. Lloyd Barsalou, de Prince-Albert, est venu pour affaires et en a profité pour passer une semaine chez M. et Mme René Leboeuf.

Mlle Evangéline Leboeuf, de Camiose, Alberta, est venue visiter ses parents, M. et Mme R. Leboeuf.

Mlle Thérèse Dupuis, du couvent de St-Louis, passa une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L. Dupuis.

M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas, sont venus visiter M. Hildège Dupuis et sa famille, dernièrement.

M. et Mme Lucien Dupuis et leur famille, M. Hildège Dupuis et sa famille sont allés visiter M. et Mme Robert Forest et leur famille, à North Battleford.

Lettre du Président de l'A.C.F.C.

Chers compatriotes de la Saskatchewan,

Nous voici à la veille d'un congrès général des Franco-canadiens de la Saskatchewan.

Déjà presque quatre ans se sont écoulés depuis le dernier congrès tenu à Regina, en octobre 1964, d'où la nécessité urgente de se réunir de nouveau.

Des circonstances incontrôlables avaient forcé, à deux reprises, votre exécutif de remettre à plus tard ces assises. Nous espérons que ces retards bien involontaires n'empêcheront pas le congrès des 2 et 3 mars prochains d'être l'un des meilleurs et l'un des plus fructueux et des plus prometteurs pour l'avenir.

Aussi à titre de président général de votre Association Culturelle Franco-Canadienne, je lance un pressant appel à tous de répondre avec enthousiasme, chacun, soit comme délégué officiel, soit comme simple congressiste se faisant un devoir d'être présent, afin de collaborer activement à l'avancement de notre Association culturelle.

En cette période de notre histoire, nul doute de l'importance vitale de ce congrès. Comme bien d'autres organisations sociales ou culturelles, votre Association se doit elle aussi d'étudier à nouveau et de revaloriser ses buts et ses objectifs. Aussi votre exécutif, de concert avec ses comités, a préparé ce congrès avec soin.

Des nombreuses initiatives prises depuis le dernier congrès, la formation du Comité d'étude du Renouveau Français a sans doute été l'une des plus importantes. Le C.E.R.F. avait pour mandat, d'étudier, dans la mesure du possible, la vitalité française des nôtres, afin de mieux juger leurs aspirations et leur connaissance du rôle qu'a joué et que devra jouer l'A.C.F.C. en notre province.

Une revue attentive des structures actuelles à la lumière de notre vie sociale moderne formulera des statuts revisés et simplifiés qui, nous l'espérons, rendront l'A.C.F.C. plus accessible à notre population et à nos membres.

Votre A.C.F.C., par la voix de ce comité, vous tracera donc sa tâche pour l'avenir. Mais pour cela, il faut que tous et chacun, dans leur milieu, si isolé soit-il, jouent un rôle complet, c'est-à-dire par l'étude et par l'action, si difficile que cela puisse être. Il est donc important que tous les congressistes soient prêts à étudier sérieusement toutes les sphères de la vie française de notre groupe. Ils se devront d'étudier comment ils pourront collaborer non seulement entre eux, mais aussi avec tous les autres éléments de notre province, afin de faire valoir de façon claire, précise et objective, toutes les valeurs que nous possédons et la nécessité de la présence canadienne-française en Saskatchwan et même au Canada.

Nombreux sont les défis nouveaux que l'on nous présente. Sommes-nous prêts à les relever et en prendre avantage au maximum? Oui, mesdames et messieurs, ce congrès est de grande importance pour nous tous.

Venez donc en grand nombre étudier les problèmes et les avantages que nous apportent ces changements d'attitude de nos gouvernements. Ensemble, avec une association forte, nous pourrons réussir. Venez, votre présence donnera courage et confiance à l'exécutif que vous élirez durant ce congrès, afin qu'il puisse avec enthousiasme mettre en oeuvre les décisions que vous prendrez. Oui, votre exécutif accomplira beaucoup, et avec succès, s'il se sent appuyé moralement et financièrement.

En terminant ce dernier appel avant le congrès, chers compatriotes, donnons-nous rendez-vous à Prince-Albert les 2 ou 3 mars. Venez tous avec entrain et enthousiasme, et ensemble nous fixerons les objectifs et déterminerons les buts à atteindre. Venez prouver à tous qu'avec confiance et ténacité nous voulons vivre en canadiens d'expression et de culture françaises. Nous avons survécu. A nous maintenant de vivre et de rayonner.

Votre président, Rolland Pinsonneault.

Un moyen électronique d'accentuer la saveur de la nourriture

La maturation naturelle qui donne aux aliments leur saveur douce et distinctive résulte de changements dans leur structure moléculaire. C'est un processus graduel de changement sous l'effet d'électrons naturels.

Or voici qu'une compagnie japonaise vient d'inventer une machine qui fait murir les aliments par un moyen électronique. Il s'agit de la yohtron A-1, machine fabriquée par **Kokusai Engineering Company**, de Tokyo. La yohtron crée des ondes superaméliorées à voltage extrêmement élevé, qui produisent un champ d'électrons à densité ultra-haute. Quand un produit alimentaire est placé dans ce champ d'électrons, la structure moléculaire change et la saveur de l'aliment s'améliore.

D'après le fabricant, des épreuves démontrent que cette machine peut donner du moelleux et du corps au whisky, aux boissons gazeuses, aux oranges, aux pommes, au chocolat, aux aliments en conserve, aux graisses de cuisson, aux feuilles de thé vert, etc. La yohtron utilise le courant ordinaire de la maison. Elle coûte environ $475 au Japon.

(Bulletin du Japon)

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

- 8.00—O Canada, Ouv. horaire
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Radio Journal
- 8.15—Programme allemand
- 8.45—Programme russe
- 9.45—Programme hollandais
- 10.00—Ni ange ni bête
- 10.30—Récital du dimanche
- 11.00—Concours national de Radio-Canada
- 11.30—Présent-Dimanche
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio Journal
- 12.10—Chronique sportive
- 12.15—Tables tournantes
- 12.25—Communiqués
- 12.30—A votre santé
- 12.45—Vers Demain
- 1.00—Rosary Hour
- 2.00—Radio Journal
- 2.02—Sur quatre roues
- 2.30—Sur quatre roues
- 3.00—L'heure du Concerto
- 4.00—Orchestre de Radio-Canada
- 5.00—Radio Journal
- 5.10—La revue de la semaine
- 5.30—Jardins Plantureux
- 5.45—Le chapelet
- 6.00—Match-Intercités
- 6.30—Bel Canto
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.30—Nouvelles et sports
- 9.45—Le cabaret du soir qui penche
- 11.00—Météo, pensée du soir et fin

LUNDI au VENDREDI

- 6.30—O Canada, Ouv. horaire
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Nouvelles agricoles
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Radio Journal
- 7.10—Communiqués
- 7.15—Chez Miville
- 8.00—Nouvelles locales
- 8.10—Chronique sportive
- 8.15—Bonjour Compatriotes
- 9.15—Le français chez vous
- 9.30—A votre service
- 10.00—Radio Journal; Marie Tellier avocate
- 10.15—Le coin des petits
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.00—Radio Journal
- 11.02—Visite à la discothèque
- 11.30—Présent
- 11.55—Chronique sportive
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio Journal
- 12.15—Nouvelles agricoles
- 12.30—Le père Legault
- 1.00—Nouvelles locales
- 1.10—Détente
- 1.30—Radio Journal
- 1.33—Place aux femmes
- 2.30—Radio Journal
- 2.32—Assiette à musique (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
- 2.32—Deux villes, une musique (jeudi)
- 3.30—Fémina
- 3.45—Un homme vous écoute
- 4.00—Bienvenue Sask.
- 5.15—Le français chez vous (reprise)
- 5.30—Le p'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
- 5.30—Swing la Baquesse (mardi, jeudi et vendredi)
- 6.00—Nouvelles locales
- 6.10—Chronique sportive
- 6.15—Présent
- 6.45—Chapelet
- 7.00—2 minutes d'informations
- 7.02—Disc-o-club 1170
- 8.31—Joyeux
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.30—Radio Transistor

LUNDI

- 10.02—Orchestre de Chambre de Québec
- 10.30—Sur toutes les scènes du monde
- 12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

- 10.02—Vedettes (alterner toutes les 2 semaines avec Musique de nos studios)
- 10.15—Le talon d'Eve
- 10.30—Orchestre symphonique
- 11.30—Des livres et des hommes
- 12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MERCREDI

- 10.02—Concert du mercredi
- 11.30—La cybernétique
- 12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

JEUDI

- 10.02—Théâtre d'essai
- 10.30—Orchestre de Chambre
- 11.30—Jeux
- 12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

VENDREDI

- 10.02—Panorama de la musique
- 11.00—Documents
- 12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

SAMEDI

- 6.30—O Canada, Ouv. horaire
- 6.35—Prière du matin
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Radio Journal
- 7.10—Chronique sportive
- 7.15—Debout, c'est l'heure
- 7.45—Nouvelles agricoles
- 8.00—Bonjour Compatriotes
- 9.00—Nouvelles locales
- 9.10—Communiqués
- 9.15—Rendez-vous musical
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—Radio Journal; Connaissance d'aujourd'hui
- 11.30—Au temps du 78
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio Journal
- 12.15—Chronique sportive
- 12.20—Variétés du samedi
- 1.00—Variétés du samedi
- 2.00—Variétés du samedi
- 3.00—Route 1170
- 4.00—Route 1170
- 5.00—Bienvenue Sask.
- 6.00—Revue de la semaine
- 6.15—Musique en dinant
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio Journal
- 7.02—Salut les copains
- 8.00—Chronique de disques
- 9.00—Radio Journal
- 9.10—Le monde en marche
- 9.30—J'ai tant dansé
- 10.30—Danse à St-Dilon
- 12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Prince-Albert

"Mariage et Bonheur"

Les couples mariés sont invités à assister au cours "Mariage et Bonheur" qui sera donné en français par M. l'abbé R. Gaudet, de Duck Lake, tous les jeudis soir à 8 h. au sous-sol de la cathédrale. Il se terminera le 4 avril. Que tous les gens mariés se fassent un devoir d'y assister.

North Battleford

L'A.C.F.C.

Le dimanche 18 février, le cercle local de l'A.C.F.C. de la paroisse St-André de North Battleford recevait les délégués des paroisses de Delmas, Vawn et Jackfish pour la cinquième fois. Après un excellent souper offert par M. le Dr Demay, les 25 convives discutèrent des problèmes du français, sous la présidence de M. Louis Bandet.

Voici le programme de la réunion: 1) Election des représentants de St-André pour le congrès provincial de l'A.C.F.C.; 2) Voyage de la S.E.V. 1968 (Saskatchewan Etudiante Voyage) pour les jeunes des 11e et 12e années et rapport donné par le président, le R. P. André Mercure, O.M.I.; 3) Projet d'une maison de pionnier pour le Western Museum de North Battleford; 4) Relevé des jeunes qui suivent les cours de français de l'A.C.F.C. au couvent et au collège St. Thomas More.

Qu'il suffise pour aujourd'hui de parler du projet d'une maison de pionnier canadien-français au Western Museum.

A une réunion précédente, on avait fait venir le président du Western Museum qui a fortement encouragé l'assistance à la réalisation de ce projet. On a en vue un emplacement pour chaque nationalité de pionniers. Déjà les Ukrainiens ont érigé une maison. L'invitation a été offerte également aux Canadiens français. La direction du musée donna un terrain et paiera même une partie des dépenses. Il fut décidé d'élire un comité pour discuter de ce projet. Deux représentants de chaque paroisse furent nommés. En voici les noms: pour St-André de North Battleford, M. Georges Dion et M. Lessard; pour Vawn, MM. Antoine Desmarais et Aimé Blanchette; pour Jackfish, MM. Joseph L'Heureux et Denis Esquirol; pour Delmas, MM. Armand Blais et Louis Blouin.

Espérons que ce projet deviendra bientôt une réalité et fera honneur à la mémoire des pionniers canadiens-français.

Vawn

Çà et là

Mmes Armand Latendresse, Ernest Blais et Lucien Phaneuf ont assisté à une retraite prêchée à Queen's House de Saskatoon du 13 au 15 février.

Quatre autobus scolaires ont transporté les élèves à North Battleford, le mercredi 14 février, pour voir le film "A Man for All Seasons".

M. et Mme W. Schmidt et leur famille, de Radville, ont visité M. et Mme Raymond Baillargeon et leur famille, le 11 février. Mme Schmidt est la soeur de Mme Baillargeon.

M. Léonard Weber a accompagné ses parents, M. et Mme David Weber, à Saskatoon où Mme Weber a subi des examens médicaux.

Le 16 février, les parents ont montré l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants; en assistant nombreux à la journée des parents.

Félicitations à Irène Germain, étudiante en 11e année à l'école de Vawn, qui s'est mérité un voyage dû à sa personnalité et à ses bons points. Le candidat pour l'année 1967 fut C. Brière, de l'école de Vawn.

Mlle Denise Blanchette est l'une des candidates comme Reine du carnaval, au profit de la patinoire, qui aura lieu à Vawn le 2 mars.

M. S. Coolican, de Regina, a visité des amis, les 12 et 13 février. Il était autrefois résident de la localité et agent pour la compagnie de grain British American.

M. l'abbé J.-A. Desrosiers, d'Edam, remplace M. l'abbé N. Viens, qui est sous soins médicaux à Winnipeg, Man.

Mme D. Casper est retournée à Chilliwack, C.-B., après avoir passé quelques semaines chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme David Weber.

Mlle Patricia Smith, étudiante à l'Université de Saskatoon, a passé une fin de semaine chez sa mère, Mme E. Smith.

Delmas

Çà et là

Le 21 février, le R. P. D. Dubuc, O.M.I., reçut la triste nouvelle de la mort subite d'un de ses frères à Nicolet. Le Père Dubuc est parti par avion pour se rendre aux funérailles de son frère.

Mlle Bernadette Lessard, de Maillardville, C.-B., est en visite chez ses soeurs, Mmes Jeanne et Alice Bernier.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mme Georges Bourgeois est allée passer quelque temps à Vancouver où elle visitera des parents et amis.

MM. et Mmes Emery Allard et Paul Ste-Marie sont allés passer quelques semaines de vacances en Californie.

M. et Mme Olivier Gaucher sont déménagés à Lloydminster où M. Gaucher continuera à travailler pour la compagnie Beaver Lumber.

M. et Mme A. Leduc, de Willow-Bunch, ont fêté leur 35e anniversaire de mariage

WILLOW-BUNCH — Une soirée-surprise eut lieu à la salle de la Légion le 10 février en l'honneur de M. et Mme Arthur Leduc à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Un souper fut servi à une trentaine de personnes. Au cours de la soirée, plusieurs parents et amis vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires et leur présentèrent un séchoir à linge électrique.

M. et Mme A. Leduc unirent leurs destinées le 11 janvier 1933. Leurs cinq enfants, à l'exception d'une fille, Mme Carmen Faust, de Prince George, C.-B., ainsi que leurs 18 petits-enfants, étaient présents à la fête. M. Paul Poirier, de Flin Flon, Man., frère de Mme Leduc, était aussi présent.

Meilleurs voeux de santé et bonheur aux jubilaires.

Banquet Pères et fils

Un banquet Pères et fils, organisé par le comité des jeux, eut lieu à la salle de Mme Fontaine le 9 février pour 180 convives. Les orateurs étaient MM. Fergie Oliver et Ken Newens, annonceurs à Radio Moose Jaw, MM. George Reed et Ron Atchison, joueurs de football, de Regina.

Une soirée sociale suivit à la salle de la Légion, et une soirée dansante pour les adolescents au théâtre Palace.

Çà et là

M. Garry Gosselin, employé à la Caisse populaire de Willow-Bunch pour quelques mois, fut transféré à Moosomin, comme assistant.

Mlle Lise Granger est au service de "Family Life Insurance" à St-Victor depuis quelque temps.

Mlle Yvette Lanoie, qui travaillait à l'hôpital local, est maintenant employée à l'hôpital de Rockglen, comme assistante garde-malade.

Mme Albert Lemieux est allée visiter ses fille et gendre, M. et Mme Ralph Ecker, et leur famille, à Calgary, dernièrement.

M. et Mme Rosario Grégoire sont allés passer une semaine à Esterhazy où ils visitèrent MM. et Mmes Alcide Grégoire et Wilfrid Benoit. Ces derniers profitèrent de l'occasion pour aller visiter leur fils, le Père Jean-Baptiste (Roger), chez les Trappistes de St-Norbert, Man.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leurs enfants, Claude et Marielle, se rendirent à Gravelbourg où ils visitèrent Mme Paul Piché, au Foyer, et M. et Mme Antonio Grégoire.

M. Claude Mondor, fils de M. et Mme Laurien Mondor, employé à Québec depuis deux ans, travaille maintenant pour le Département des Ressources naturelles à Regina.

Mlle Marguerite Leduc et son fiancé, M. Keith Walters, de Regina, ainsi que Mlles Sylvia Sylvestre et Rosalie Duperreault et MM. Michel Fitzpatrick, Gérald Philippon et Louis Desautels, tous de Regina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

Mmes Julien Piché et Arthur Rainville sont revenus récemment de l'hôpital de Moose Jaw où elles furent patientes durant plusieurs semaines.

Mme Robert Gosselin est encore patiente à l'hôpital de Moose Jaw.

MM. Laurien Mondor et Rémi Provost sont revenus dernièrement de l'hôpital de Rockglen où ils furent patients durant quelques jours.

M. Edouard Dionne est patient à l'hôpital de Coronach depuis le 2 février. Son état de santé s'améliore.

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Calgary pour assister aux funérailles de leur belle-soeur, Mme Léo Therrien, décédée le 22 février à l'âge de 28 ans.

Mme Gisèle Bruneau a pris l'avion le 21 février pour l'Est où elle allait visiter sa mère gravement malade.

Debden

Çà et là

M. et Mme Roger Paquette ont eu la visite de Mme Omer Blais et de M. Roland Paquette, de la Colombie-Britannique.

Mme Wilfrid Fortier, de St-Boniface, Man., a passé quelques jours chez sa mère, Mme Amédée Ruel.

De passage à Edmonton, M. Maurice Cyr, de Montréal, est venu visiter ses parents, M. et Mme Emilien Cyr.

M. et Mme Guy Jean, de Saskatoon, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Louis Jean.

Mme Omer Lajeunesse, accompagnée de sa fille, Mme Charles Doré, est allée au Québec pour y visiter une de ses soeurs malade.

Mme Albert Courchêne et Mlle Emma Croteau sont de retour d'un séjour en Colombie-Britannique où Mme Courchêne a visité son fils, Lionel, et sa fille, Mme Léo Doucette (Isabelle).

Félicitations à Claire Lajeunesse, fillette de M. et Mme Edgar Lajeunesse, qui fut la gagnante de $100.00 lors du tirage de la Compagnie Alpha à St-Boniface.

Les recettes de la soirée paroissiale qui eut lieu le 4 février furent de $551.10.

Mmes Henri Lajeunesse, Amédée Ruel, Emile Houde, Louis Jean, Philippe Laitres et Stanislas L'Heureux et Mlle Lumina Cyr sont revenues enchantées d'une retraite fermée, prêchée par le R. P. Alphonse Gaudet, O.M.I., du 13 au 15 février, à Queen's House de Saskatoon.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Roch St-Jacques, de Coderre, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Morin, dernièrement.

Mme Dumond a quitté le presbytère au début de la semaine pour continuer d'être la ménagère de M. l'abbé B. Adée à Dollard. M. l'abbé R. Ducharme et la paroisse ont bien apprécié ses bons services pour quelques mois.

M. et Mme Aimé Brisebois ont passé la dernière fin de semaine de février chez leur soeur et belle-soeur, Mlle Jeannine Chabot, à Calgary. Ils accompagnaient M. et Mme Marcel Monette, de Gravelbourg, qui sont allés visiter leurs enfants, Claudette et René.

M. Médelger Chabot est revenu de l'hôpital de Kincaid où il a passé plusieurs jours.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, de Willow-Bunch, étaient de passage dans la paroisse pour affaires et ont rendu visite à des parents.

Mme Angeline Fournier est revenue dans la paroisse après avoir passé l'hiver dans la province de Québec.

Mme Médelger Chabot et ses filles, Laurette, Paulette et Claire, Mlle Rita Beaudoin et M. et Mme Aimé Fournier ont assisté au concert-amateurs de Gravelbourg et du district, tenu au gymnase du collège le vendredi soir 23 février.

Rapports entre l'éducation des adultes et le développement communautaire

DOCUMENTS

N.D.L.R. — Ce document est extrait d'une causerie prononcée par monsieur Guy Beaugrand-Champagne, lors de la conférence nord-américaine sur l'Education des adultes tenue en octobre 1967 sous les auspices de l'Institut canadien d'éducation des adultes. Ce texte présente un très grand intérêt pour tous les enseignants qui s'intéressent de près ou de loin à l'éducation des adultes, ou encore pour ceux qui remettent en question leur conception de l'éducation.

L'éducation, au sens de l'activité de l'éducateur, est une tentative systématique de développer chez quelqu'un la maitrise de soi-même et du monde extérieur en tentant de lui transmettre ou en prétendant lui faire partager l'expérience d'autrui.

Il est admis que nous ne percevons spontanément que le changement et seulement lorsqu'il est soudain, instantané, radical, violent, ou tout au moins, rapide, marqué, c'est-à-dire lorsqu'il fait contraste. Autrement, quand tout est égal à soi-même, uniforme, stable, quand rien ne vient troubler la quiétude, ni solliciter l'attention, alors l'habitude et même l'automatisme envahissent la conscience. Mais dès qu'il y a perception, constatation de changement, il y a prise de conscience d'un besoin; besoin qui se présente comme une sorte d'alternative: ou bien besoin de contrôler le changement dans ses formes et dans ses causes, ou bien besoin de se transformer soi-même pour s'accommoder, s'adapter, accepter en soi-même les ajustements nécessaires.

L'expérience, c'est avoir fait constat de changement, avoir tenté quelques ajustements et avoir perçu ce qui en a réussi et ce qui en a failli; elle repose sur le vécu et sur l'exercice de cette caractéristique humaine qu'est la faculté d'auto-perception, c'est-à-dire la faculté de se percevoir soi-même, de se percevoir percevant autrui et par là, de développer des systèmes d'interprétation de tout ce qui est rapport entre soi et autrui et entre tout ce qui est autrui en tant que tel.

Par l'expérience, l'homme accède à une maitrise relative de lui-même et du monde extérieur en mettant au point des manières d'agir et des explications. En effet, l'homme a des perceptions de phénomènes intérieurs et extérieurs. Toutes nouvelles perceptions conscientes donnent lieu à une question. En réponse, l'homme, par son système de relations et références, fournit une explication, modifie une manière d'agir, développe en somme ses savoirs.

1) Transmettre l'expérience

En prévision de situations où quelqu'un se trouvera plus tard, l'éducateur peut tenter de lui faire partager l'expérience d'autrui, au niveau de réponses déjà acquises en l'initiant d'avance à des manières d'agir ou à des systèmes explicatifs qui lui permettront de s'accommoder plus tard aux situations à venir. Cette voie procède comme si il ne devait plus survenir dans le futur d'autres changements que les événements prévus de la vie de tout homme. En donnant au savoir antériorité sur le vécu, cette voie tend à mythéfier le savoir par voie de conséquence à développer les habitudes et les automatismes plutôt qu'à aiguiser la faculté d'auto-perception.

D'ailleurs, cette voie devient un cul-de-sac si l'objet de l'éducation reste la seule transmission des savoirs antérieurement développés. Il devient en pratique impossible de prétendre transmettre l'expérience, simplement par la seule communication, la seule représentation du savoir antérieurement acquis. Dans beaucoup de domaines, il tombe presque en désuétude à mesure qu'on l'enseigne.

2) Développer les mécanismes d'acquisition

Une deuxième voie s'ouvre à l'éducateur: agir sur des situations qui permettent le développement d'un savoir. L'homme fait une démarche pour se fournir des réponses à tout ce qui l'angoisse ou l'inquiète, à tout ce qui lui est insatisfaction. Si l'agent éducateur contrôle cette démarche, il est en mesure de profiter de toute situation dans laquelle le sujet se trouve placé. Il peut même créer des situations qui lui permettent de contracter dans le temps et dans l'espace le développement du mécanisme par lequel on produit des réponses. L'éducateur pourrait procéder au niveau des questions, dans un effort pour accélérer le processus de développement du savoir en suscitant constamment l'attention, en incarnant soi-même le changement. Ainsi, la maïeutique qui interroge, qui conteste, qui met l'interlocuteur en contradiction avec lui-même, qui articule ses questions de manière à faire développer le savoir et à le transmettre tout à la fois.

L'élément le plus dynamique de la personnalité humaine, c'est l'insatisfaction, l'inquiétude, peut-être même l'angoisse. L'homme placé devant le changement est pris d'inquiétude ou d'angoisse devant la nécessité de s'adapter aux changements ou de rechanger les changements survenus dans son environnement. Pour répondre à ces inquiétudes, il dispose de deux voies: ou bien expliquer les choses s'il ne peut pas intervenir sur elles, ou bien développer des habiletés pour agir.

3) Donner les maitrises du processus de développement

Ainsi, l'acte d'éducation devient beaucoup plus le développement de la prise de conscience qui repose sur l'autoperception, le développement de la prise de conscience du mécanisme par lequel on passe de l'état de situation à l'état de satisfaction, explicative ou contrôlante. Toute situation qui produit une angoisse ou une insatisfaction est nécessairement interrogative. L'acte d'éducation, intimement lié à cette caractéristique particulière de ce que j'appelle situation, est un acte d'abord interrogateur. L'acte d'éducateur procède d'abord d'un effort systématique d'entrainement, c'est-à-dire entrainer quelqu'un dans un cheminement, dans un circuit interrogatif qui lui fait parcourir tout le processus par lequel l'être humain, à l'aide de sa faculté d'auto-perception, parvient à se fabriquer des systèmes explicatifs ou des systèmes opérationnels; puis l'acte d'éducateur est simultanément et subséquemment reflet qui suscite la prise de conscience du cheminement suivi. Telle est la troisième voie: s'astreindre primordialement à susciter chez quelqu'un la prise de conscience, la perception, en quelque sorte la maitrise du savoir depuis le sentiment de malaise et le constat de changement, jusqu'au contrôle de l'efficacité ou de la validité du savoir développé.

L'éducation des adultes

L'appellation éducation des adultes suppose que la méthodologie serait différenciée par le fait que le sujet est ou un enfant ou un adulte. Or, il me semble que cette distinction, si on la dit fondamentale, est en quelque sorte aberrante. Elle laisserait supposer que la première voie conviendrait mieux aux enfants, la seconde aux jeunes et aux adultes peut-être et vraisemblablement que la troisième ne vaudait que pour ces derniers. Je dois reconnaitre que l'enfant n'a pas les mêmes rythmes de développement que l'adulte; non plus les mêmes intérêts, qu'il est plus intéressé par le jeu que par le travail. Quoi qu'il en soit, il semble que jeu ou travail, pour l'enfant ou pour l'adulte, peuvent être dits, "situations"; et s'ils sont dits situations, ils sont interrogatifs et l'agent éducateur a à engager auprès d'eux une même approche interrogative.

L'éducation d'un collectif

Lorsque j'ai proposé de définir l'éducation "comme une tentative de développer chez quelqu'un la maitrise de soi et du monde extérieur . . . ." l'image qu'on s'est faite de ce "quelqu'un" s'est vraisemblablement cristallisée sur l'individu. Mais ce "quelqu'un" peut être non seulement un individu ou un nombre quelconque d'individus justaposés; il peut être un "collectif". On ne saurait contester que l'éducateur puisse tenter systématiquement "de développer chez un collectif la maitrise de soi-même en tant que collectif et du monde extérieur en tentant de lui faire partager l'expérience d'autrui, c'est-à-dire, d'autres collectifs, par exemple". Il me parait incontestable qu'un collectif en tant que tel est capable d'expérience; qu'il y a telle chose que la faculté d'auto-perception collective. Dans cette optique, je différencierais donc une méthodologie par rapport à un sujet individuel par rapport à un sujet collectif. Ces méthodologies sont-elles différenciables?

Développer une méthodologie par rapport à un sujet collectif, c'est s'adresser à un sujet défini par le terme "ensemble"; un ensemble de personnes qui décident d'accomplir quelque chose ensemble. La méthodologie qui s'adresse au collectif ainsi entendu est nécessairement une méthodologie qui se centre sur le processus de développement d'un savoir; elle se centre en priorité sur le processus de développement d'un savoir opérationnel qui peut exiger l'acquisition d'un savoir explicatif instrumental. Dès lors, l'éducateur (qu'on peut appeler ici "animateur") aide un groupe en situation à se percevoir tel et à se changer sans intervenir ni dans la détermination des objectifs de son sujet collectif ni en contribuant par des apports directs au développement du contenu du travail, ni en intervenant au niveau des motivations profondes; il n'intervient que dans l'établissement d'un rapport entre lui-même et le groupe, entre lui-même et les membres du groupe en tant que membres, rapport qui se fonde sur le contrôle qu'il exerce sur le processus du développement d'un savoir précisément opérationnel et, par voie de conséquence, d'un savoir explicatif en tant qu'instrumental. L'établissement de ce rapport et le reflet qui en est systématiquement donné sensibilisent la conscience du groupe aux phases de sa démarche.

La sensibilisation dont il est question ici sera le résultat d'une pédagogie de l'expérience où les participants se trouvent en siuation d'ordonner une action et ce faisant sont induits à faire affleurer, au niveau de la conscience, des phénomènes, des lois ou des constantes déjà confusément perçues, mais jamais systématiquement identifiées, analysées, ordonnées. Devant un groupe de personnes qui participent à une opération, l'éducateur s'efforce surtout de favoriser l'émergence de la rationalité dans l'action collective et de favoriser la prise de conscience des phénomènes-clés.

Ce rôle d'éducateur requiert qu'on ait perçu l'essentiel de la rationalité qui donne la cohérence à l'action, rationalité toujours la même qui soustend les méthodes d'étude ou de recherche, les procédures, les mécanismes d'administration, les cadres et les structures d'opération, etc. . . . Mais ce rôle requiert également qu'on ait perçu les phénomènes psychologiques qui peuvent donner à l'action collective son dynamisme ou en entraver la cohérence: motivation des adultes ou des enfants à agir et à apprendre, inter-action personnelle dans les groupes d'étude, de décision ou de travail, etc. . . . Etre sensibilisé à tous ces facteurs, c'est constamment établir l'équilibre entre la rigueur et la permissivité, c'est favoriser à la fois l'accomplissement des tâches et la participation d'un plus grand nombre, équilibrer accomplissement et participation, ne pas rechercher l'une ou l'autre au détriment de l'une.

La voie du développement communautaire: la troisième

Ainsi, si la troisième voie de l'éducation convient au sujet en tant que collectif, il en va bien autrement des deux autres voies. Il apparait évident que l'acte de transmission du savoir est un acte qui prend le sujet dans sa dimension individuelle: méthodologie par rapport à un sujet individuel.

Quoi que j'aie laissé entendre jusqu'ici, il se peut qu'on ne devine pas quels rapports s'établissent entre l'éducation et le développement communautaire; il se peut qu'à partir de certaines images possibles du développement communautaire, dans la mesure où elles font place à un acte d'éducateur, on conçoit que tel acte puisse n'être que de l'une ou l'autre des deux premières voies. Cependant, la troisième voie est primordiale en développement communautaire.

L'établissement de toute politique d'aménagement du territoire ou de développement économique repose sur la coordination de trois types d'opérations complémentaires: d'une part les recherches débouchant sur la planification, d'autre part l'aménagement des collectivités entrainant la participation de la population, et enfin une certaine forme d'enseignement, complémentaire d'une politique scolaire, transmettant à la population qui a dépassé les limites de l'âge scolaire, les connaissances et les habiletés qui répondent aux termes du plan ou qui permettent aux individus de contribuer à l'aménagement de leur territoire.

Les recherches et les plans sont habituellement le fait des pouvoirs publics; elles font partie de toute politique d'aménagement du territoire ou de développement économique. Un pouvoir public peut être appelé à rationaliser l'utilisation des ressources pour améliorer les conditions de vie de la population, mais en territoire habité, la rationalisation et la systématisation, sans la participation de la population, demeurent en grande partie abstraction sur papier. Or, la seule manipulation de la population par les subsides et les restrictions combinés et au-delà, par la propagande, ne peut être qu'inefficace à moins d'engager des moyens intensifs de communication. Pour entrainer la participation de la population, l'aménagement des collectivités entrepris en simultanéité et en liaison avec les opérations de recherche et de planification.

L'animation sociale

L'aménagement des collectivités est un ensemble d'opérations par lesquelles une communauté détermine ses besoins ou fixe ses objectifs, établit un ordre entre ses besoins ou objectifs, acquiert la confiance et la volonté nécessaires pour chercher à satisfaire ses besoins et à atteindre ses objectifs, prend des décisions à leur sujet, et ce faisant, fait naitre et amplifie les attitudes et les pratiques de coopération en son sein; opérations qui constituent donc un processus d'intégration des individus à une communauté de base pour qu'en tant que telle, ils entreprennent d'aménager leur milieu. Ces opérations supposent l'intervention d'agents dits ici "animateurs sociaux".

Ces agents, en rien subordonnés à la recherche et qui peuvent même lui être antérieurs, procèdent d'abord par entrevues individuelles, pour favoriser la verbalisation des récriminations, insatisfactions et mécontentements, et pour que s'en dégagent chez les interlocuteurs une prise de conscience et la claire formulation de besoins résolvables. Puis, confrontant individus et sous-groupes conscients, ils favorisent la détermination de besoins communautaires. La communauté étudie et détermine collectivement ses besoins. Elle établit collectivement un ordre de priorité pour l'action; elle acquiert la confiance et la volonté nécessaires, collectivement. Elle prend collectivement les décisions pour satisfaire ses besoins, les agents ne sont que des détonateurs qui provoquent une réaction en chaine, et pendant toute cette réaction, ils ne sont que les techniciens du penser systématique et de l'agir collectif.

Et à chacune des étapes, les agents éducateurs favorisent les contacts entre chercheurs et collectivité; ils favorisent à chaque étape l'élaboration d'un compromis qu'on pourrait appeler l'objectivité relative communautaire; d'une part, la recherche prend la mesure du réalisable et d'autre part, la collectivité élargit son entendement du possible.

Mais dans tous les cas où une collectivité apprend à penser méthodiquement, sous l'influence de catalyseurs, à décider collectivement, à dialoguer, à participer lucidement à dégager des programmes d'action, elle prend en même temps conscience de ses faiblesses, de ses ignorances, et en vient à formuler ses besoins d'apprendre; elle requiert les connaissances et les habiletés techniques nécessaires à l'application des programmes d'action qu'elle a déterminés.

Ainsi, je me fais de l'aménagement des collectivités une image qui correspond à l'animation ou à l'acte d'éducateur selon la troisième voie et à sujet collectif qui commande à défaut de banques d'information et d'équipement d'apprentissage, un acte complémentaire d'éducateur selon la deuxième voie. Mais cette image n'est pas isolée. Cet acte d'éducateur pour être aménagement des collectivités est nécessairement et intimement relié à une intention de planifier de la part des pouvoirs publics et à des travaux de recherche avec laquelle il se concerte.

(L'Enseignement 15-1-68)

VOTRE HOROSCOPE POUR LA SEMAINE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Quelques problèmes sentimentaux. Avec le temps, les choses reprendront leur place normale. Vos supérieurs exigent beaucoup de vous. Essayez de les satisfaire.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Des projets de longue date prendront corps. Allez de l'avant sans plus d'hésitations. Ne vous occupez pas trop des affaires des autres.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Soyez moins avare de tendresse envers l'être aimé. Votre bon état de santé se maintiendra à condition de dormir davantage.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Soyez moins hautain avec vos compagnons de travail. Vous n'êtes pas plus haut placé qu'eux. Sur le plan sentimental, faites très attention à vos paroles; elles pourraient être mal interprétées.

LION du 23 juillet au 23 août

Saisissez l'occasion de vous mettre en valeur aux yeux de l'être aimé. Si vous avez perdu des gains récemment, vous aurez bientôt l'occasion de les récupérer.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous avez des problèmes à résoudre sur le plan des affaires. Côté sentimental plus stable. Surveillez votre santé.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Une personne amie vous préoccupe. Soyez plus expansif. Une affaire aura une conclusion satisfaisante. Vos mérites sont reconnus.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous pourrez redresser votre situation financière bientôt. Une affaire de coeur réussit bien.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous avez à faire face à des rivalités surtout dans le domaine sentimental. Reposez-vous; vos nerfs vont flancher si vous continuez ainsi.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Relations tendues avec une personne incompréhensive. Mauvaise semaine sur le plan social.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Une aide vous viendra pour réaliser des projets d'ordre privé. Une rencontre marquera un point décisif sur le plan sentimental.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous n'avez pas besoin de faire de grands efforts pour obtenir ce que vous désirez. Les soirées sont propices à l'amour.

Les âmes droites et élevées paraissent souvent ridicules, parce qu'elles parlent simplement leur langue à des gens qui ne la savent pas.

Cte de Belvèze

Une brin de précaution vous aidera à éviter le rhume

Pour éviter les rhumes trop fréquents l'hiver, les médecins recommandent de ne pas embrasser quelqu'un qui a le rhume; ne pas boire du verre ou de la tasse d'une personne enrhumée, ni se servir de sa serviette; éviter de se mouiller ou de se refroidir; veiller à ce que l'air de la maison ne soit pas trop sec, car celui-ci assèche les mugueuses du nez et diminue sa résistance à l'infection.

Si malgré toutes ces mesures, un rhume se déclare chez vous, vous pouvez en atténuer les effets avec un ancien remède aussi efficacement qu'avec la plupart des potions modernes, et pour beaucoup moins cher. Mais commencez le traitement aux premiers symptômes du mal, quand vous vous surprenez à renifler ou que la gorge vous pique. Un remède maison, tel que l'aspirine, est efficace pourvu qu'on n'y soit pas allergique. Si vous l'êtes, essayez plutôt cette potion faite d'une demi-cuillerée à thé de bicarbonate de soude dans un demi-verre d'eau. Les grogs ou boissons chaudes sont aussi bénéfiques pourvu que vous vous enveloppiez et que vous restiez bien au chaud durant quelque temps. Du bicarbonate et du jus de citron... le jus d'un citron frais et une demi-cuillerée à thé de bicarbonate dans un demi-verre d'eau, pris plusieurs fois par jour, fait aussi beaucoup de bien au début d'un rhume. Rendez ce traitement plus agréable aux enfants en leur faisant siroter cette boisson avec une paille-bonbon aromatisée aux fruits. Grâce à la paille de fantaisie et à l'effet pétillant du bicarbonate, les petits auront l'impression de déguster une nouvelle eau gazeuse ou un "soda" de restaurant.

Si le rhume est déjà bien établi, un médicament doux, en vaporisateur nasal, aidera à décongestionner et à faciliter la respiration, alors qu'un gargarisme fait d'une demi-cuillerée à thé de bicarbonate de soude dans un demi-verre d'eau soulage et atténue l'irritation de la gorge. Autant que possible, prenez le lit; mangez beaucoup d'aliments nutritifs et buvez beaucoup de liquides.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle) R. A. KORNE,
a/s Canadian Register,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg 1, Man.



Q. — Mon mari et moi sommes originaires d'un village assez éloigné des grandes villes. De nos jours, quand nous disons "assez éloigné", cela veut dire au moins un rayon de 100 à 200 milles... Mon mari a une très bonne situation et nous vivons dans un logement très confortable, mais pas trop spacieux. Or, nous avons tous deux de grandes familles que nous aimons beaucoup. Comme à la campagne, où les maisons sont grandes et les "dépenses" aussi, nos parents, non seulement pères et mères, mais frères et soeurs, et parfois cousins et cousines, nous "tombent dessus" sans crier gare! Ils ne se rendent certainement pas compte des problèmes que leur arrivée, bienvenue mais imprévue, peut susciter. Nous travaillons tous les deux... nous enseignons. Il est évident que, sur semaine, nous n'avons pas le temps de préparer les repas qu'on mange au temps des "battages" ou des fêtes à la campagne, et que nous ne sommes pas prêts à les servir à une demi-heure d'avis ou moins... Parfois même, les draps n'ont pas encore été livrés de la buanderie. D'autres fois, nous avons des obligations pour la soirée: assemblée de parents et maitres, ou même une simple visite chez des amis qui nous attendent depuis deux semaines. Un simple coup de téléphone avant de venir nous permettrait au moins d'essayer de changer nos plans, et aussi de les mieux recevoir à leur arrivée. Comment leur faire comprendre cela? Nous ne voudrions pour rien au monde les offenser. Un conseil. — **Perplexes**

R. — Ce problème, pour aussi fréquent qu'il soit créé des situations fort délicates et, à moins que les personnes qui le posent ne se reconnaissent en lisant ce que vous avez écrit et comprennent l'embarras qu'elles vous causent de temps en temps, je n'ai aucune solution à vous suggérer. Savez-vous, chère Madame, que le problème se pose aussi en sens inverse? Ne vous rappelez-vous pas que lorsque vous étiez chez vos parents, il arrivait souvent au cours de l'été que des voitures remplies à craquer roulaient à votre porte et déversaient leur contenu. C'était le temps des foins ou des récoltes et vos parents étaient à bout de force surchargés qu'ils étaient d'un travail pénible qui ne pouvait pas attendre: la température étant tellement importante à ces périodes. C'était des parents de la ville et leurs enfants ou leurs amis. Souvent, ils arrivaient pour quelques jours, ou ils venaient tout bonnement conduire leurs enfants pour une partie des vacances! Tout cela aussi sans crier gare! Il faudrait que chacun de son côté s'entende pour avertir, car je crois savoir par la lecture du journal que de tels événements se répètent encore de nos jours. Soyez assurée que je comprends bien que ces dérangements ne sont pas plaisants, mais savez-vous que si vous avez un engagement sérieux, vous pouvez fort bien vous excuser auprès de vos visiteurs et les laisser à regarder la télévision ou à se distraire comme bon leur semble. En les quittant, vous n'auriez qu'à dire: "Quel dommage que vous ne nous ayez pas avertis, nous aurions certainement essayé de remettre cette sortie". A la longue, qui sait, ils comprendront peut-être. "A bon entendeur salut!"

☆ ☆ ☆

R. — **A délaissée.** Croyez-moi, vous avez toute ma sympathie. Je ne peux certainement pas traiter de votre problème dans ce courrier, Il est trop intime. Si vous voulez m'écrire en me donnant une adresse plus précise et en envoyant le traditionnel montant de cinquante cents, je vous écrirai personnellement et tâcherai de vous aider un peu.

LOUISE

Billet du jeudi

Mort et obsèques de Maupassant

Guy de Maupassant mourut fou à Passy, le 6 juillet 1893, victime de la paralysie générale.

Il était âgé de 42 ans et 11 mois.

Il vivait dans un demi-rêve, interné à la clinique du docteur Emile-Antoine Blanche, depuis janvier 1892.

Laure de Maupassant sa mère, née Le Poittevin, qui le couva sa vie durant, telle une mère-poule jalouse, fut peut-être celle qui l'empêcha de se marier et mener la vie normale qu'il lui aurait fallu, n'assista même pas à ses funérailles.

On ne la vit ni à l'église Saint-Pierre de Chaillot ni au cimetière de Montparnasse, où elle avait pris la peine de se faire représenter par Marie May sa femme de chambre.

Son père non plus n'était pas là, qui vivait encore, peut-être à Paris, séparé depuis longtemps de son épouse légitime.

C'est à peine si la famille est représentée par le docteur Fanton d'Andon, beau-frère d'Hervé de Maupassant, frère cadet de Guy, mort fou lui aussi à l'asile de Bron, quatre ans plus tôt.

Le docteur d'Andon, qui tient l'un des cordons du poêle en compagnie d'Emile Zola, de l'éditeur Ollendorf, de l'avoué Jacob, aura cinquante ans plus tard ce mot terrible:

"Dans cette famille, monsieur, les vivants ne se dérangeaient même pas pour enterrer les morts."

* * *

François Tassart le fidèle serviteur, l'homme qui connut le mieux Maupassant dans sa vie privée, est dans l'assistance, les yeux rouges, le visage bouffi.

Au vrai, c'est lui, la famille. Devant la tombe, Zola prononce le discours d'adieu.

Les yeux rougis lui aussi, la voix tremblotante, il bredouille:

"Jamais homme n'a senti l'encre moins que lui, et il arrivait même à l'affectation de ne jamais parler littérature... de vivre à l'écart du monde des lettres, travaillant par nécessité, disait-il, et non dans un but de gloire. Cela nous étonnait un peu, nous autres, dont l'idée de littérature a mangé l'existence..."

Il s'étrangle, ni plus ni moins, faisant allusion à la triste fin de Maupassant, son compagnon et son frère d'armes des **Soirées de Médan**:

"Lui, grand Dieu, lui frappé de démence! Tout ce bonheur, toute cette santé coulant d'un coup dans cette abomination..."

Parmi ceux qui l'écoutent, Henry Roujon et Catulle Mendès, Henry Céard, Joseph Reinach, Jean Béraud, Henry Bauer, Marcel Paul Alexis, Henri Lavedan, Hérédia, Alexandre Dumas fils, surpris chez lui en pantalon de coutil et chapeau de paille, qui vient comme il est, n'ayant pas eu le temps de changer de vêtements.

Il tranche sur les autres, en noire redingote, mais il n'est pas moins affecté qu'eux.

Tous des écrivains, tous morts aujourd'hui, les trois-quarts oubliés.

* * *

Le faire-part annonçant le décès et ses obsèques, le 8 juillet 1893, soulignait qu'il quittait ce monde comme tant d'autres, muni des sacrements de l'Eglise.

Volontiers anticlérical, Maupassant n'était pas athée.

Agnostique comme Flaubert et Zola, sa mère, son grand-père Paul Le Poittevin, il avait, selon Tassart et d'autres, le sentiment de l'existence d'un être suprême.

Quant à avoir une religion, avait-il dit un jour, l'ancienne me suffit.

Ainsi est-on fondé à croire qu'il mit ses affaires en ordre avec Dieu, à l'heure du grand départ.

Sans doute était-il interné en ses derniers mois de vie, mais il avait des moments de lucidité et il avait pu recevoir un prêtre.

L'écrivain mort et enterré, sa famille s'empressa de vendre ce qui lui avait appartenu: **La Guillette** sa maison d'été, son bateau, le **Bel-Ami** qu'il aimait tant, les meubles, les bibelots, les souvenirs de son appartement, rue Boccador.

Elle disposa même du **Bel-Ami** avant la mort de Guy.

On ne garda rien, ni ses manuscrits ni les lettres reçues, ni les peintures, les photographies, les livres.

Laure de Maupassant donna ou brûla ce qu'elle ne vendit point.

Ces détails, dont quelques-uns sordides, incroyables, se trouvent dans l'ouvrage le plus complet, le plus fouillé, le plus révélateur, jamais publié sur Maupassant, celui d'Armand Lanoux: **Maupassant le bel-ami.** (1)

L'Illettré

(1) **Fayard et le Cercle du Livre de France,** Montréal.

Vos hanches ont épaissi cet hiver?

Petite madame, vous avez essayé la très jolie robe que vous portiez le printemps dernier, et vous vous sentez un peu déprimée parce qu'elle ne glisse plus sur les hanches? Au cours de l'hiver, vous auriez donc gagné un pouce ou deux? Voici pour vous, jolie madame, un exercice que vous ferez — matin et soir — mais très régulièrement, 20 fois. Agenouillez-vous sur le sol, pieds en extension, puis — lentement pour les débuts — laissez-vous tomber en station assise sur les talons en vous "écrasant", mais là, bien à fond avant de remonter (comptez lentement jusqu'à quatre pour un mouvement complet). Lorsque vous serez habituée, après deux ou trois jours par exemple, faites ce mouvement rapidement. C'est un exercice également magnifique pour toute la souplesse du corps.



Chiffonnade de chou avec une diff-ér-ence

Le chou, principal ingrédient de ce mets si populaire, la chiffonnade de chou, était connu il y a nombre d'années, même avant la royauté! Un enthousiaste amateur de chiffonnade de chou, lors de son apparition sur les menus, ne fut nul autre que Cato, prestigieux homme d'état romain et grand philosophe. Il avait adopté l'habitude de déguster une variété de chiffonnade de chou avant de participer à tout banquet. Mais ce fut un français, Jacques Cartier, qui a introduit en Amérique, ce légume si riche en vitamines "A" et "C".

Qu'elle soit présentée comme le prélude ou comme accompagnement aux repas du midi ou du soir, la chiffonnade de chou est toujours rafraîchissante et si agréable au palais. Notre chiffonnade de chou, toute spéciale, propose un mélange de fines lanières de savoureux chou vert, des carottes râpées, du céleri finement tranché et du persil; le tout lié par une sauce composée d'oignons finement hachés, de jus de citron et de crème sure.

Chiffonnade de chou

1 gros chou vert	2 c. à table d'oignon haché fin
1 tasse de céleri haché fin	1 tasse de crème sure
1 tasse de carottes râpées	2 c. à thé de sel
¼ tasse de persil haché	1 c. à thé de sucre
	2 c. à table de jus de citron frais

Evider la partie du milieu du chou avec un couteau tranchant. Inciser circulairement tout le tour pour former une coupe d'environ ½ pouce d'épaisser. Trancher la quantité de chou enlevée en filaments. Mélanger le chou filamenté avec le céleri, les carottes, le persil et les oignons dans un grand bol. Mettre au réfrigérateur. Mélanger le reste des ingrédients. Couvrir et mettre au réfrigérateur. Juste avant de servir verser la sauce à la crème sur le mélange de chou; mêler légèrement pour humecter le chou. Déposer ce mélange dans la coupe de chou.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Winnipeg — Des recherches ont démontré que c'est la femme qui dépense 80 pour cent de l'argent nécessaire à la famille, mais que ce montant ne représente pas la partie importante des dépenses. D'après M. R. Hobbs, vice-président de la Canadian Tire, les dépenses encourues par les mères de famille ne concernent que le nécessaire domestique. C'est l'homme qui contrôle les dépenses sur les objets de luxe. C'est pourquoi, selon M. Kobbs, la Canadian Tire se préoccupe seulement d'opérer des magasins destinés aux hommes et dans lesquels on ne retrouve aucune marchandise susceptible de plaire aux femmes.

✦ ✲ ✦

Dans une école d'un village montagnard, un instituteur s'emploie à faire comprendre aux élèves les secrets de la conjugaison. "Bon, voyons une fois", dit-il, après des explications d'une demi-heure. "Je me lave, tu te laves, il se lave. Qu'est-ce que c'est?"

A ce moment-là, une voix venant des derniers bancs, dit: "C'est dimanche, monsieur l'instituteur!"

✦ ✲ ✦

Pour brasser dans une casserole d'aluminium, servez-vous toujours d'une cuillère de bois, et pour nettoyer, d'un racleur en caoutchouc.

✦ ✲ ✦

Vous avez mis dans votre lit un drap affligé d'un "clair" qui est devenu un trou. Une reprise faite en temps utile vous eût épargné cette pièce qui représente un gros travail.

✦ ✲ ✦

Pour conserver le poisson, l'envelopper dans le papier d'aluminium. Il restera juteux et l'air ne pénétrera pas pour assécher la surface. L'odeur du poisson ne se transmettra pas aux autres aliments.

✦ ✲ ✦

Les gens ont des automobiles parce qu'ils ne peuvent se procurer des billets d'autobus à crédit.

✦ ✲ ✦

Une infirmière de Vancouver a commencé à donner des cours aux futures mères, leur enseignant une méthode d'accouchement dite "psycho-prophylactique". Cette méthode permet aux femmes enceintes de se détendre pour obtenir le contrôle musculaire durant l'accouchement et les heures qui précèdent.

✦ ✲ ✦

Une maison est heureuse si elle s'ouvre à l'amitié et à la charité.

✦ ✲ ✦

Les cuirs genre tailleur, à garnitures métalliques très à la mode — boucles, rivets, têtes de clous, ceinturons de cuir souple ou menues attaches —, sont les nouvelles caractéristiques de la ceinture moderne.

✦ ✲ ✦

Une Américaine à une autre:

— Chez quel psychiatre allez-vous, ma chère?

— Je n'en ai jamais consulté un seul.

— Jamais! Vous êtes folle!

Comment servir le Champagne, vins des mariages

Même si l'on en a fait un vin de dessert, le Champagne n'en est pas moins un vin de toutes les occasions. On peut fort bien concevoir un dessert accompagné d'un tout autre vin, ou un repas arrosé de l'apéritif au café par un Champagne. Ce vin est évidemment limité dans son service par le prix auquel on le vend.

Il faut comprendre, évidemment, que ce n'est pas un produit ordinaire. Une fois mis en bouteille selon un dosage rigoureusement étudié, ce vin est porté en cave. Il y vieillit pendant plusieurs années en développant ce pétillement qui nous séduit et que les experts nomment "la prise de mousse". Au cours de ces années où elles demeurent dans l'obscurité et l'humidité du sous-sol crayeux champenois, ces bouteilles sont soumises à une observation et à des soins constants sans lesquels il ne pourrait y avoir de vrai Champagne.

Le Champagne est le vin qui célèbre toutes les fêtes de famille et les mariages plus encore que toutes les autres.

Des bouteilles de plusieurs tailles sont offertes à la consommation. Le "quart" ne contient qu'un verre, la "demie" deux verres, mais c'est en "bouteille" ou en "magnum" que le Champagne est le meilleur.

Le verre idéal pour servir ce vin des dieux n'est pas la coupe, mais la flûte ou le verre tulipe. Le verre doit être fin et très élancé pour permettre à la mousse de monter en petites bulles fines pour la joie des yeux et pour la dégustation. Offert à une trop grande surface, il perd son arôme lorsqu'il est servi dans une coupe.

Le Champagne doit être servi frais, mais non glacé. La meilleure façon de l'amener à la température idéale est de le plonger dans un bain de glace fondante; le réfrigérateur n'est pas à conseiller, il risque, par une température brutale, de casser le vin.

On ne doit pas, non plus, mettre de glaçons dans un verre de champagne, ni le faire mousser au fouet.

Ouvrir la bouteille est un art. On ne doit pas faire sauter le bouchon avec perte et fracas, mais sans heurt, sans bruit, sans perte de mousse, la bouteille légèrement inclinée. Et pour le servir comme on le sert en Champagne, appuyer le fond de la bouteille dans la paume de la main en la maintenant avec le pouce.

Quel Champagne choisir? Le Champagne peut être plus ou moins sucré, ou ne pas l'être du tout. Les "bruts" ou très secs ne conviennent pas aux desserts; ils peuvent être pris en dehors des repas, à l'apéritif ou avec les hors-d'oeuvre et les poissons. Les "secs" et les "demi-secs" sont plus sucrés et conviennent aux desserts ou aux mets sucrés.

Propos sur les jambes

Pour la femme d'aujourd'hui, consciente des exigences de la mode nouvelle, l'apparence et l'état de ses jambes est certainement de première importance.

Il n'est pas donné à toutes les femmes de posséder une jambe parfaite. D'ailleurs, celles-là sont plutôt rares.

Par contre, la femme qui s'arrête à examiner dans un grand miroir, quelle sorte de jambe elle possède, fait déjà un premier pas pour améliorer leur apparence, s'il y a lieu.

Si vous constatez que votre jambe vous semble plutôt grosse, il est à conseiller de porter un bas de couleur foncé, avec couture à l'arrière, au goût. Naturellement, assurez-vous que cette couture soit placée au milieu de votre jambe, et toujours bien droite. Cette ligne verticale fera paraître votre jambe plus longue et moins large. Si, par contre, vous possédez une jambe trop mince, vous pouvez porter un bas très pâle et sans couture.

Les genoux sont une des parties du corps qui sont très souvent négligés. Pourtant il est si simple de nous garder 30 secondes après le bain pour les frictionner avec soit une bonne crème ou encore avec une bonne lotion. Vous serez surprise des résultats. Des genoux négligés deviennent rugueux et souvent accrochent les bas.

Autre chose qui n'aide certainement pas l'apparence d'une jambe féminine: Les poils follets.

Avec la mode des jupes courtes, une femme se devrait de prendre les moyens pour se débarrasser de ces poils superflus. Que ce soit par électrolyse, ou préférablement avec une bonne cire dépilatoire éprouvée, (à la portée de toutes les bourses) vous constaterez que les résultats valent certainement la peine encourue.

En un mot, la femme devrait donner des soins aussi jaloux à ses jambes, qu'elle en donne à son visage, quel que soit le genre de jambes qu'elle possède.

Si vous désirez quelques renseignements sur ces vilains poils follets, faites-m'en la demande à: Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué., en incluant un 10c. Tout se fait discrètement.

Cousine Blanche

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 9

donc, il savait beaucoup de choses sur nous. Pourquoi il ne m'a-t-il jamais donné signe de vie? Comment faut-il concilier son indifférence apparente avec tant de libéralités posthumes?

— J'attendais vos questions. Reprenons les faits un par un, car j'ignore ce que vous connaissez exactement du passé. Monsieur Robert Vellac était un homme très intelligent, mais dur et entier de caractère, comme on ne peut plus l'être aujourd'hui. Son fils, Gilbert, marié malgré l'opposition paternelle, s'expatria et mourut au loin un an plus tard, dans un accident d'auto. La jeune veuve, qui n'avait qu'un frère pour toute la famille, annonça elle-même la nouvelle à son beau-père, dans une lettre émouvante qu'il me fut donné de lire. Elle exprimait son désir d'un rapprochement entre eux, frappés tous deux par la même épreuve. Mon client répondit par une fin de non-recevoir, alléguant que, n'ayant pas changé d'opinion, il se refusait à changer sa manière d'agir, ce qui mit fin à leurs relations. Veuf depuis longtemps, et seul, il se lança dans les affaires pour oublier son chagrin. Montant une usine à Milan, une autre au Portugal, monsieur Vellac mena durant des années une vie de travail forcené, et on ne le revit plus guère ici. Après la mort de son neveu, Paul, votre père, son caractère entier lui joua un tour, une fois de plus, en le brouillant avec votre mère pour des vétilles. L'âge venant, il céda toutes ses affaires à l'étranger pour se retirer au pays natal, où il créa une usine, afin de donner du travail à ses concitoyens. Sa solitude lui pesant, il commença de se rapprocher de ses autres neveux. Les ménages Vellac et Menton montèrent au château pour des séjours dont la durée s'allongeait d'une fois à l'autre. Monsieur Robert ne s'en plaignait pas, je le voyais détendu, presque heureux; joie de courte durée, car Adolphe, mis par lui à la tête de l'usine, se révéla incapable de la diriger, semant le découragement partout par une direction heurtée oscillant entre l'extrême rigueur et le laisser-aller. Entre nous, il effectua même des prélèvements dans la caisse pour son compte personnel, ce qui mit son oncle en fureur. Quant à monsieur Menton, après deux ou trois essais infructueux pour lui donner un poste dans les bureaux, on y renonça: aux yeux de monsieur Robert, ce n'était qu'un pantin raseur et paresseux. Malgré cela, votre grand-oncle hésitait encore à déshériter ces messieurs, quand il surprit les échos d'une violente querelle opposant les deux ménages, qui discutaient ferme, s'arrachant déjà, par anticipation, le château, l'usine. Cette bataille de crabes lui ouvrit les yeux. Il ferma alors sa porte aux neveux et nièces, mit un directeur à la tête de son affaire et se reprocha de vous avoir oubliée. Il y a six semaines environ, un détective fut chargé de recueillir sur vous des renseignements qui furent en tous points favorables. Monsieur Vellac projetait de vous faire venir auprès de lui, mais souffrant, préférait attendre une amélioration de son état avant d'affronter l'émotion et la fatigue de faire votre connaissance. Mais, en homme précis qu'il était, il avait tenu à refaire son testament celui-là même que j'ai lu tout à l'heure. Nous en avions discuté ferme, car j'estimais que les conditions étaient anormales; il avait tenu bon, disant que vous deviez donner votre mesure avant d'entrer en possession de ses biens. Il partait de ce principe qu'il faut mériter sa fortune. Je lui avais aussi objecté que c'était beaucoup exiger d'une jeune fille; mes critiques furent balayées avec une énergie où je retrouvais sa vigueur d'autrefois: "Si elle tient de son père, ma petite-nièce aura assez de force de caractère pour triompher de toutes les difficultés".

— Mais si je refusais ou si je perdais, mes cousins hériteraient-ils?

— Ça, je n'en sais rien, car votre oncle a rédigé le codicille sans m'en préciser les clauses. Je crois que le château retournerait aux neveux, mais il a fait allusion plusieurs fois à des legs très importants devant aller à des oeuvres diverses.

Mme Poncin intervint:

— Votre oncle me parlait de ses soucis, quand je montais le voir alors qu'il était déjà bien malade. En vous léguant ses biens, mademoiselle, ce n'est pas seulement à vous qu'il songeait, mais aussi à son pays dont l'avenir l'inquiétait. L'anxiété règne dans beaucoup de foyers: on a peur que l'usine soit fermée ou passe aux neveux, et certains déclarent même qu'ils quitteront le pays s'ils doivent retomber sous la coupe de monsieur Adolphe.

— Mais... avança Marie-Hélène troublée... et mes jeunes cousins? Pourquoi n'a-t-il pas songé à eux plutôt qu'à moi?

Le notaire répondit:

— Monsieur Robert avait dû les juger, puisqu'il ne leur a légué que ses véhicules. L'aîné, un enragé du tiercé, est un endormi qui ne se réveille que pour jouer aux courses. Quant à Monsieur Marc, on dit partout de lui: "Quel beau garçon!" et je crains bien qu'il ne soit que cela.

Marie-Hélène eut envie de protester contre ce jugement sévère mais ne l'osa. Après tout, que savait-elle de ce cousin? Elle poursuivit, encore indécise:

— Pourquoi mon grand-oncle a-t-il jugé que je dirigerais mieux que les autres sa fabrique? C'est insensé! Je n'y connais rien. Je suis honnête et ne ferai aucun prélèvement dans la caisse, c'est vrai, mais la probité n'a jamais remplacé la compétence.

Le notaire précisa:

— On y fait des articles destinés à la clientèle féminine; c'est une fabrication aisée à comprendre et à suivre pour une femme. L'affaire est en extension: il vous suffira de surveiller ce mouvement ascendant. Enfin, vous aurez là-bas un très brave homme pour vous seconder: le directeur, consciencieux, compétent. Alors, pourquoi hésiter plus longtemps?... La fille du Paul Vellac que j'ai connu se doit d'être courageuse et énergique comme l'était son père. Vous arriverez à prendre votre place; ensuite, vous chercherez le mari qui pourra vous aider dans votre tâche, comme le souhaitait vivement votre oncle.

* * *

Avant de quitter Chambourières, Marie-Hélène leva les yeux une dernière fois vers le château. Le soleil l'éclairait en plein; ainsi illuminé, il lui apparut moins austère, plus familier. "Après tout, conclut la jeune fille, si je deviens là-haut la Belle au bois dormant, il se trouvera bien un prince charmant pour venir me réveiller".

CHAPITRE V

Laurent et sa cousine déjeunaient dans un restaurant de Grenoble, dernière étape avant Chambourières: hors-d'oeuvres variés, champignons à la crème, l'inévitable gratin dauphinois, une volaille bien dorée et une glace à la vanille, le tout agrémenté d'un petit vin rosé propre à dérider les plus moroses. Ce dernier n'était pas superflu pour chasser la mélancolie envahissant Marie-Hélène au moment de quitter ce qu'elle appelait "la vie civilisée". On doit avoir la même impression d'arrachement, d'angoisse devant l'inconnu, quand on s'expatrie pour de longues années. Marie-Hélène avait peur de Chambourières et de ses habitants. Elle en avait même rêvé la nuit dernière et en restait si émue que, pour dissiper son malaise et se faire rassurer, elle entreprit, tout en épluchant une banane, de narrer son chauchemar à Laurent: des cris haineux s'élevaient contre elle dans la rue du bourg, on la poursuivait en lui jetant des pierres, elle courait à perdre haleine, manquait de tomber. Son cousin Marc, surgi on ne sait d'où, la recueillait dans son auto; elle voulait l'en remercier, mais s'apercevait alors avec horreur qu'il ricanait en la regardant...

Elle conclut:

— Que c'est bête, un rêve!...

Et Laurent fut de cet avis, retenant à peine un haussement d'épaules. Il était plein d'indulgence pour sa cousine mais, connaissant l'imagination débordante de la charmante enfant, l'écoutait parfois avec scepticisme.

Tous deux prirent leur café en silence, Marie-Hélène se remémorant maintenant les jours de fièvre, de courses qu'elle venait de vivre pour préparer son... entrée en scène à Chambourières. Quand, au retour chez elle, elle avait annoncé à sa famille, aux amis, sa nouvelle qualité d'héritière... un peu présomptive encore, quel déferlement de congratulations!... Tous ne voulaient voir que le bon côté des choses, sans en deviner les difficultés, les incertitudes. Me Revel, très compréhensif, avait

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 46

A LOUER — St-Boniface. Immeuble 2,160 pieds carrés: bureaux et entrepôt. Libre: 1er février. Gicleurs automatiques, porte de service donnant sur ruelle. Terrain de stationnement. Pas de bail. Quelles offres? **Signaler: 233-7272 ou 233-7904.** 41-947-T.F.

A LOUER — 606, St-Jean-Baptiste, face au parc Provencher. Logis: 2 pièces ou une chambre meublée. Poêle, réfrigérateur, usage de lessiveuse; petite toilette. Maison tranquille conviendrait à couple ou personne tranquille. Signaler: 247-4518. 46-104-46C.

A LOUER — 174, rue Bertrand. Logis meublé: 2 pièces. S'adresser à 198, rue Goulet, St-Boniface. 45-987-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Entrée privée. Près d'autobus. Libre. Signaler: 233-4546. 45-990-47C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée pour personne tranquille. Possession immédiate. Signaler: 233-4744. 46-105-47C.

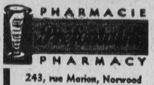
PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie





Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet





Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Près autobus, 2 chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Conviendrait à un couple ou à un ou deux hommes qui travaillent. Libre immédiatement. S'adresser à 441, Meurons, St-Boniface. 45-986-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Dans nouvel immeuble - appartements: 1 garçonnière, $95.00; 1 logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $115.00. Possession: 1er avril. S'il vous plait, appeler 247-9267 ou 338-8212. 46-994-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 15 mars. Signaler: CHapel 7-3705. 46-101-T.F.

PENSION ET SOINS pour couple âgé ou personnes retirées, de langue anglaise ou française, dans foyer catholique. (Devront partagés grande chambre moderne). Signaler: 222-8634 44-981-T.F.

LOYER REDUIT pour entretien de la cour et triplex. Logis: 3 pièces séparées. Libre: 1er avril ou mai. Il est temps de faire arrangements maintenant. Adultes conciliants, propres, sobres, plus intellectuels que la moyenne si possible. Boite 953, La Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 42-953-T.F.

EN RETOUR POUR LEGERS TRAVAUX accomplis le soir, on offre CHAMBRE ET PENSION à jeune fille qui travaille. Signaler: 269-1106. 46-106-47C.

ON DEMANDE
Dame canadienne-française pour compagne et faire l'ordinaire dans maison moderne. Appeler, virement de frais, Elie 16 ou 253-1219. 46-999-46C.

ON DEMANDE veuve ou fille âgée pour partager appartement moderne, avec une veuve. Près église du Précieux-Sang et autobus. Signaler: 452-9781. 46-103-46P.

ON DESIRE — Chambre et pension pour dame âgée dans un foyer de langue française. Couple compréhensif, de préférence sans enfants. Adressez-vous à Miss Allison, Boite postale 9600, Selkirk, Man., ou téléphonez à GRover 5-1078 entre 7 h. et 8 h. du soir. 46-995-46C.

RAND REALTY CO.
Propriétés demandées
Désirez-vous vendre votre maison? Nous avons des clients pour St-Boniface, St-Norbert et Parc Windsor. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; HUdson 9-9554 le soir. 46-998-50C.

CORSETIERE CANADIENNE
...Gaines et supports chirurgicaux...
"Spencer Spirella
Pour plus de renseignements s'adresser à:
Mme Alice Gousseau
La Salle, Manitoba
Téléphone: Sanford 322-2
45-989-49P.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Acehtons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Représentant demandé
(pas de limite d'âge) temps plein ou partiel pour couvrir la ville et les alentours avec la meilleure ligne de calendriers et d'articles publicitaires directement du manufacturier. Commissions les plus élevées dans l'industrie payées par semaine. Candidat sérieux seulement. (Vendeurs d'autres lignes considérés.) Gérant des ventes, Barclay Press Company, 3451, rue Masson, Montréal 36, P.Q.

VENTE DE MACHINES A COUDRE USAGEES "Singer" zig-zag, boutonnières, dessins. $69. VERIFICATION de tension et lubrification: $1.95. S'adresser à: 604, avenue Warsaw, Winnipeg 13, ou téléphoner à 284-5675. 46-996-50C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — Ensemble "Chesterfield avec fauteuil assorti. Bon état. Signaler: 247-7538. 46-100-47C.

A VENDRE — Une section et demie de terrain; 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — Chants et disques français. Méthodes pour instruments. Musique classique, populaire. Instruments rythmiques pour écoles. Flûtes douces. Autoharpes. Pianos portatifs. MUSIC CENTRE, 45, rue William, OTTAWA. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 45-991-47C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Maison: 3 chambres à coucher. Signaler: 247-9910. 45-988-48P.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. Signaler: 269-3285. 44-979-T.F.

A VENDRE
St-Boniface, Man.
Belle occasion pour personne intéressée à l'achat d'un magasin d'épiceries, viandes et confiseries. Logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel de $124,000 pourrait être augmenté. Prix pour immeuble, autre bâtiment et camion de livraison — réduit à $50,000. Marchandises non incluses. Pour plus d'information, écrire à Boite 968, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-968-46C.

A VENDRE
Magasin d'appareils électriques et de cadeaux. Résidence attenante et agence d'huile en vrac (bulk) BA. S'adresser à: C.P. 187, St-Claude, Man. Téléphone: 4. 46-993-47P.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-658-T.F.

FERME A VENDRE
St-Pierre, 1½ mille du village. 180 acres de terre, 160 en culture. 45 bêtes à cornes enregistrées dont 25 vaches laitières. Contrat de lait. Réservoir à lait. Nettoyeur automatique. Bonne maison. Autres bâtiments en excellent état (étable neuve). Prix raisonnable. Autobus scolaire. Raison de vente: santé. Signaler: 433-7759 — St-Pierre. 43-964-46C.

RAND REALTY CO.
A VENDRE
St-Norbert. Jolie maison: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini avec espace pour bureau ou chambre à coucher. Paiement mensuel: $115. P.I.T. Belle cour paysagée. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; HUdson 9-9554 le soir. 46-997-46C.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
42-961-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Gaboury. Duplex ultra moderne. Chaque logis: 3 chambres à coucher et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double. Prix très attrayant.

ST-BONIFACE
Duplex. Logis au 1er: 5 pièces, 3 chambres à coucher; logis au 2e: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Garage double. Grand lot boisé: 66' de largeur. Prix très attrayant.

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger. 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

RUE RITCHOT
Près de toutes commodités. Maison: 1½ étage. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Très propre. Belles armoires de cuisine, comptoirs en céramique. Prix réduit à $12,800.

ST-BONIFACE
Maison pour grande famille: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Belle salle de récréation. Garage. Prix très modique.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
38-926-46C.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants:

Cora Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg Int. Airport

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
321, avenue de la Cathédrale

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery,
406, Traverse, St-Boniface

PRIX: 10c le numéro.

Opératrices expérimentées ATTENTION!
Nous n'annonçons pas souvent, mais nous vous offrons l'occasion de travailler pour la compagnie qui fabrique le pantalon le plus en vogue au Canada, le fameux "Kad".
ON DEMANDE
des opératrices de machines à doubles coutures et à ourlets.
CADILLAC DESIGNS
126, ave Lombard, Winnipeg
Téléphone: WH 3-7521
Un bon pourcentage de nos employés sont d'origine française.
quart du soir au choix

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

Archibald — 10 minutes de l'école. Maison de famille en excellent état. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Carré cimenté pour voiture. Seulement $10,500.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

St-Boniface — Rue Ritchot près écoles et tous services. Maison de famille, 3 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot clôturé. Garage. Louée présentement.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
39-927-46C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Langevin. Maison moderne, de rapport: 4 logis privés; 5 pièces, 3 chambres à coucher; 4 pièces, 2 chambres à coucher; 2 de 3 pièces, une chambre à coucher. Grand terrain, garage, stationnement. Revenu mensuel: $353. Prix très modique.

Norwood — Lyndale. Jolie maison: 6 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Salle à manger, salle de séjour, 2 plomberies. Lot: 50' x 135'. Garage. $5,000 comptant. Balance à termes faciles.

Norwood — Horace. Maison de rapport: 3 logis privés. Taxe: seulement $195. Revenu mensuel: $241. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

50 milles au sud de Winnipeg à l'est de la rivière Rouge. Ferme de choix: 640 acres; 160 en guéret d'été. Grande maison. Roulant si désiré. Possession immédiate.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
43-974-46C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Membres honoraires

A l'assemblée du 22 février, présidée par le Grand Chevalier André Roussin, l'on honorait des vétérans de 25 ans dans la chevalerie: les Frères Marc Régnier, Emile Deconinck, Hervé Lacroix, Emile Jobin, Armand Bertrand, Edgar Lussier, Zéphirin Aquin, tous présents, ainsi que d'autres dans l'impossibilité d'assister, soit par cause de maladie ou en d'autres pays, tels les Frères Amédée Beaudin, Henri Lacerte, Geo. Lavack, Geo. Nolette, Hilaire Robidoux, Donat Joyal, Léo P. Aubry, Ellis John Jarjour, R. A. L. Mercier, Procule Guenette, ce dernier résidant à Madagascar, l'on comprendra facilement son absence. Le Député d'Etat, Frère Jim Carr, remettait à chacun une carte officielle de voyage ainsi que l'insigne de membre honoraire. Il faudrait signaler le fait que plusieurs de ces vieux membres devinrent Chevaliers il y a plus de 25 ans, car cet honneur n'est accordé que pour un 65e anniversaire de naissance.

Cette cérémonie impressionna au plus haut degré notre plus récente classe de nouveaux Chevaliers. Une leçon bien évidente se dégage de cette cérémonie. L'on devient Chevalier un jour, rempli de leçons inoubliables. Ces leçons doivent s'empreindre dans nos cerveaux pour toute la vie. Ainsi donc: constance et fidélité envers un apostolat laïc de toute première importance.

Ste-Agathe — 9 mars

Grande soirée annoncée par le Frère Em. Lemoine, à 8 h. du soir. Si vous le préférez ainsi, un autobus partira du Sacré-Coeur vers 7 h. 15. Incidemment, les frais de transportation sont payés d'avance par le Frère Rajotte, ancien membre de Provencher et visiteur lors de notre dernière assemblée. Grand merci à ce généreux Frère.

La loterie

Les billets doivent être remis au Frère Jules Ménard, 1200, Cottonwood, pas plus tard que ce 1er mars.

Nos malades

Ils sont de retour à la maison sauf le Frère J. R. Doiron, encore à Deer Lodge mais que l'on rapporte un peu mieux.

Pot d'or

Le sort désignait le vétéran Frère Emile Jobin comme gagnant de la soirée, et comme il y avait forte assistance, cela devait en valoir la peine.

Notre nouveau Député de District, Frère Jos. Royal, battait tous les records par son "speech" d'une brièveté étonnante. Il fut d'autant apprécié que son prédécesseur lui avait été un peu long. Un beau lunch clôturait cette belle séance.

Avis aux vendeurs

Lorsque l'on devient vendeur d'idées ou autres marchandises, il ne faut jamais commencer par le dénigrement de son produit.

Bonspiel à St-Adolphe

Les 23 et 24 février, 18 équipes, toutes de Provencher, se disputaient la fameuse Coupe du Conseil. Il faut bien dire que la coupe demeura encore à St-Adolphe cette année. Le Frère Henri Morin et son équipe ne l'ont certainement pas eu sans peine. A part deux points dans la dernière joute, ils l'auraient laissé aller au Frère Gilbert Robert, de St-Boniface.

Les résultats étaient comme suit: 1ère compétition — 1er prix, équipe du Frère H. Morin avec Raymond Senez, Albert Therrien et Armand Fenez; 2e, Gilbert Robert avec Marcel Dacquay et Homer Cayer. 2e compétition — 1er prix, D. Lemoine avec Elie Dorge, Thélesphore Dorge et Léon Dorge; 2e, C. G. Deslauriers avec Félix Pierson, C. LeClaire et R. Latourelle.

Félicitations à tous ces frères, même à ceux qui n'ont pas remporter de trophées mais qui ont si bien participé au succès de cette belle rencontre annuelle.

BISTOURI

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 22 février 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,100 bovins, 1,100 veaux, 3,125 porcs, 125 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,150 bovins, 1,175 veaux, 3,700 porcs, 185 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$25.50—$26.50
Bons	$25.00—$25.50
Moyens	$23.00—$25.00
Communs	$15.00—$22.00
Génisses	
Choix	$24.00—$24.50
Bonnes	$23.00—$23.50
Moyennes	$21.00—$22.50
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$18.50—$19.50
Moyennes	$17.50—$18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$14.00—$17.50
Taureaux	
Bons	$21.00—$22.00
Communs et gras	$15.00—$20.50
Veaux	
Bons et choix	$39.00—$43.00
Moyens	$34.00—$38.00
Communs	$20.00—$33.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $26.10—$27.30 ($27.30 à la clôture); les truies de $16.90—$17.10.

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.50.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.4c
A—moyens	34.6c
A—petits	27.7c

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-
Poulets 5½-6¾ lb	.18-
Poulets, plus de 6¾ lb	.19-.21
Poules	
Moins de 4½ lb	.04-.06
4½-5¾ lb	.04-.05
Plus de 5¾ lb	.10-.11

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Carême

A partir du mercredi des Cendres, 28 février, il y aura en plus des messes à 7 h. 15 a.m. et 5 h. p.m., une messe à 12 h. 15 du lundi au vendredi. Cette messe sera bilingue pour accommoder les catholiques qui travaillent dans le voisinage. Pourquoi ne pas en avertir vos connaissances?

Club Montmartre

Le Club Montmartre est formé d'un groupe de paroissiens qui s'occupent d'organiser des soirées sociales afin de créer plus d'amitié dans la paroisse. Il vous offre un "Winter Farewell Social" le samedi 16 mars, à 8 h. p.m., dans la salle de l'école, rue McDermot. La musique sera fournie par l'orchestre "Blue Star", et les rafraîchissements seront à vos dépens. Le coût d'entrée est de $1.25 par personne.

En 1966, 5,000 suggestions soumises par les employés de General Motors ont valu à leurs auteurs $220,600. Les récompenses ont varié de $15 à $6,000. Quarante employés de la compagnie ont gagné chacun plus de $1,000 au cours de l'année.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

DÉCÈS

Décédée le 21 février à l'âge de 79 ans, Soeur Marie-Aloyse (née Marie-Thérèse Collin). Les funérailles ont eu lieu à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le 24 février. (Plus de détails la semaine prochaine.)

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ROLAND GAUTHIER, late of the City of Saint Boniface, in Manitoba, Retired, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 23rd day of March, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 14th day of February, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Estate.

The Real Property Act

Notice is hereby given that on or after the Twenty-fifth day of March, A.D. 1968, I will, upon the registration of a dealing affecting the land hereinafter mentioned, dispense with the production of Certificate of Title No. 532734 issued from the Land Titles Office, Winnipeg, in the name of Marie Marthe Corbeil, of the City of St. Boniface, in Manitoba, Wife of Rosario Corbeil, of the same place, Contractor, as registered owner of the following land, namely: —

In the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, and being Lot Forty-one in Block Two, which Lot is shown on a Plan of Survey of Part of Lots Eighty and Eighty-three to Eighty-five of the Parish of Saint Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office, as No. 1209.

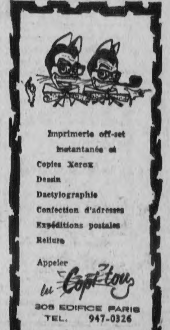
which certificate it is alleged has been lost or destroyed, or I will upon request issue a Provisional Certificate of Title subject to all subsisting registered charges, to replace said Certificate of Title.

Dated at the Land Titles Office at Winnipeg, this Nineteenth day of February, A.D. 1968.

C. A. Evans
Deputy District Registrar

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface



Imprimerie off-set
Instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appelez
305 EDIFICE PARIS
Tél. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Semaine du 19 au 23 février 1968

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134	134	134	134	134
C.W. No 3 6 rangs	132	132	132	132	132
Fourrage No 1	123.4	123.4	123.4	123.4	123.4
Fourrage No 2	121.4	121.4	121.4	121.4	121.4
Fourrage No 3	118.4	118.4	118.4	118.4	118.4
SEIGLE —					
C.W No 2	138.6	138.4	137.4	137	136.4
C.W. No 3	133.6	133.4	132.4	132	131.4
C.W 2 rej.	134.6	134.4	133.4	133	132.4
C.W. No 4	118.2	118	117	116.4	115⅞
Ergot	109.2	109	108	107.4	106⅞
Sur voie net	136⅝	136⅛	135⅛	134⅝	134.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	231⅞	231⅝	231	230⅝	229.6
Mai	233⅛	232⅞	232⅞	232⅞	232
Juillet	233⅛	232.6	233⅛	232.4	232⅝
Novembre	235	234.4	234⅝	234⅝	234⅛
AVOINE —					
Mai	95	95	95	95	95
Juillet	94.4	94.4	94.4	94.4	94.4
Octobre	94	94	94	94	94
ORGE —					
Mai	127	127	127	127	127
Juillet	127.6	127.4	127⅜	127.2	127.2
Octobre	127⅝	127.4	127.4	127.4	127.4
LIN —					
Mai	356	354½	355.2	354.6	355.2
Juillet	356.6	355.4	356⅝	355.6	356⅞
Octobre	340	339.6	341⅝	341	341.6
SEIGLE —					
Mai	140.2	140	139	138.4	137⅞
Juillet	134⅛	134	133⅝	133.2	132⅞
Octobre	135	135	134.4	134.4	134

LE CLUB SOCIAL DU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE présente:

le samedi 9 mars, 8 h. 30 du soir
Salle Académique du Centre
Des Meurons et Cathédrale

GEORGES PAQUIN EN RÉCITAL

Billets au prix de $1.00
en vente chez Lumen, à CKSB
ainsi qu'au Club Social